

INEP

**LES
CAHIERS
DE
L'ANIMATION**

10

Le Département des Etudes, de la Recherche et de la Documentation de l'Institut National d'Education Populaire a été créé en 1971 pour contribuer à la qualification des activités socio-éducatives par la diffusion d'études et de recherches théoriques et appliquées sur la formation à l'animation et sur l'animation.

L'Institut National d'Education Populaire est un établissement public qui dépend de la Direction de la Jeunesse et des Activités Socio-Educatives du Secrétariat d'Etat auprès du Ministre de la Qualité de la Vie chargé de la Jeunesse et des Sports. Il contribue au perfectionnement de ceux qui, à titre bénévole ou professionnel, exercent des fonctions importantes dans l'animation. Il organise des stages de formation et de perfectionnement, des journées d'études, des colloques nationaux et internationaux sur les problèmes de Jeunesse, d'Education permanente, de Loisirs et d'Animation (s'adresser pour le calendrier des Activités à Monsieur le Directeur de l'I.N.E.P.-Département de la Formation et des Stages). Il édite, outre les "Cahiers de l'Animation", des brochures présentant des études, des recherches, des analyses d'expériences. Son service de documentation est ouvert aux chercheurs, formateurs, experts, animateurs, tous les jours de 9 h. à 18 h. (sauf samedi, de 9 h. à 12 h.).

Les "Cahiers de l'Animation" paraissant 4 fois par an ont pour but de développer une réflexion approfondie sur les problèmes d'animation et de formation à l'Animation par la diffusion de recherches, d'études, et d'analyses d'expériences.

Ils sont un instrument d'échanges et de liaison entre chercheurs, experts, formateurs et créateurs socio-culturels.

Directeur de la publication : Y.P. Boulongne

Rédacteur en chef : R. Labourie

Secrétaire de rédaction : C.G. Krishnan

Rédaction : P. Besnard, M. Boulanger, J.F. Chosson, A. Dozol, R. Dujardin,
M. Gautrat, J. Gelin, C. Guérin, C. Huet, R. Labourie, R. Lachat,
J. Le Veugle, C.G. Krishnan, G. Poujol, M. Simonot.

Maquette de la couverture : M. Violette:

Migron

Sommaire

	Pages
Geneviève POUJOL : Les pratiques socio-culturelles des femmes	3
Chantal GUERIN : De la bénévole à l'élue locale	17
Chantal DECROIX : Un mouvement féminin : l'Union Féminine Civique et Sociale	39
Centre RETRAVAILLER : Stages de formation préliminaire et d'orientation professionnelle pour les femmes	45
Jeanne GELIN : L'Année de la Femme dans quelques revues de mouvements et associations du secteur socio-éducatif	53
INFORMATIONS	
– Animation et Vie locale (Où en sont les Grands Ensembles ? – Les C.A.S.C. – Sociologues et Grands Ensembles – Classes sociales et Grands Ensembles), par Rémi DUJARDIN	65
– Formation et Animation (Bilan d'une 1 ^{ère} année de formation à l'Université Paris-Nord, Stage de l'I.N.E.P. sur la Condition féminine en Europe), par Chantal GUERIN	69
– Notes bibliographiques (Quelques centres d'information sur et pour les femmes, Analyses d'ouvrages, Notes de lecture, Données bibliographiques), par Arlette BOULOGNE	73

Sommaire

Les pratiques sociales autour du travail 3

Chantal GUEZENNEC 13

De la province à l'île de France 15

Chantal GUEZENNEC 17

Un mouvement féminin : l'Union Française Citoyenne et Socialiste 19

Chantal GUEZENNEC 21

Le mouvement féministe et la construction professionnelle pour les femmes 23

Chantal GUEZENNEC 25

1900-1914 : le mouvement féminin et la construction professionnelle pour les femmes 27

Chantal GUEZENNEC 29

1914-1945 : le mouvement féminin et la construction professionnelle pour les femmes 31

Chantal GUEZENNEC 33

1945-1960 : le mouvement féminin et la construction professionnelle pour les femmes 35

Chantal GUEZENNEC 37

1960-1980 : le mouvement féminin et la construction professionnelle pour les femmes 39

Chantal GUEZENNEC 41

1980-1990 : le mouvement féminin et la construction professionnelle pour les femmes 43

Chantal GUEZENNEC 45

1990-2000 : le mouvement féminin et la construction professionnelle pour les femmes 47

Chantal GUEZENNEC 49

2000-2010 : le mouvement féminin et la construction professionnelle pour les femmes 51

Chantal GUEZENNEC 53

2010-2020 : le mouvement féminin et la construction professionnelle pour les femmes 55

Chantal GUEZENNEC 57

**En cas d'utilisation des articles publiés dans cette Revue,
prière d'informer le DERD-INEP, 78160 Marly-le-Roi.**

ABONNEMENT 1976 A LA REVUE "LES CAHIERS DE L'ANIMATION"

Tout abonnement part du 1er janvier de l'année de règlement.

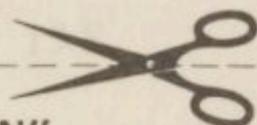
Le montant est de 40,00 F (quatre numéros) pour la France
et de 50,00 F pour l'étranger.

Prix du numéro : 15,00 F

Pour vous abonner, remplir le bulletin ci-dessous et **le joindre** à votre chèque postal (3 volets) ou chèque bancaire à l'ordre de :

— M. l'Intendant de l'I.N.E.P.

Si vous désirez auparavant une facture en plusieurs exemplaires, l'abonnement n'aura effet **qu'à partir de la réception du règlement.**
Ne manquez pas de rappeler l'objet du règlement, le nom et l'adresse de la (ou des) personne (s), abonnée (s), **lors de ce règlement.**



BULLETIN D'ABONNEMENT AUX "CAHIERS DE L'ANIMATION" (à retourner à : Service des Publications - I.N.E.P. — 78160 Marly-le-Roi)

Adresse du destinataire :

Envoi de la facture en exemplaires à :

Nom : M.Mme.Mlle

Nom :

Profession :

Profession :

N° : Rue :

N° : Rue :

Code postal :

Code postal :

Ville :

Ville :

Pour la France :

Chèque ou virement postal (3 volets) à l'ordre de M. l'Intendant de l'I.N.E.P.

Nombre d'abonnement(s) souscrit(s)

N'envoyez pas votre chèque à votre C.C.P. mais joignez-le à ce bulletin. Merci.

Pour l'étranger :

Chèque en francs français à l'ordre de M. l'Intendant de l'I.N.E.P.

N.B. Les mandats internationaux ne sont pas acceptés. **Joindre dans tous les cas le chèque au bulletin.** Pour les règlements sur facture, rappeler l'objet de l'abonnement, le nom, l'adresse de la (ou des) personne (s) abonnée (s) au moment du règlement, le nombre d'exemplaires à envoyer.



ABONNEMENT 1984 A LA REVUE "LES CAHIER DE L'ANIMATION"

Je soussigné(e) déclare avoir lu et approuvé les conditions de l'abonnement ci-dessus énoncées et m'engage à payer la somme de _____ francs (ou _____ euros) par an, en plusieurs versements de _____ francs (ou _____ euros) par trimestre, à compter du _____ 1984.



BULLETIN D'ABONNEMENT AUX "CAHIER DE L'ANIMATION" - 1984

NOM : _____
PRÉNOM : _____
RUE : _____
VILLE : _____
C.P. : _____

Je soussigné(e) déclare avoir lu et approuvé les conditions de l'abonnement ci-dessus énoncées et m'engage à payer la somme de _____ francs (ou _____ euros) par an, en plusieurs versements de _____ francs (ou _____ euros) par trimestre, à compter du _____ 1984.

SERIE ETUDES ET RECHERCHES

- I DROUARD (H.), LABOURIE (R.), OBERTI (A.), POUJOL (G.).—
Le public d'une institution de formation socio-éducative. Profils sociologiques, attitudes à l'égard de la formation, opinion à l'égard du secteur socio-éducatif (Enquête de l'I.N.E.P. 1970-71).— 1973
108 p. 15 F.
- IV TITMUS (C.).— Les problèmes de l'éducation permanente en France et en Grande-Bretagne.— 1972
8 p. 5 F.
- VI POUJOL (G.), LESTAVEL (J.).— Les centres de formation professionnelle d'animateurs. La formation des agents du secteur socio-éducatif et socio-culturel.— 1973
80 p. 15 F.
- VII Clarifier les objectifs, évaluer les résultats pour animer. Actes du Colloque I.N.E.P.-I.N.P.S.A., 24, 25, 26 mai 1973.— 1974
144 p. 15 F.
- IX GELIN (J.).— Evaluation d'une formation : Représentations et attitudes chez des animateurs professionnels en formation longue.— 1973
53 p. 15 F.
- X STEFANI (A.).— La culture vivante dans le Mont Lozère. Approche anthropologique d'une culture orale.— 1972
143 p. 15 F.
- XII HERRMANN (J.).— L'espace d'interaction. Notes pour une topologie des lieux d'animation.— 1974
131 p. 15 F.
- XIII GELIN (J.), VAN DEN BUSSCHE (C.).— Une certaine pratique de la photographie dans l'animation. Profils et aspirations des photographes animateurs. Le photographe et son modèle. A propos de la forme en photographie.— 1975.
71 p. 15 F.
- XV GUERIN (C.).— Etudes sur le C.A.P.A.S.E.— 1975
97 p. 15 F.
- XVII OBERTI (A.), GELIN (J.), DROUARD (H.).— Quelques animateurs municipaux et leur municipalité.— 1975
68 p. 15 F.

SERIE DOCUMENTATION

- VIII GUIRONNET (R.).— Matériaux audio-visuels pour la formation socio-éducative (tome I). Catalogue sélectif.— 1974
279 p. 15 F.
- XVI POUJOL (G.), DOZOL (A.).— La formation aux carrières socio-éducatives. Les établissements de formation professionnelle d'animateurs.— 4ème édition. — 1975
15 F.

Les prix sont indiqués T.V.A. comprise.

Frais : 3 F.

LES STAGIAIRES DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE D'ANIMATEURS

Geneviève POUJOL, Madeleine ROMER.- Document de l'I.N.E.P. Numéro XIX, 1976.

Ce document fait suite à l'étude commencée par G. POUJOL et J. LESTAVEL en 1973, sur les centres de formation de longue durée d'animateurs.

On y trouve les résultats d'une enquête effectuée par le D.E.R.D. auprès de stagiaires en formation. Outre les renseignements de type sociographique (âge, sexe, niveau d'études) concernant les stagiaires, ce document propose une analyse de l'évolution de ce type de formation à partir d'informations recueillies au Département des Etudes, de la Recherche et de la Documentation sur l'ensemble des Centres recensés en France.

ETUDES SUR LE C.A.P.A.S.E.

Chantal GUERIN. Document de l'I.N.E.P. Numéro XV. 1975.

Ce document regroupe les informations recueillies au Département des Etudes, de la Recherche et de la Documentation de l'Institut National d'Education Populaire, par des enquêtes, et des journées d'études sur le C.A.P.A.S.E.

On y trouvera :

- des renseignements sur les candidats au cycle du C.A.P.A.S.E. ; âge, sexe, niveau d'études, profession ;
- une étude sur la sélection à l'entrée et en cours de cycle ;
- la composition des C.O.R.E.P.S.E.
- l'offre des stages.

En conclusion sont proposées des réflexions d'ordre plus général sur le C.A.P.A.S.E. en tant que système de formation.

BULLETIN DE COMMANDE DES DOCUMENTS DE L'I.N.E.P.

Institut National d'Education Populaire Service des Publications - 78160 MARLY-LE-ROI

NOM (*en capitales*) Prénom

Profession

Adresse

.....

- *Commande les "Documents de l'I.N.E.P." suivants :*

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

..... *Frais* 3,00 F

Total

Chèque (postal ou bancaire) à l'ordre de M. l'Intendant de l'I.N.E.P.
à joindre à ce bulletin

A facturer en exemplaires.

Adresse du destinataire

Envoi de la facture à

Nom : M. Mme. Mlle.

Nom :

.....

.....

Profession :

.....

N° : Rue :

No : Rue :

.....

.....

Code postal

Code postal :

Ville :

Ville :

.....

.....

BULLETIN DE COMMANDE DES DOCUMENTS DE L'INSEE

Année 1971 - N° 1

Service de la Documentation

10, rue de la République - 93000 Levallois-Perret

Titre de la commande : ...

Quantité : ...

Observations : ...

Signature : ...

1001

Année

Titre de la commande : ...

Quantité : ...

Observations : ...

Signature : ...

Signature : ...

Signature : ...

Il n'est certes pas original de proposer, en cette fin d'année 1975, un numéro de revue dont tous les articles abordent des problèmes concernant les femmes. Il nous a pourtant semblé qu'étant donné certaines tendances actuelles que l'on observe dans le secteur socio-éducatif, LES CAHIERS DE L'ANIMATION pouvaient saisir l'occasion du débat général qui s'est poursuivi tout au long de l'année 1975 sur le thème proposé par l'ONU, pour s'intéresser à quelques aspects de la participation des femmes à la vie sociale et culturelle.

Ainsi G. POUJOL a rassemblé des informations fournies par diverses enquêtes sur la situation des femmes par rapport aux loisirs et à l'animation et commente, avec la prudence qui s'impose dans ce domaine, le décalage qui existe entre les pratiques socio-culturelles masculines et féminines et la relative féminisation de la profession d'animateur. C. GUERIN a consacré son article au rôle des femmes dans la vie locale que l'on s'accorde de plus en plus à leur reconnaître comme un terrain d'action privilégié. Les responsabilités qu'elles assument en tant que bénévoles dans des associations locales les conduisent parfois aux élections municipales. C'est ce type de situations qui est plus particulièrement étudié ici. Un mouvement féminin, l'Union Féminine Civique et Sociale, dont la plupart des efforts sont orientés vers l'intervention des femmes pour tout ce qui concerne la vie quotidienne, est présenté par sa Présidente, Chantal DECROIX, ainsi que les stages organisés par le Centre RETRAVAILLER pour encourager et faciliter l'insertion (ou la réinsertion) des femmes à la vie active. Enfin Jeanne GELIN a recensé et analysé les articles publiés à ce sujet dans la presse des mouvements et associations d'éducation populaire. On trouvera d'autres informations documentaires dans les "Notes bibliographiques".

N.D.L.R.

Il est facile de saisir les raisons de l'absence de l'Amérique de la scène internationale pendant la guerre. Il s'agit d'un fait qui a été souvent souligné par les historiens. Les raisons de l'absence de l'Amérique de la scène internationale pendant la guerre sont de trois ordres. D'abord, l'Amérique n'était pas prête à entrer en guerre. Ensuite, elle n'avait pas les moyens de le faire. Enfin, elle n'avait pas les alliés nécessaires.

Il est facile de saisir les raisons de l'absence de l'Amérique de la scène internationale pendant la guerre. Il s'agit d'un fait qui a été souvent souligné par les historiens. Les raisons de l'absence de l'Amérique de la scène internationale pendant la guerre sont de trois ordres. D'abord, l'Amérique n'était pas prête à entrer en guerre. Ensuite, elle n'avait pas les moyens de le faire. Enfin, elle n'avait pas les alliés nécessaires.

NOTES

1. Les raisons de l'absence de l'Amérique de la scène internationale pendant la guerre sont de trois ordres. D'abord, l'Amérique n'était pas prête à entrer en guerre. Ensuite, elle n'avait pas les moyens de le faire. Enfin, elle n'avait pas les alliés nécessaires.

LES PRATIQUES SOCIO-CULTURELLES DES FEMMES

Plusieurs enquêtes ont étudié comment les femmes s'intègrent à la vie sociale et culturelle. L'interprétation de leurs résultats peut se prêter à des simplifications hâtives rejoignant la sociologie spontanée qui s'exprime soit en termes de "retard culturel", quand elle veut rendre compte de la stabilité, soit en termes d'évolution voire de révolution des mœurs, quand elle veut rendre compte du changement. Nous voudrions dans cet article proposer quelques sujets de réflexion, car toute conclusion d'ordre général ne peut être qu'abusive.

A partir de l'enquête menée en 1967 sur les comportements de loisir des adultes de plus de 14 ans (1), Yannick LEMEL et Catherine PARADEISE ont étudié l'appartenance et la participations à des associations (2). Les résultats font apparaître que l'appartenance à une association est peu répandue dans l'ensemble, avec de grandes différences au sein de la population, tenant à l'âge, au niveau d'études et à la catégorie socio-professionnelle ; en effet un niveau social et un niveau de vie élevés accroissent la fréquence d'adhésion. L'appartenance est particulièrement faible pour les femmes qui adhèrent presque deux fois moins que les hommes.

L'approche du problème de la participation sociale des femmes par le biais des pratiques culturelles (3) — cinéma, fête foraine, musée, bal public, exposition de peinture, concert, réunion politique — confirme encore la participation plus faible des femmes par rapport à celle des hommes bien qu'à ce point de vue les écarts entre les taux de pratique des deux sexes soient très faibles. En matière de consommation culturelle de type traditionnel, hommes et femmes ne se différencient pas de manière particulière.

Dans cette enquête (3) il apparaît que les femmes participent moins que les hommes à des activités permettant une insertion et surtout une participation sociale. Cela se vérifie par exemple dans le type de lecture : les hommes lisent plutôt des quotidiens (hommes 60 % ; femmes 50 %) ou des périodiques d'actualité politique

(1) Collection de l'INSEE, série M25.

(2) In **Economie et Statistique**, n° 55, Avril 1974. D'après les auteurs eux-mêmes, les résultats de l'enquête sous-estiment vraisemblablement le taux d'adhésion, mais les résultats sont cohérents et les comparaisons hommes/femmes restent valables ; plus d'un homme sur trois appartient à une association au moins, contre une femme sur cinq.

(3) Secrétariat d'Etat à la Culture. Service des Etudes et de la Recherche.- Pratiques Culturelles des Français, 1974. Voir **Développement Culturel**, n° 25, Août 1975, et ROMER (M.), in **Cahiers de l'Animation**, n° 9.

et sociale (hommes 21 % ; femmes 12 %). La lecture de la femme s'oriente plus vers le magazine familial ou féminin (hommes 15 % ; femmes 38 %). Mais cela est surtout frappant en matière de participation aux associations (1) et confirme les résultats présentés plus haut.

Font partie d'une ou plusieurs associations, clubs ou organisations :

	Sportive	Artistique ou culturelle	Politique ou syndicale
Hommes	16,4 %	6,9 %	7,2 %
Femmes	4 %	4,3 %	1,7 %

Le caractère "masculin" des associations (en particulier politiques) s'accroît quand on passe des adhérents "de base" à ceux qui ont des responsabilités.

Parmi les personnes qui font partie d'une ou plusieurs associations, clubs ou organisations :

	Y ont des responsabilités	En sont seulement adhérents
Hommes	14,7 %	23,2 %
Femmes	4,8 %	11,6 %

Il semble difficile de déduire de ces données brutes, aussi incontestables soient-elles des conclusions générales sur les activités sociales et socio-culturelles des femmes. Le secteur socio-éducatif est un domaine très particulier, l'appartenance et la participation active des femmes, comme celles des hommes, à ce secteur ne peuvent être déduites de données globales sur les pratiques culturelles ou les comportements de loisirs des Français. Le socio-éducatif est un secteur social maintenant bien connu sociologiquement, il n'est en rien représentatif de la population française. Ce n'est pas par un hasard social que l'on se trouve dans ce secteur ou que l'on bénéficie des prestations de service de ce secteur.

Devant un taux de pratique ou de non pratique, de consommation ou de non consommation de 85 %, le sociologue précédé en cela par le journaliste sera tenté de conclure "Tout le monde" ... ou "Personne" ..., laissant de côté, comme si c'était faire preuve d'une vaine curiosité, les 15 % qui tout compte fait peuvent bien

(1) *Développement Culturel*, n° 25, Août 1975.

représenter des milliers de personnes, Le secteur socio-éducatif ne peut se comprendre ou se déduire des comportements sociaux et culturels qu'en admettant de travailler **aussi** sur les "petits chiffres", les petits % épars dans les statistiques culturelles. Ceci est tout aussi vrai de l'appartenance et de la participation des hommes que de celles des femmes.

La participation à des associations tant en ce qui concerne les femmes que les hommes d'ailleurs semble être une variable à prendre en compte pour composer le statut socio-culturel d'une famille. D'après les chercheurs de la C.N.A.F., les variables liées au statut socio-culturel sont de quatre types :

- l'instruction du père et de la mère, caractérisée par les diplômes d'études générales, la formation technique et professionnelle et l'âge de fin d'études ;
- la catégorie socio-professionnelle du père et de la mère lorsque celle-ci exerce ou a exercé dans le passé une activité professionnelle ;
- l'origine sociale caractérisée par la catégorie socio-professionnelle des ascendants masculins, paternel ou maternel ;
- la participation à des associations qui a été retenue comme variable quand il s'agissait de participation aux 7 types d'associations suivants : associations familiales, associations de parents d'élèves, syndicats, associations confessionnelles, associations culturelles, partis politiques, associations communales et d'usagers (1).

Ainsi dans la construction d'un indicateur du statut socio-culturel, la participation à des associations peut et doit être retenue, car c'est une variable à part entière qui jusqu'ici n'a été prise que très rarement en considération par les chercheurs. Ceux-ci ont été jusqu'ici très polarisés sur la catégorie socio-professionnelle, variable importante s'il en est, mais qui ne rend pas compte de la spécificité du secteur socio-culturel.

Cette variable est bien sûr liée aux autres variables lourdes (diplôme et CSP), mais moins qu'on ne le croyait jusqu'ici.

Nous allons voir que la féminisation des activités propres au secteur socio-éducatif est compatible avec un taux national de pratiques culturelles féminines très bas. Une féminisation des stagiaires en formation d'animateurs est compatible avec une masculinisation massive des agents culturels. Le secteur socio-éducatif est un secteur marginal, il est loin d'être "représentatif" du comportement culturel, il est peut-être dans une certaine mesure l'exception qui confirme la règle et c'est en cela peut-être qu'il est novateur. Une autre difficulté pour interpréter ces données réside dans le fait qu'il s'agit de femmes, domaine de réflexion privilégié pour la sociologie spontanée et les interprétations hâtives.

(1) TABARD (Nicole).- Besoins et aspirations des familles et des jeunes.- Paris, C.N.A.F., C.R.E.D.O.C., 1974.

Pour compléter ces données brutes fournies par les enquêtes nationales, il nous a paru nécessaire d'avoir recours à des études plus fines, même si elles ont été faites à partir d'un échantillon plus limité.

Jean-Claude BARTHEZ a étudié (1) à Lyon la section locale d'une association nationale féminine reconnue "association d'éducation populaire". Il décrit ainsi le groupe étudié : "Il s'agit de femmes d'un milieu social élevé, à moyenne d'âge forte dont les nombreux enfants sont, par conséquent, en grande partie déjà élevés, ce qui leur laisse du temps libre. Le groupe est "traditionnel" en ce sens que les femmes qui le composent n'ont pas d'activité professionnelle et paraissent peu préoccupées des problèmes du travail féminin. Cependant elles manifestent une forte propension aux activités hors de la famille, dans diverses associations et organismes (...) La section locale du Groupement Féminin nous apparaît donc comme un groupe nettement typé. Son champ d'action préférentiel est la famille d'une part et d'autre part, les domaines connexes de l'éducation des enfants et des jeunes hors de la famille, et, en dehors de cette référence directement familiale, l'échelon résidentiel : le quartier, ou mieux la commune".

Ce type d'association est souvent un lieu d'apprentissage à l'exercice de responsabilités sociales. C'est parmi les adhérentes de ces associations, parfois réunies en mouvement (comme l'Union Féminine Civique et Sociale ou le Mouvement Jeunes Femmes), que se recrutent souvent les candidates aux élections municipales (2). Comme le fait apparaître BARTHEZ, ces associations sont loin d'être représentatives de la population féminine dans son ensemble.

Nicole TABARD à partir d'un échantillon représentatif des familles "allocataires" (3) a étudié l'appartenance à des associations, non seulement celle des hommes et celle des femmes, mais aussi l'appartenance des deux conjoints ensemble.

Suivant le type d'association on remarque une fréquentation différente : du père seulement, de la mère seulement ou des deux conjoints ensemble.

La participation à des associations de parents d'élèves, par exemple, est le fait d'environ 1 sur 3 familles allocataires (33,6 %). Dans 3,8 % des cas, c'est le père qui participe seul, dans 9 % des cas la mère seule et dans **20,7 % des cas c'est le fait des deux conjoints ensemble**. On observe le même phénomène pour la pratique religieuse assidue et la participation aux associations confessionnelles : dans 1,3 % des cas le père seul est très pratiquant, dans 1,8 % des cas la mère seule, dans 6,9 % des cas c'est le fait des deux conjoints ensemble.

(1) BARTHEZ (Jean-Claude).- La culture et les subcultures, contribution à l'ethnographie des milieux urbains.- Université de Lyon II, Thèse de Doctorat de 3^e cycle, 1974.

(2) Voir l'article de Chantal GUERIN dans ce même numéro.

(3) L'échantillon de l'enquête réalisée par la Caisse Nationale des Allocations Familiales est représentatif des familles allocataires répondant aux trois conditions suivantes :

- père ou mère appartenant au régime général (saliés) ;
- familles résidant dans des centres urbains de 10.000 habitants et plus et comptant deux à six enfants bénéficiaires ou un seul enfant de moins de six ans.

Voir TABARD (Nicole), op. cit.

Il y a d'autres associations où les femmes participent plutôt avec leur mari que seules : les associations sportives, les associations familiales, les partis politiques ou les associations communales.

L'analyse des résultats de l'enquête de l'INSEE en 1967 montrait que, pour les hommes, le pourcentage d'adhésion croît jusqu'à 60 ans pour décroître ensuite. L'abandon de la vie active, pour les hommes, marque une coupure très nette dans leurs habitudes. L'activité professionnelle entraîne très certainement des affiliations plus ou moins obligées (1) ; ce qui apparaît pour les hommes est confirmé pour les femmes. Les femmes "actives" participent socialement plus que les inactives. Inactives professionnellement, les femmes continueraient à l'être socialement, c'est du moins ce que suggèrent les chiffres bruts tels qu'ils ressortent des statistiques :

- Participation des femmes "actives" : 22,5 %
- Participation des femmes "inactives" : 17,8 %.

C'est surtout parmi les cadres moyens ou supérieurs que la participation aux associations est le fait des deux conjoints réunis. Mais plus encore que la catégorie socio-professionnelle de l'époux, la catégorie socio-professionnelle de l'épouse, qui est signifiée par son activité professionnelle propre, intervient dans sa participation ou sa non participation sociale et sur les modalités de cette participation (individuelle, ou avec son époux) (2).

Les femmes cadres moyens (autres que médico-sociaux) sont celles qui participent le plus avec leurs époux (54,9 %), ainsi que les femmes de professions "indépendantes" (65,4 %), avec une participation individuelle plus faible (cadres moyens : 20,9 % ; "indépendantes" : 6,6 %) que les femmes cadres supérieurs pour qui la participation avec le conjoint intervient dans 52,4 % des cas et dans 31,4 % sans lui.

L'activité professionnelle en elle-même est une variable de participation sociale comme nous l'avons vu. Parmi les femmes qui n'ont jamais exercé d'activité professionnelle, 5,1 % participent à une association sans leur époux, 28,3 % avec leur époux. Parmi les femmes employées qui exercent leur profession, 19,1 % participent seules et 40,3 % avec leur époux.

Parmi les femmes employées ayant cessé momentanément de travailler 11,6 % participent seules et 24 % avec leurs époux, et parmi celles ayant arrêté définitivement de travailler 5 % participent seules et 34,5 % avec leur époux. Comme on le voit, la participation sociale des femmes n'est pas passible d'une interprétation facile : l'âge, l'étape du cycle de vie, le nombre d'enfants, l'activité professionnelle, la catégorie socio-professionnelle, le niveau d'études et le type d'associations concernées interviennent.

(1) LEMEL (Yannick) et PARADEISE (Catherine), Op. Cit. Ajoutons que le nombre des femmes syndiquées est mal connu, mais on estime qu'il représente entre 20 et 25 % des adhérents à un syndicat, ce qui n'est pas négligeable puisque, comme nous le verrons, 38 % des travailleurs seulement sont des femmes.

(2) TABARD (Nicole), Op. Cit.

Une interprétation fréquemment proposée pour expliquer la moindre participation des femmes est l'absence de temps libre. Qu'en est-il du temps libre des femmes ?

TEMPS LIBRE

La sociologie spontanée présente ainsi la situation : "Les tâches ménagères ayant été simplifiées, le temps consacré aux travaux ménagers a été réduit, ce qui entraîne une aspiration vers une activité extérieure que celle-ci soit professionnelle ou sociale". Or les recherches tendent à prouver que la sociologie spontanée ne rend pas compte de la réalité : le temps libre n'augmente pas et le taux d'activités féminines est relativement stable.

Andrée MICHEL remarque (1) : "Les enquêtes françaises et américaines qui ont porté sur la comparaison des budgets-temps (c'est-à-dire des dépenses de temps) consacrés aux tâches domestiques à plusieurs années d'intervalle n'ont pas révélé un allègement notable des budgets-temps des femmes mariées (...)". Malgré un énorme accroissement en quantité et en qualité de l'équipement électro-ménager des foyers américains au cours de la période 1952-1968, le travail ménager effectué par les Américaines prenait 15 % de temps **en plus** en 1968 qu'en 1952. Par ailleurs les courses prenaient autant de temps au milieu des années 60 qu'au début des années 50, les soins aux enfants et aux autres membres de la famille prenaient plus de 30 minutes supplémentaires qu'en 1952. Les données françaises sur l'évolution des budgets-temps concordent avec celles des enquêtes américaines." Nous avons là un premier exemple d' "idée reçue" qui ne résiste pas à l'étude.

Peut-on dire "maintenant que toutes les femmes travaillent..." ? Le rapport du Conseil Economique et Social du 15 octobre 1975 citait le chiffre d'un peu plus de huit millions de femmes actives en France en 1974, soit un taux global d'activité de 30,77 %, contre 27,9 % en 1964, 30,1 % en 1954 et 36 % en 1906 (2).

Si le nombre des femmes qui travaillent augmente (suivant en cela la courbe démographique), le taux global d'activité n'a pas retrouvé en 1975 le taux d'avant-guerre. Ce n'est pas parce qu'elles disposent de plus de temps libre (autrement dit parce qu'elles s'ennuient) que les femmes travaillent. Le travail des femmes mariées et mères de famille semble être une réponse à un besoin d'emploi féminin insuffisamment satisfait par les célibataires et les femmes vivant seules (3). Il n'est donc pas vrai que les femmes travaillent de plus en plus, encore moins que "toutes les femmes travaillent".

Les interprétations à partir du temps libre (ou du soi-disant ennui des femmes) ne semblent pas bien sérieuses en ce qui concerne l'activité professionnelle, elles ne le semblent pas plus en ce qui concerne la participation sociale. En effet les femmes "actives" ont en moyenne une participation sociale plus importante que les

(1) MICHEL (Andrée).- Emploi féminin, techniques ménagères et budget-temps.- **Society and Leisure**, n° 1, 1974.

(2) **Le Monde**, 15 Octobre 1975.

(3) in **Population et Société**, n° 4, juin 1968.

femmes dites inactives, le "double rôle social" fréquemment invoqué n'empêche pas une participation qui, si faible soit-elle, est supérieure à celle des femmes accaparées par leur seul rôle social de mère au foyer et d'épouse.

En réalité pour les actives comme pour les inactives, le temps libre est rare. En ce qui concerne l'affiliation des femmes à une association, le facteur le plus discriminant est le diplôme obtenu : 35 % des femmes ayant atteint au moins le niveau du B.E.P.C. sont membres d'une association contre 15 % pour celles qui n'ont qu'un C.A.P. ou ne disposent d'aucun diplôme (1). L'adhésion à une association culturelle ou artistique est le fait des femmes dites cultivées.

LES FEMMES ET LA CULTURE

Il semble bien que l'instruction et la prise en compte des activités culturelles des jeunes filles et des femmes aient été l'un des résultats les moins remarquables, bien que spectaculaire, du combat pour l'École qui a déchiré catholiques et laïques (aidés des protestants) à la fin du XIX^{ème} siècle. L'argumentation s'est à cette époque curieusement retournée ; écartées de l'instruction au nom de la morale, c'est au nom de la morale que les filles devaient être instruites.

Aujourd'hui, la scolarité est obligatoire jusqu'à 16 ans et la propension spontanée à la scolarisation au-delà de l'âge légal a surpris les prévisionnistes, les filles n'ayant pas été en retard sur les garçons dans ce domaine, bien au contraire. Leurs parents n'accordent pas toujours une attention très grande à leur formation professionnelle, car ils privilégient surtout une formation générale désintéressée. Mais il s'est opéré vis-à-vis de la scolarisation des filles une véritable révolution bourgeoise.

Les répercussions les plus remarquables, jusqu'ici, de la scolarisation accrue et poussée des jeunes filles se trouvent au niveau du travail professionnel. Cette représentation désormais familière — et pourtant fautive — que "maintenant toutes les femmes travaillent" provient de la bourgeoisie qui n'est pas revenue de son étonnement de voir des filles dûment pourvues de diplômes entrer dans la vie active au moins pour un temps. Ce qui est confirmé en effet par les statistiques, c'est que plus les femmes disposent de diplômes, plus elles travaillent.

La composition sociologique de la population féminine active s'est transformée aussi vite que la propension à la scolarisation des filles augmentait : moins d'ouvrières (il y en a encore beaucoup) et plus d'employées et de cadres moyens et supérieurs.

Réussissant d'autant mieux sur le plan scolaire qu'elles sont issues d'un milieu social plus favorisé, ce sont les filles des milieux cultivés qui vont chercher à "rentabiliser" leurs diplômes par une activité professionnelle. Elles se maintiendront d'autant plus dans la vie active durant la période d'"élevage" des enfants que leurs maris pourront offrir ce luxe. D'autres, moins favorisées ou faisant un autre

(1) *Economie et Statistique*, N° 55, Avril 1974.

choix, s'arrêteront pour reprendre leur activité vers 35 ans, à moins que, optant pour un travail à temps partiel, elles n'arrivent à concilier toutes leurs tâches. Seules les célibataires ont un taux d'activité assez proche de celui des hommes.

DIPLOME ET FECONDITE

Une relation a été mise récemment à jour, la relation entre le niveau d'instruction des femmes et leur fécondité (1). Les femmes qui ont suivi des études secondaires et supérieures se marient plus tard que celles qui n'en ont pas suivi, ce qui est assez explicable, mais elles ont, à âge du mariage égal, une fécondité supérieure à celles qui sont moins diplômées. En particulier les femmes titulaires d'un diplôme universitaire ont une fécondité supérieure à celle des femmes dépourvues de diplôme qui se marient au même âge (1).

D'une manière générale : "En fonction du diplôme d'enseignement général de la femme, la fécondité décroît fortement lorsqu'on passe des femmes sans diplôme (2,41 enfants) aux titulaires du brevet élémentaire (1,86), mais, à un certain niveau d'instruction et de revenu, la fécondité cesse de décroître pour au contraire augmenter ; 2,50 enfants pour les épouses de cadres supérieurs ou de profession libérale, ayant elles-mêmes obtenu un diplôme universitaire".

LES FEMMES ET LE SECTEUR SOCIO-CULTUREL

Nous retiendrons ici une définition du secteur socio-culturel qui tient compte de ses principales institutions : Centres sociaux, Maisons de Jeunes, Clubs ou maisons de quartier, Maisons de la Culture, associations féminines familiales ou de loisirs, etc... Compte tenu de cette définition, nous observons que la composition sociale du public du secteur socio-culturel ne reflète qu'imparfaitement les résultats bruts auxquels nous nous référons au début de cet article. Nous observons même des résultats qui semblent les contredire, si l'on ne tient pas compte de la spécificité de ce secteur.

FEMMES ET ACTIVITES SOCIO-CULTURELLES

Janine LARRUE signale que les femmes trouvent dans les activités culturelles et les activités sociales les motivations les plus fortes pour se regrouper : c'est à ces deux niveaux que la participation féminine est la plus forte.

Dans les centres sociaux et socio-culturels le public est à dominante féminine, surtout après 22 ans. Ce n'est en effet qu'entre 15 et 21 ans que les garçons sont

(1) CALOT (Gérard), DEVILLE (Jean-Claude).- Nuptialité et fécondité selon le milieu socio-culturel.- *Economie et Statistique*, n° 27, Octobre 1971.

majoritaires. De 1966 à 1974 on a constaté dans les centres sociaux A.L.F.A. (1) une progression continue des activités d'expression artistique (qui touchent une majorité de petites filles) et surtout des activités sportives (qui touchent une grande majorité de femmes de plus de 22 ans), une progression lente et discontinue des activités de rencontre et de formation (activités toutes deux particulièrement féminisées, surtout après 22 ans), une lente régression des activités de culture générale et une régression plus marquée des activités de services. La participation des femmes aux activités régulières des clubs du 3ème âge est plus importante que celle des hommes (67 % de femmes). Notons que dans ces clubs la participation des femmes est proportionnellement d'autant plus forte que les effectifs sont plus réduits.

Dans les maisons des jeunes, la féminisation des usagers va de pair avec un vieillissement des adhérents. Cette évolution, quand elle est constatée correspond souvent à un plein emploi des équipements, les locaux étant occupés par les femmes à des heures laissées libres par les jeunes. A certaines heures de la journée les maisons des jeunes prennent des allures de maisons du troisième âge féminin. Cette évolution entraîne parfois des conflits au sein des conseils de maison voire des conseils d'administration. Une féminisation des usagers, soit des centres sociaux et socio-culturels, soit des maisons de jeunes, n'entraîne pas ipso facto un partage d'activité entre hommes et femmes ou entre garçons et filles. Une ségrégation sexuelle des activités socio-éducatives au sein même d'équipements à public mixte semble être le corollaire de la féminisation. Il est difficile de savoir si une activité réputée masculine à l'origine devient féminine parce que les hommes la délaissent ou parce que les femmes l'investissent en masse. C'est là un phénomène très semblable à celui que l'on a remarqué dans le choix des études universitaires ou dans la vie professionnelle (2).

La féminisation du public du secteur socio-éducatif semble assez largement amorcée. L'étude de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Parisienne (3) consacrée aux équipements socio-éducatifs en France, en Grande-Bretagne et en République Fédérale Allemande, conclut à une prédominance assez générale de la fréquentation féminine.

En Angleterre, le Rapport Russel (4) signale qu'en 1968-1969, parmi les inscrits aux cours d'adultes non professionnels, on comptait 67,9 % de femmes.

Pour 1991 une projection de la demande en cours d'adultes (demande qui augmente plus vite chez les femmes que chez les hommes), donne les chiffres suivants : hommes : 480.000 ; femmes : 1 399 000 ; soit près de 3 femmes pour 1 homme inscrit aux cours d'adultes en Angleterre dans 20 ans (1 homme pour 2 femmes en 1968-69).

(1) Association pour le Logement Familial et l'Animation des Grands Ensembles (A.L.F.A.), qui regroupe en 1974-75 : 31 centres socio-culturels, 20 antennes sociales, 314 locaux collectifs résidentiels. (Rapport d'activités 1974-75).

(2) POUJOL (G.).- La division sexuelle du Travail Social.- **Society and leisure**, n° 1, 1974.

(3) **Cahiers de l'I.A.U.R.P.**, n° 23, 1971.

(4) **Adult Education ; A plan for development.**- London Majesty's Stationery Office, 1973.

Le Rapport Russel propose des statistiques portant sur les 249 136 inscrits aux cours offerts par les départements extra-muros des universités et le Workers Educational Association (W.E.A.) en 1969-1970. Ces statistiques montrent que, dans ce domaine, hommes et femmes ne sont pas également attirés par l'étude des mêmes sujets.

Si nul ne sera étonné de voir les femmes plus attirées que les hommes par la musique et la religion, en ce qui concerne la politique extérieure ou l'histoire, ces préoccupations ne sont pas absolument conformes à l'image traditionnelle de la femme.

Sujets étudiés	% Hommes	% Femmes
Archéologie	46	54
Histoire (dont histoire locale)	34	66
Politique extérieure anglaise	39	61
Sciences sociales	61	39
Religion	47	53
Langue et littérature anglaise	28	72
Musique	34	66

En France, on constate que les femmes sont plus nombreuses que les hommes à fréquenter les maisons de la culture (1), dont on sait qu'elles attirent un public privilégié culturellement ; elles sont plus nombreuses aussi à assister au Festival d'Avignon (2).

Adhérents à la Maison de la Culture de Bourges		
	Hommes	Femmes
Adhérents individuels	44,60 %	55,40 %
Adhérents collectivités	43,40 %	56,60 %

(1) IMBERT (Maurice).- Enquête sur la politique culturelle de sept villes.- Rencontres d'Avignon, 1967.

(2) LARRUE (Janine).- Le festival et son public.- L'Expansion, juillet 1968.

Le Festival d'Avignon en 1967			
	Hommes	Femmes	N.R.
Spectateurs	40 %	57 %	3 %

D'autres résultats encore semblent en contradiction avec les statistiques générales sur les comportements de loisir et la participation sociale des femmes.

DES ANIMATRICES BENEVOLES EFFICACES

Dans les maisons de l'enfance, dans les centres aérés, dans les centres socio-culturels on peut compter sur un bénévolat féminin.

Répondant à la question "Qui sont les animateurs bénévoles ?" Marie-Joseph PARIZET, après enquête (1), déclare : "Dans les M.J.C., nous avons trouvé surtout des jeunes animateurs bénévoles ayant entre 20 et 25 ans et appartenant majoritairement au sexe masculin. Dans les centres sociaux, des bénévoles ayant pour la plupart entre 30 et 45 ans (avec une minorité âgée de 50 à 70 ans) et principalement du sexe féminin".

En 1972-1973 les animatrices représentaient 58 % du personnel d'animation bénévole des centres A.L.F.A. ; en 1974-1975 51 %. Les femmes y étaient responsables d'associations, responsables d'activités ou monitrices, elles assuraient ces responsabilités, d'après le rapport d'activité de cette année-là, avec une persévérance semblable à celle des hommes (2). La participation des personnes du 3ème âge à l'animation des équipements est importante ; elles représentent 10 % du nombre total des animateurs bénévoles, mais curieusement ces animateurs sont plus souvent des hommes (63 %).

A en croire l'évolution des effectifs des candidats-animateurs dans les centres de formation professionnelle d'animateurs, une féminisation de la profession est en cours. Par contre, à en croire les informations connues en ce qui concerne les animateurs en exercice, la profession reste très masculine et les candidates-animatrices risquent d'être déçues à l'issue de leur formation, elles semblent pour le moment peu attendues.

Si l'on se réfère à l'exemple des Etats-Unis (3) où d'après nous, la profession de

(1) Enquête effectuée à la demande de la Commission Equipement-Animation du Conseil Régional de la Jeunesse de Paris. Cette étude a bénéficié de l'aide de la Direction Régionale de Paris et du concours CNRS.

(2) Pour l'ensemble des animateurs bénévoles des centres A.L.F.A., on constate que 42 % sont animateurs depuis plus de 3 ans.

(3) SAMUEL (Nicole).- L'animation culturelle aux Etats-Unis : le Récréationisme - Dossiers de l'A.D.R.A.C., N° 26.

récréationiste peut être considérée comme l'homologue de la profession française d'animateur, la profession est et restera masculine (1). Aux U.S.A., où le nombre des récréationistes professionnels employés par les organisations publiques (surtout municipales) était de 169 188 en 1970, il y avait 77 % d'hommes parmi ceux qui travaillaient à plein temps, et 64 % parmi ceux qui travaillaient à temps partiel. Parmi les récréationistes bénévoles qui sont comme en France beaucoup plus nombreux que les récréationistes professionnels, on comptait 64 % d'hommes et 26 % de femmes.

Parmi les 16.719 étudiants se spécialisant en 1970 dans le domaine du loisir aux Etats-Unis, il y avait entre 34 et 37 % de jeunes filles ; la féminisation de la formation semble être du même ordre aux Etats-Unis et en France. 30 % des candidats en formation dans le cycle du CAPASE sont des femmes, elles sont probablement majoritaires (de l'ordre de 52 %) dans les centres de formation de longue durée.

EN GUISE DE CONCLUSION

Le surplus d'instruction dont les femmes disposent actuellement est un capital social qui profite dans une certaine mesure à l'activité économique, mais celle-ci ne semble pas vouloir l'utiliser à son maximum ; toutes les femmes instruites ne travaillent pas, comme nous l'avons vu. Ce surplus d'instruction, les femmes le mettent aussi à la disposition de leurs enfants (2). Il semble aussi et c'est un phénomène qui peut avoir des répercussions sociales importantes s'il se confirme, que les femmes veuillent en profiter pour elles-mêmes et ce, de plus en plus ; leur fréquentation de certaines institutions culturelles en témoigne. L'évolution constatée au niveau des pratiques culturelles semble s'amorcer au niveau de la participation sociale ; la division du travail social entre les sexes ne semble pas devoir être modifiée de si tôt, mais une évolution se fait jour, les femmes prolongent parfois leur action dans le secteur socio-culturel par une prise de responsabilité sociale sur le plan local. Il nous est difficile de conclure à propos du problème de la participation des femmes aux activités socio-culturelles. En matière de modifications culturelles il ne peut s'agir que d'évolution (et très rarement de révolution). Nous avons essayé de souligner dans quels sens allait cette évolution et nous avons remarqué qu'il était difficile de discerner une ligne générale d'évolution. A trop parler de "problèmes féminins" on risque de conclure que la faiblesse de la participation sociale et des pratiques culturelles des femmes est un problème spécifiquement féminin ; nous avons tenté de montrer qu'il n'en était rien. Nous avons notamment insisté sur le fait que la participation sociale en couple semble la pratique la plus courante (à l'exception de la participation syndicale).

(1) Il semble qu'une féminisation de la profession d'animateur soit possible et même nécessaire si la féminisation du public des activités socio-éducatives se poursuit, mais ce n'est pas la seule raison. Il y a actuellement pléthore de candidats animateurs "polyvalents" alors que semble-t-il, l'on manque d'animateurs spécialisés dans des techniques. Une formation spécialisée dans des techniques d'art et d'expression, propres à l'enfance notamment, peut ouvrir des débouchés à des jeunes filles (comme à des garçons d'ailleurs).

(2) Plus que le niveau culturel du père, le niveau culturel de la mère est un facteur essentiel pour la réussite scolaire et sociale de l'enfant.

Si nous avons centré notre article sur la participation sociale des femmes en montrant la faiblesse, nous ne voulons pas pour autant induire qu'il y aurait devant ce type de problèmes une réponse à trouver qui serait adressée spécifiquement aux femmes. Les problèmes soulevés, comme du reste les progrès remarquables, concernent pour l'essentiel aussi bien les hommes que les femmes.

Geneviève POUJOL

Chargée de recherche au D.E.R.D.

The progress of science in the nineteenth century has been remarkable. It has been a period of rapid advancement in all the sciences, and the results have been of the most important nature. The discovery of the laws of electricity and magnetism, the invention of the steam engine, and the discovery of the laws of heredity are some of the most important achievements of this period. The progress of science has been the result of the efforts of many great men, and it has been a period of great activity and discovery.

The progress of science has been the result of the efforts of many great men, and it has been a period of great activity and discovery. The discovery of the laws of electricity and magnetism, the invention of the steam engine, and the discovery of the laws of heredity are some of the most important achievements of this period. The progress of science has been the result of the efforts of many great men, and it has been a period of great activity and discovery.

CONCLUSION

The progress of science in the nineteenth century has been remarkable. It has been a period of rapid advancement in all the sciences, and the results have been of the most important nature. The discovery of the laws of electricity and magnetism, the invention of the steam engine, and the discovery of the laws of heredity are some of the most important achievements of this period. The progress of science has been the result of the efforts of many great men, and it has been a period of great activity and discovery.

The progress of science in the nineteenth century has been remarkable. It has been a period of rapid advancement in all the sciences, and the results have been of the most important nature. The discovery of the laws of electricity and magnetism, the invention of the steam engine, and the discovery of the laws of heredity are some of the most important achievements of this period. The progress of science has been the result of the efforts of many great men, and it has been a period of great activity and discovery.

DE LA BENEVOLE A L'ELUE LOCALE

"Il arrive souvent aussi que les petites filles se mettent spontanément au service des garçons, pour les aider dans des jeux auxquels pourtant elles ne participent pas directement".

Elena Gianini BELOTTI
 ("Du côté des petites filles" -
 Editions des femmes, 1975).

"Sans doute n'y a-t-il qu'une seule histoire où se trouve entraîné tout le genre humain. Mais cette histoire est presque exclusivement l'œuvre des hommes. D'après les résultats, ce n'est pas là leur faire un compliment".

Edith THOMAS
 ("Les Pétreoleuses" - GALLIMARD, 1963)

Des généralités

On sait bien que les instances où se prennent les décisions importantes pour la collectivité, qu'il s'agisse d'économie, de politique, de justice, ou de problèmes sociaux, sont composées en grande majorité d'hommes. Il en est de même des instances où cette collectivité est représentée, où des personnes élues ont le droit et le devoir de parler au nom des autres. Par contre, la production, elle, est largement mixte puisque les femmes représentent 38 % de la population active, et cela depuis déjà bien longtemps (1). Mais on sait également que plus l'autorité et le salaire attachés à une fonction sont importants, plus rares sont les femmes.

Aussi ne ferons-nous que rappeler certains chiffres – pour mémoire.

Dans les assemblées nationales, en France, en Italie, en Grande-Bretagne, comme

(1) 39 % en 1906.

en R.F.A., le pourcentage de femmes élues diminue depuis la dernière guerre ; il avoisine 1,5 %. En 1968, aux U.S.A., on comptait 11 femmes à la Chambre des Représentants, une au Sénat. En Suède et au Danemark le pourcentage est un peu plus important. Il a sensiblement augmenté aux dernières élections belges (de 8 à 26 sur 396 élus). En U.R.S.S. on compte 29 % de femmes parmi les députés à l'échelon national ; en Chine on s'efforce d'obtenir une proportion de 30 % de femmes dans tous les organismes directeurs.

En France, aux échelons locaux, la participation féminine s'est améliorée récemment puisque le nombre de femmes élues a doublé en 1971. Mais il ne faut pas oublier qu'à cet échelon-là aussi la part des femmes ne faisait que régresser à chaque élection depuis 1947.

Cependant l'élection, à quelque niveau que ce soit, n'est qu'un indice. Pas plus que la présence de femmes dans un gouvernement, cela ne suffit à déterminer la position des femmes par rapport aux responsabilités politiques, encore moins par rapport à la vie politique tout court.

On a souvent noté, en France, un désintérêt pour la politique plus important chez les femmes que chez les hommes. Elles sont moins inscrites sur les listes électorales, elles s'abstiennent davantage aux élections (1) ; la différence est encore plus sensible en ce qui concerne l'appartenance à un parti politique. Rappelons ce bilan fait en avril 1975 par "Le Monde", dans un article intitulé "Des Syndicats au Gouvernement" :

"Le nombre des femmes dans les partis politiques reste très faible, bien qu'en augmentation cette dernière décennie. Le parti communiste, qui compte 125 000 femmes, semble avoir le plus grand pourcentage d'adhérentes : 27 %. Il serait suivi de près par le parti socialiste unifié et le centre Démocratie et Progrès (25 %). Le nombre de militantes dans les autres partis varie de 20 à 10 %.

Quand on monte dans la "hiérarchie", leur nombre se raréfie. Ainsi, au bureau politique du parti communiste, il y a 2 femmes sur 20, au comité central 16 sur 118. On note un large progrès, puisqu'en 1967 elles étaient respectivement une et 9.

Au Congrès de Suresnes, en mars 1974, le parti socialiste a décidé que 10 % de femmes, au minimum, siègeraient dans tous les organes du P.S. Au bureau politique, il y a actuellement 3 femmes sur 27 ; elles sont 2 sur 12 au secrétariat national et 14 sur 130 au comité directeur.

Les Républicains Indépendants ont, à leurs dernières assises, élu 3 femmes au comité directeur. A l'U.D.R. les proportions sont encore moindres, puisque l'on compte 3 femmes sur 119 au comité central et 1 sur 28 au bureau

(1) CHARZAT (Gisèle).- Les Françaises sont-elles des citoyennes ? - Paris, Denoël - Gonthier, 1972.

exécutif. La situation n'est guère meilleure dans les mouvements d'extrême gauche : à la Ligue communiste révolutionnaire, il y a 1 femme sur 13 membres au bureau politique et 12 sur 60 au comité central.

Le nombre de femmes syndiquées est difficile à évaluer. On estime finalement qu'il varie entre 20 et 25 % des adhérents, chiffres modestes mais intéressants cependant, si l'on considère que les femmes ne représentent que 38 % de la population active. Aux organes dirigeants, à la C.G.T., à la C.F.D.T. ou à Force Ouvrière, leur représentation tourne autour de 10 % (1 sur 9 à la commission exécutive de la C.F.D.T. ; 2 sur 14 au secrétariat confédéral de la C.G.T.).

Enfin, il n'y a aucune femme au conseil exécutif du Conseil national du patronat français (sur trente-cinq membres)".

A une époque où l'opinion publique semble être sensibilisée surtout aux changements qui interviennent dans la "condition féminine", il n'est peut être pas inutile de souligner les points sur lesquels il y a stagnation, voire régression :

- la part des femmes dans la population active, remarquablement stable, et l'infériorité de leur salaire (75 % des salaires masculins) ;
- leur faible part dans la vie politique ;
- leur moindre participation aux activités culturelles en général, renforcée par une moindre intégration dans des activités associatives (1).

Cependant, nous avons constaté que, sur un point au moins, les Françaises avaient rattrapé et même dépassé le niveau atteint après la dernière guerre. Il s'agit de leur présence dans les municipalités et dans les conseils municipaux. Cette progression s'observe aussi dans plusieurs pays d'Europe.

En France on compte 20.700 élues, soit 4,40 % de l'ensemble des conseillers municipaux (466.000 personnes environ). Sur 38.000 maires on compte 553 femmes maires, soit environ 1,5 %. Certes cela est très peu. Brigitte GROS note dans son étude (2) : "Un Français sur 35 accède à ce premier échelon de la vie politique, la magistrature municipale, mais seulement une Française sur 650. L'inégalité est flagrante". Cependant la progression est déjà suffisamment sensible pour être remarquée.

*
* *
*

(1) Cf. l'Enquête du Secrétariat d'Etat à la Culture sur les "Pratiques Culturelles des Français", et l'article de G. POUJOL dans ce numéro des Cahiers de l'Animation.

(2) GROS (Brigitte).- Qui sont ces femmes élues ?.- Doc. Ronéo., jan. 1975.

Que savons-nous de ces femmes élues ? Les statistiques du Ministère de l'Intérieur ne tiennent guère compte du sexe. Combien de femmes parmi les 1.123 maires (1) déclarés sans profession ? L'enquête effectuée par la Fédération Mondiale des Villes Jumelées pour préparer la Conférence de Lomé donne quelques informations d'ensemble (sur 716 femmes maires) :

- la plus grande majorité (82 %) seraient à la tête de communes de moins de 1.000 habitants ;
- 15 % dirigeraient des communes de 1.000 à 3.000 habitants ;
- 10 % des communes comptant plus de 10.000 habitants seraient administrées par des femmes.

Robert GENEST, rapporteur de cette étude, n'a recensé qu'une seule femme maire dans une ville dépassant 30.000 habitants. Brigitte GROS, elle, en a trouvé trois !

D'après la F.M.V.J., 58 % des femmes maires sont mariées, 22 % sont veuves, 16 % célibataires, alors que 90 % des hommes maires sont mariés.

60 % des femmes n'exercent pas de profession, contre 20 % seulement des hommes. Avant leur élection 30 % des femmes avaient des responsabilités dans le domaine social (B.A.S., associations familiales, parents d'élèves...) essentiellement, mais aussi, pour certaines, dans le domaine syndical ou politique (5 % des femmes maires auraient eu des responsabilités de ce type). La moitié des hommes auraient eu des responsabilités syndicales ou politiques tandis qu'aucun n'aurait eu de responsabilité dans le domaine social.

Aucune indication sur l'origine sociale de ces femmes, hormis ce bref paragraphe que nous livrons tel quel :

"Dans cette étude, nous avons été frappés par le nombre important, dans certaines régions, de maires nobles. Les "Madame de ..." représentent 40 % des Femmes-Maires en Vendée et dans la Manche, 22 % dans les Pays de la Loire, 19 % en Basse-Normandie, 15 % dans la région du Centre, qui inclut également les départements des bords de Loire, pays des châteaux. La moyenne nationale se situant à 8 %, c'est une consécration du caractère de notables des maires dans une France administrativement rurale".

Mais il faut noter, à la suite de l'auteur, que son échantillon même est à prédominance rurale.

L'étude de Brigitte GROS porte sur les Yvelines, donc sur un département à prédominance urbaine. Comme dans quatre autres départements de la région parisienne, la proportion des femmes élues est plus importante que dans l'ensemble du pays, puisqu'elles constituent 12 % du total des conseillers. Son étude porte donc sur 435 élues :

(1) Source : Ministère de l'Intérieur, Octobre 1974.

"Leur répartition par tranches d'âge reproduit la jeunesse relative de notre département. 43 % d'entre elles ont moins de 45 ans. Et 11 % seulement plus de 65 ans. Plus de la moitié exercent une profession. Parmi celles-ci, la plus représentée est la catégorie des salariés (17 %). Viennent ensuite les enseignantes (13 %). Puis les professions médicales (docteurs, infirmières, assistantes sociales) (8 %). Les professions les moins représentées sont les cultivatrices (4 %) et les commerçantes (3 %)"

*
* *
*

Nous pensons que dans les années qui viennent les femmes vont accéder en plus grand nombre aux responsabilités locales. Du moins l'on va s'efforcer d'admettre plus largement leurs candidatures et l'on assiste déjà aux efforts conjugués des partis et de certains mouvements féminins (1) pour susciter des candidatures de femmes. Il se pourrait que ce qui était jusqu'à maintenant un handicap, devienne, dans une certaine mesure, un avantage.

La conférence internationale sur "La promotion de la femme aux responsabilités communales" qui s'est tenue cet été, dans le cadre de l'année internationale de la femme, à Lomé, est, à notre avis, un signe. Il est désormais nécessaire que cette participation féminine continue à progresser et même, si possible, qu'elle passe à un autre ordre de grandeur.

Notre objectif, dans cet article, n'est pas tant d'expliquer les causes de cette évolution que d'amorcer une étude concrète de ce que font les femmes dans les Conseils, de la manière dont elles perçoivent l'action municipale et de ce qui leur a permis d'accéder à ce type de responsabilité. Encore faut-il préciser que notre étude est loin de couvrir tous les cas de figure probables. Tout d'abord, nous n'avons pu rencontrer que des femmes qui exerçaient leur mandat municipal dans la région parisienne. De plus, nous n'avons pas cherché à reproduire en miniature une typologie des diverses sortes de femmes qui exercent des responsabilités dans ce cadre. Cela dépassait très largement nos possibilités matérielles d'autant que, dans son ensemble, cette population, quoique réduite, est bien mal connue, comme nous l'avons vu un peu plus haut.

Des femmes militantes politiques qui, par l'action politique, parviennent aux responsabilités municipales, nous ne disons presque rien. Nous ne parlerons pas non plus de cet autre mode, sans doute encore fréquent d'accession aux municipalités, que constitue la notabilité familiale.

Nous sommes en effet partis d'une question relativement précise qui n'englobait pas a priori ces cas de figure. Cette question était celle des liens existant entre l'action culturelle, les associations volontaires et la position des femmes vis à vis des problèmes locaux. Il s'agissait en somme de savoir si l'action dans des associations pouvait servir de tremplin aux femmes pour accéder aux responsabilités municipales, et si, en retour, leur action en tant qu'élues tendait à poursuivre les objectifs, les méthodes de ces associations.

(1) Notamment l'Union Féminine Civique et Sociale et l'Association des Femmes Démocrates.

Un mot enfin sur notre méthode d'exposition. Nous disposons d'un matériel restreint, nous avons choisi d'en exposer l'essentiel sous forme de cas : espoir de laisser moins le lecteur, certes, mais aussi commodité. L'exposé de ces cas va nous permettre l'économie d'une classification des attitudes plus ou moins féministes, et de l'exercice périlleux de prise de position théorique en la matière.

*
* *
*

Des cas

Depuis 1971, Madame A. est maire d'une commune de 30.000 habitants dans la région parisienne. Retraitée de l'enseignement, elle s'occupe à plein temps des affaires municipales. Dans cette ville, ce sont les partis politiques qui ont proposé chacun une femme : "ils n'avaient pas assez de monde", explique-t-elle. Quatre femmes ont ainsi été élues ; à la suite d'un événement imprévu, Madame A. fut désignée comme maire. Elle ne s'y attendait pas du tout.

Depuis les débuts de sa vie professionnelle Madame A. est militante syndicale et militante du parti socialiste : "Je suis travailleuse et dévouée, dit-elle, c'est pour cela que le parti m'a demandé de figurer sur la liste".

Quant aux trois autres femmes, Madame A. ne m'en dira pas grand-chose, visiblement elle n'a pas de rapports privilégiés avec elles : "Deux sont de véritables nulités, la troisième fait partie du noyau actif dans le conseil. C'est aussi une militante, mais elle est C.D.P. Au conseil elle travaille exclusivement dans le secteur social, c'est une femme très occupée. "C'est d'ailleurs normal, dit Madame A., les gens qui ont du temps, c'est qu'ils ne font rien et ils ne feront rien !".

De toute manière c'est surtout le maire et ses six adjoints (tous des hommes) qui font l'action municipale et Madame A. est satisfaite de cette équipe : "Depuis le temps que j'ai des responsabilités syndicales et politiques, j'ai l'habitude de diriger des équipes masculines". Evidemment il y a eu toutes sortes de problèmes techniques et financiers qui étaient eux plus nouveaux. Madame A. s'y est mise et puis, dit-elle, "quand on a l'habitude de travailler...!".

Son travail de maire la passionne plus qu'elle ne l'imaginait, semble-t-il : "C'est concret et varié, on voit des réalisations et puis on peut s'occuper des gens, les réunir, discuter avec eux... ils viennent me voir facilement, à la mairie..., quand il y a des travaux dans une rue, je vais voir le chantier, je parle avec les habitants, je peux leur expliquer pourquoi on a entrepris ça...".

Rôle d'homme, de femme ? Peu importe. Madame A. ne me parlera pas des différences. De toute évidence ce n'est pas son problème : "l'Année de la Femme, c'est énervant, c'est mièvre !". Si les femmes veulent participer à la vie publique, elles n'ont qu'à le faire. Seulement, avec les hommes, il faut être nette ! On est là pour faire le travail et c'est tout. Il n'y a pas de difficulté... !

Pourtant, un peu plus tard, Madame A. me fera cette déclaration quand même

étonnante : "Evidemment je ne suis pas mariée, je n'ai pas d'enfants. J'ai toujours milité et tenu à militer avant tout. Je ne me suis pas mariée pour pouvoir militer, et non l'inverse ! Si j'avais fait un autre choix, si j'avais eu des enfants je les aurais gardés moi-même..."

Madame A. est de cette génération d'aînés qui — petit garçon ou petite fille — se sont trouvés très tôt soutiens d'une famille nombreuse dont le chef était une jeune veuve.

*
* *
*

Toujours dans la région parisienne, mais dans une ville qui a moins de 10.000 habitants, Madame B.

Elle a été pressentie pour les élections de 1959. "Ca a été l'affolement". Son mari l'a encouragée. Maintenant elle exerce son 3ème mandat en tant que maire-adjoint chargée des Affaires Culturelles. Pour quelles raisons le maire de l'époque avait-il fait appel à elle ? "Je suis pas mal active, et puis j'avais cinq enfants dans la même école, alors je m'occupais beaucoup de la Caisse des Ecoles". Ajoutons qu'avant son mariage Madame B. militait dans un mouvement de jeunesse et encadrait des colonies de vacances.

Au début de son premier mandat, Madame B ignorait tout. Elle s'est formée dans les stages de l'U.F.C.S., mais aussi en travaillant avec l'équipe locale ; la réalisation en équipe féminine du dossier sur la vie communale a permis la rédaction d'un rapport qui "a beaucoup étonné le maire".

En 1971, quatre autres femmes sont élues. Le principe de choix semble avoir été le suivant : des femmes actives sur un plan associatif et qui habitent dans des quartiers différents. Sont ainsi pressenties des femmes qui jouent un rôle plus ou moins important dans des syndicats de co-propriétaires ou des associations de résidents. "L'une a déçu", dit Madame B., une autre a déménagé. Les deux dernières sont bien, elles ont de l'influence dans le conseil, elles travaillent. Elles aussi se sont formées : "Les femmes ont le souci de se former beaucoup plus que les hommes, par souci d'honnêteté".

"On s'occupe beaucoup des questions sociales parce que les hommes ne s'y intéressent pas. Pour le budget on a eu du mal à faire notre trou, maintenant ça y est. Il faut avoir l'oreille un peu partout. Les hommes ont pris conscience que les femmes étaient utiles dans toutes les commissions parce qu'elles sont une source riche et crédible d'informations, qu'elles ont des contacts fréquents avec la population, mais aussi avec les associations". "La présence d'une femme est utile parce qu'elle est là ! Cette Lapalissade n'a rien d'anodin. La femme qui est là, c'est celle qui ne travaille pas. Elle est là dans la journée, elle rencontre les autres femmes qui ne travaillent pas, elle connaît "la vie des gens", et surtout très vite les gens la connaissent. Madame B. est arrivée en tête de liste !

La politique est pour Madame B. un sujet d'inquiétude. L'équipe municipale n'est

pas politique : "Le maire doit être le maire de tous les habitants". "On se défend de faire de la politique, mais je ne sais pas si ça va pouvoir durer. Quand on est marqué politiquement on est moins libre. Certains sont individuellement rattachés à des groupements politiques, moi je ne me sens pas encore mûre, mais je sens aussi qu'il va falloir".

Pourquoi cette crainte ? "Ca bouge, ça bouge beaucoup, notamment les jeunes... il va falloir se déterminer... il y aura un choix, il va falloir prendre position... ça va à toute vitesse".

*
* *
*

Madame C. a été élue conseillère en 1965. En 1971 elle était ré-élue (avec le meilleur score de la liste) et on lui attribuait un poste de maire adjoint, chargé des affaires sociales. Malgré ses nombreux enfants, Madame C. a exercé longtemps son métier d'institutrice. Puis elle a milité activement dans une association de parents d'élèves. C'est pour cette raison — pense-t-elle — qu'on a fait appel à elle. "De toute manière, maintenant, il faut des gens qui sont connus et compétents, ce sont ceux qui se dévouent dans la ville, dans les associations locales".

Responsable des affaires sociales, elle travaille aussi dans d'autres commissions dont la commission scolaire.

"Tous ces hommes sont très pris, ils sont fatigués le soir, parfois il y en a qui dorment. Ils ont pris conscience que nous faisons du boulot sur le terrain, auprès de la population, ça compte... Mais dans les grandes décisions je ne compte pas tellement".

Madame D. intervient. Elle est également conseillère municipale depuis 1965 : "Parce que ça n'est pas dans ton tempérament de "peser" comme ça... mais je crois que le maire t'écoute bien..."

Elles se mettent d'accord : "Nos jeunes collègues (élues en 1971) sont plus rouées que nous. Elles sont davantage prêtes à peser leur poids..."

Madame D. doit avoir, elle aussi, un peu plus de la cinquantaine. Elle a travaillé quelque temps dans une grande entreprise, puis elle s'est arrêtée pour élever ses deux enfants. Lorsque le maire a sollicité sa candidature, elle n'a pas compris et a d'abord cru qu'il demandait son mari. Elle s'inscrit en faux contre ce que disait, à l'instant, Madame C., "je ne militais nulle part, je n'avais aucune responsabilité dans la commune". Madame D. lui rappelle qu'elle avait su montrer, à l'occasion, ses capacités d'initiative et d'organisation.

Est-ce une forme habituelle d'échange entre ces deux femmes qui travaillent ensemble depuis des années ?

Au début de son mandat, Madame D. a eu des problèmes familiaux, son mari était "flatté, mais excédé". "On en faisait trop, on se donnait trop de mal, on ne savait

pas bien comment s'y prendre", reconnaissent-elles toutes deux.

Politiquement elles ne sont pas d'accord : "On l'a dit au début, puis on n'en parle plus".

N'aimeraient-elles pas exercer des mandats plus importants ?

Madame C. : "Moi ça m'aurait plu, mais c'est trop tard. Remarquez, je suis toujours très désolée de voir la chose politique s'emparer des affaires communales. Tout devient très difficile quand on a des références politiques. Je ne suis pas assez fine, globalement on est d'un côté ou de l'autre, les tendances c'est trop compliqué, on est mal initié. Mais ça doit être sympa d'être dans une commune politiquement unie". Madame D. renchérit contre "les gars très politiques qui savent faire des salades électorales... les femmes sont plus régulières. On n'aime pas les entourloupettes".

Elles semblent toutes deux pleines d'admiration pour leur maire : "Il est brillant, il sait rendre les choses accessibles, il a l'esprit de synthèse et puis c'est un homme de chiffres et de gestion". Ne serait-ce pas là les principales qualités dont on prétend fréquemment que les femmes sont dépourvues ?

*
* *

Madame E. : "Le Secrétaire général de la mairie est venu me chercher. Mon mari était au Conseil d'Administration de l'Association des co-propriétaires, il était connu, nous étions connus. Il fallait des femmes".

Ainsi commence le récit que Madame E. fait de son entrée au Conseil Municipal de sa commune (un peu moins de 10.000 habitants). Elle ajoute qu'elle avait participé à la création d'un club de femmes dans la cité neuve où elle demeure avec son mari et ses trois enfants.

Ancienne militante de la jeunesse ouvrière catholique, elle a travaillé pendant 12 ans, et elle a eu des responsabilités syndicales.

Pour la municipalité "j'ai beaucoup hésité, dit-elle, l'aspect politique m'inquiétait. Ils ont fini par me rassurer à force de me dire que ça n'était pas politique". Son mari l'a soutenue aussi. Il a promis de l'aider : "on a toujours pris nos engagements à deux", dit-elle. Elle avoue qu'en fait il ne l'aide pas beaucoup ni pour le travail de la maison, ni pour celui du Conseil, mais il discute avec elle des problèmes de la commune. Un interlocuteur en qui on a confiance, nous verrons que cela ne semble pas très fréquent.

Pourtant Madame E. n'est pas la seule femme au Conseil. Trois autres ont été élues en même temps. L'une d'elles est assistante sociale, les deux autres sont, comme Madame E. mères au foyer. Elles se sont connues peu à peu au Conseil, elles siègent ensemble dans plusieurs commissions. Mais celles qui ne travaillent pas ne semblent pas avoir plus de contacts avec celle qui travaille qu'avec n'importe quel membre du Conseil.

"Au début, quand l'une de nous intervenait, dit Mme E., il y avait pas mal de ricanelements. C'était la mentalité des hommes, ça a changé... d'abord parce que le climat en général a changé, mais aussi parce qu'on a conquis notre place, on s'est fait estimer". Quand elle a commencé, Madame E. craignait que le Conseil cherche à l'utiliser. Mais ce ne fut pas le cas, c'était encore pire, "on ne cherchait même pas à nous utiliser".

Dès leur élection ces trois femmes se sont préoccupées de leur formation. "On a été les seules ! Il est vrai que c'est plus dur pour les hommes. Ils devraient avoir des heures de délégation comme les syndicalistes".

A l'U.F.C.S. elles ont trouvé les moyens d'acquérir une compétence technique, un vocabulaire, des informations, une conception plus élargie des problèmes. Elles ont pu se constituer, grâce aux échanges avec un grand nombre de femmes confrontées aux mêmes problèmes, une sorte de réseau de relations qui recouvre des expériences tentées, des problèmes résolus, etc... Tout cela aboutit à une meilleure confiance en soi, renforcée par un travail sur l'expression, la prise de parole, les discussions.

"Influentes parce que compétentes", ce fut pendant de nombreuses années le slogan principal de l'U.F.C.S. Ayant acquis cette indispensable confiance en elles, les femmes ont "tarabusté", comme dit Madame E., dans plusieurs sens : l'information tout d'abord, aussi bien à l'intérieur du Conseil entre les diverses commissions qu'entre le Conseil et la population.

Après diverses améliorations obtenues sur ce plan (Madame E. souligne que ce n'est pas seulement leur œuvre, qu'il y a aussi un mouvement général pour que l'information circule mieux), elles réclament, à présent, la création d'une commission extra-municipale. Elles s'occupent bien entendu des affaires sociales : "on y a collé les femmes".

Madame E. a elle aussi des soucis avec la politique. Elle s'est aperçue bien vite que la municipalité n'était pas aussi apolitique qu'on voulait bien le dire. "Je suis prise en sandwich, dit-elle, il y a au Conseil deux membres de l'opposition, souvent je serais d'accord avec eux, mais si je n'ai pas fait la remarque avant eux, je ne peux plus, je suis coincée par la solidarité". Sur ce plan, apparemment, la belle unité féminine d'action n'existe plus. Madame E. se sent très isolée au Conseil. Quelquefois, "quand il y a des votes difficiles, je discute avec des militants que je connais, qui n'ont rien à voir avec la commune". Elle souffre de cette solitude, mais elle ne se sent pas prête à s'engager dans un parti "parce qu'on est moins libre", mais aussi parce qu'aucun ne semble répondre à ses aspirations.

Madame E. ne sait pas encore ce qu'elle fera aux prochaines élections. "Tant que je suis à la municipalité je n'ose pas, dit-elle, mais ce qu'il faudrait faire maintenant c'est trouver d'autres femmes et qu'elles aillent à la municipalité... Elles peuvent dépolitiser. Elles ont une autre manière de voir, elles cherchent une efficacité réelle pour la qualité de la vie. Elles peuvent faire mieux la nuance entre l'action locale et le parti".

Et puis, conclut-elle, "dans les communes de banlieue c'est elles qui apporteront

la vie... parce qu'elles sont plus dedans. C'est vrai, les hommes, en banlieue, ils sont toujours un peu déracinés".

*
* *
*

Le Conseil Municipal où travaille Madame F. compte six femmes sur 27 conseillers, 2 sont à la municipalité depuis 1965, quatre ont été élues en 1971. Deux maires adjoints sont des femmes, l'une est chargée des affaires sociales, l'autre d'un nouveau quartier très important de la commune.

Madame F. est éducatrice spécialisée mais ne travaille plus depuis longtemps. Cependant elle a toujours été active dans sa commune, en particulier dans une association familiale. Elle est co-optée en 1971 par une conseillère municipale décidée à renforcer la présence des femmes, malgré les réticences du maire qui redoutait, semble-t-il, que les femmes ne fassent perdre des voix à sa liste. En fait, dans la quasi-totalité de la commune, les femmes sont arrivées dans la première moitié de la liste.

Ces six femmes sont parvenues au Conseil par des chemins divers. Trois étaient des militantes locales : association de parents d'élèves, équipe locale de l'Union Féminine Civique et Sociale, association familiale. Une a été proposée par un parti, une autre est la "femme de paille du maire"... "Elle est là pour faire une voix de plus". La sixième est un médecin, elle remplace un autre médecin, elle représente la profession, "elle est plus médecin que femme", dit Madame F. Quatre de ces six femmes, dont Mme F., sont actuellement mères au foyer.

Elle explique ce qui lui a permis d'accepter : "J'en avais envie, dit-elle. C'était ça ou reprendre une activité professionnelle. Mais reprendre mon boulot, c'était compliqué... et puis je n'en ai pas besoin sur le plan financier. Dans la famille tout le monde a été d'accord, les enfants étaient plutôt fiers et puis aussi déjà grands".

Son mari lui a été d'une aide précieuse parce qu'il discute avec elle des problèmes de la commune et qu'il est très au courant des questions d'urbanisme.

Madame F. a abordé cette tâche nouvelle avec un grand sérieux. "Avant les élections il y a eu une réunion de l'équipe, je pensais qu'on allait discuter de notre programme, et j'en avais préparé un... j'étais la seule. Alors je ne l'ai pas sorti..." Ensuite elle est allée se former à l'U.F.C.S., parce que c'était la formation la moins chère. Les bénéficiaires en ont été les mêmes que pour Madame E. Cependant Madame F. trouve qu'interviennent surtout des gens de la majorité et des alentours. Elle regrette un peu un certain manque de contradiction. Mais les apports techniques ont été d'une importance très grande : "Pouvoir lire le budget alors qu'on nous a toujours dit que c'était trop dur", est une satisfaction intense doublée du fait que là encore les femmes sont "à peu près les seules à poser des questions sur le budget".

Madame F. travaille au Bureau d'Aide Sociale et dans différentes commissions : urbanisme, animation. Elle s'occupe également du syndicat des ordures ménagères et de la caisse des écoles. Son action n'est pas simple, dit-elle. Dans plusieurs cas

— aménagement d'un terrain d'aventure, entretien des bois... — Madame F. n'a pas été entendue du Conseil. C'est par une action extérieure, dans le cadre d'associations, que Madame F. a réussi à faire aboutir ces projets. Mais, dans d'autres cas, "quand la population n'a pas réagi suffisamment", ce fut l'échec.

L'influence des femmes dans la politique municipale ? Madame F. me répond d'abord par des chiffres : "En 1971, le budget social représentait 2 % et celui des sports 20 %. En 1975, le budget social est de 13 %. Beaucoup d'efforts ont été faits pour les enfants, pour les personnes âgées, pour les jeunes et pour l'Action Culturelle en général. L'influence des femmes a été déterminante aussi sur le plan de l'information, une commission a été créée qui publie un journal, mais, ça circule toujours aussi mal".

Cependant, il y a eu de réelles tentatives pour informer la population, "mais ne sont informés que les gens qui viennent chercher les informations". Madame F. avoue volontiers que beaucoup de gens se rendent chez elle pour obtenir des informations ("c'est normal, dit-elle, je suis sur place"). et qu'elle les donne.

Un peu comme Madame E., Madame F. trouve que sa position au sein du Conseil Municipal est difficile à tenir. "Plus de la moitié des conseillers ne font rien", dit-elle. Pas de solidarité particulière entre les femmes : une absence de projet politique général, un travail au coup par coup : "Notre maire a le cœur sur la main. C'est le dernier qui est venu demander quelque chose qui l'obtient, mais dans quoi ça s'inscrit ? On ne sait pas... et puis maintenant il est complètement de l'autre côté de la barrière, il ne fait plus partie de la population, il ne sait plus ce que veulent les gens... pourtant les gens s'expriment plus".

Longtemps Madame F. s'est sentie très isolée dans son opposition relative au maire et à la majorité du Conseil. "Maintenant, je suis moins seule, on se retrouve souvent un petit groupe sur les mêmes positions". Il est néanmoins exclu qu'elle se présente à nouveau dans cette même liste et il lui paraît difficile de se présenter dans une autre : "Je ne veux pas, dit-elle, débiter l'équipe". Contre son gré Madame F. va peut-être devoir quitter l'action municipale.

Quant à exercer un mandat dans un autre cadre, voici ce que Madame F. en pense : "Je ne veux pas me disperser, faire les pots de fleurs, et je ne connais pas les problèmes là-haut" (le district). Le Conseil Général ? "Ca doit être l'enterrement. C'est à celui qui tire le plus pour sa commune et pas pour le bien commun ; notre maire est au Conseil Général, pour les affaires scolaires, ça se sent drôlement, on va avoir un 2ème lycée... mais dans la commune voisine il n'y a rien !".

Madame F. non plus ne se sent pas "mûre" pour entrer dans un parti politique ; pourtant elle reconnaît que la politique "ça l'intéresserait bien", mais elle ajoute : "Je n'ai pas envie de luttes byzantines. Nous on a le souci d'être efficaces, on a l'impression de faire quelque chose dans une commune. Si le mode de vie politique changeait ça serait possible".

En 1971, Madame G. était présidente d'un club féminin dans une commune de 15.000 habitants. Le maire sortant ainsi que l'instigateur d'une liste d'opposition ont demandé à la rencontrer en vue de constituer leur liste. Madame G n'a pas été surprise. Elle était convaincue que l'association dont elle était présidente représentait une certaine force dans la commune. Ce groupe avait d'ailleurs montré son intérêt et ses compétences au sujet de la commune et de la vie communale en organisant, quelque temps auparavant, une exposition fort remarquée sur ces thèmes.

Le Conseil municipal de cette commune comprenait déjà depuis plusieurs mandats un petit nombre de femmes, deux d'entre elles se représentaient en 71. Pour des raisons que le maire aura l'occasion de nous expliquer (voir ci-dessous) il paraissait nécessaire d'étoffer leur participation. Pour Madame G. il n'y a pas de mystère : c'est à cause d'une évolution de la société globale qu'il fallait des femmes, "plus personne n'ose être ouvertement misogyne", et c'est à cause de l'importance de ce club féminin que l'on s'adressait à elle, d'autant que se trouvait là une petite réserve de femmes déjà bien formées.

Sollicitée, Madame G. a répondu : "Je veux bien, mais pas seule". Elle souhaitait que les femmes constituent un tiers du Conseil. Finalement elle se présenta avec deux autres responsables du club féminin. Le maire, par ailleurs, obtint les candidatures de deux autres femmes qui "représentaient" à la fois des catégories socio-professionnelles et des quartiers. Compte tenu de celles qui étaient réélues, cela portait à 7 (sur 27) le nombre de femmes conseillers.

En réalité, là encore, seules celles qui n'exercent pas de profession travaillent de façon considérable pour la commune, mais cela fait tout de même cinq personnes. Madame G. est de celles-là. Mariée et mère de famille ses études supérieures à peine finies, Madame G. n'avait ni travaillé, ni milité nulle part. Mais, dans le grand ensemble où elle habitait avec ses jeunes enfants, elle a vécu la solidarité entre femmes dont les vies se ressemblent et les problèmes sont semblables, ainsi que cet isolement tant de fois décrit.

Elle ressentait la nécessité d'un lieu de rencontre pour les femmes et, lorsqu'une association féminine fut créée, elle prit tout de suite une part active dans son fonctionnement, mais, dit-elle, "j'étais complètement ignorante, je ne comprenais rien..."

C'est par cette association et pour elle que Madame G. ainsi que d'autres femmes se sont formées. Plusieurs d'entre elles sont entrées dans le cycle du C.A.P.A.S.E.(1), ont suivi des stages du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports ainsi que de l'Union Féminine Civique et Sociale.

Une fois au Conseil Municipal, les femmes se sont réparties dans les diverses commissions. "Moi j'ai demandé les finances, j'y tenais pour montrer qu'une femme est capable. Il (le maire) a accepté pour me faire plaisir".

(1) Certificat d'Aptitude à la Promotion des Activités Socio-Educatives.

Madame G. a demandé toutes les informations nécessaires au Président de la commission, "il ne m'a rien donné, je me suis débrouillée". Elle travaille aussi à la commission technique : "On m'a confié deux choses très embêtantes. Moi j'ai trouvé intéressant de négocier avec des entreprises, d'étudier les marchés..."

Mais Madame G. a eu très tôt l'impression qu'on lui confiait des choses tout en la "surveillant". Ils avaient peur de me laisser apparaître comme celle qui a le pouvoir". Par exemple : la municipalité avait décidé de faire une enquête sur la commune, il fallait animer des réunions de quartier. "On est rompues à tout cela, nous, par l'association", mais il fallait qu'un homme en ait la responsabilité. Heureusement, ajoute Madame G., "celui-là il est gentil, il n'a pas besoin de se mettre en avant".

"J'ai mis longtemps à me rendre compte que je leur faisais peur, je ne suis pas assez maligne pour avoir l'air soumise. C'est ça l'arme des femmes. Mais moi, je n'ai jamais ressenti d'infériorité par rapport aux hommes".

Pour l'avenir, Madame G. est hésitante ; depuis 71 elle a évolué et se sent de plus en plus féministe. Qu'est-ce à dire ? "J'ai mis du temps à m'en rendre compte, mais ce que je fais ici n'importe qui peut le faire. Ici je travaille comme un homme, je fais l'urbanisme des hommes... si on fait une carrière politique, on est bouffé par le monde masculin".

"Il ne s'agit pas de prendre la place des hommes... il faut que les femmes contribuent à créer une nouvelle humanité". Pour Madame G., en 71 les affaires municipales représentaient une étape importante pour la promotion des femmes. Mais que faire de cet objectif une fois au pouvoir ? L'équipe féminine s'est dissoute dans la division normale du travail municipal. "Je me représenterai peut-être, dit Madame G., si nous sommes plus nombreuses et si nous sommes là en tant que groupe".

Politiquement, Madame G. se sent proche du P.S., mais, dit-elle, "je n'ai rien à faire dans un parti. Les femmes n'ont pas leur place là".

En ce qui concerne le rôle des femmes dans l'action municipale, le pronostic de Madame G. est clair : "Il y aura de plus en plus de femmes parce que les problèmes municipaux sont de plus en plus des problèmes de gestion. Ca n'est plus intéressant. L'important c'est l'économie à l'échelle internationale et ça c'est l'affaire des hommes".

*

* *

Et voici maintenant sensiblement la même histoire vue, cette fois, par deux maires hommes.

Tous deux sont très satisfaits de la présence de femmes dans leur conseil et dans la municipalité : "Quand elles ne travaillent pas, elles sont très présentes, elles sont un bon écho de la population, bien sûr il faut faire la part des choses...", dit Monsieur H.

Monsieur I. : "Je me suis entouré de gens très compétents, mais aussi de gens qui étaient actifs dans les associations locales. Seulement ces gens sont professionnellement très pris ; souvent on prend des retraités. J'ai rien contre les retraités, mais je veux une mairie jeune (ne pas dépasser une moyenne de 40 à 45 ans) et des gens dynamiques. Il me fallait des gens disponibles dans la journée, et pas des retraités".

Restaient donc des femmes.

Monsieur H. : "Elles apportent un point de vue différent, c'est-à-dire elles voient les choses sous un jour différent, pas seulement pour le social..., là elles ont un rôle privilégié..." Je n'obtiens guère de précisions sur cette différence qui paraît aller de soi, seulement cela : "C'est varié, ça dépend des cas. Souvent c'est totalement inattendu, par exemple leurs remarques sur des questions de voirie, parce qu'elles connaissent les allées et venues des enfants..."

Monsieur I. : "Elles bossent. Elles sont présentes, elles connaissent mieux les réactions de la population... Elles décident plus vite que les hommes quand elles sont "couvertes", quand elles ont un cadre, une politique, les limites du budget... elles s'y tiennent mieux que les hommes. Elles sont solidaires de l'équipe. Elles ne vont pas dire par derrière "j'aurais bien voulu, mais le maire..."

"Elles sont très capables. Par exemple pour le budget. On sent qu'elles gèrent depuis longtemps celui de la famille."

Monsieur H. : "Elles sont toujours de bon conseil. Quand c'est bien cadré, précis, elles font très bien. Mais elles ne décident pas seules, elles hésitent. Une femme n° 1 c'est dur. Un homme a plus de force pour convaincre. Une femme quand elle convainc, c'est au sentiment".

Monsieur I. : "Je les traite comme les autres. J'engueule Madame D. qui a 50 ans et plus, comme Yves qui en a 27. Elle pleure... ça me fait de la peine, mais je ne veux pas les traiter en femmes".

Les femmes ont-elles une influence précise sur la politique municipale ?

Monsieur H. : "C'est difficile à dire. Tout le monde influence la politique. Mais c'est le maire qui la détermine. J'ai imposé parfois des choses parce que je savais que la population le voulait, même inconsciemment..."

Monsieur I. : "Elles poussent beaucoup sur les affaires culturelles surtout pour les enfants et les jeunes. Les hommes ils pensaient plus à la culture pour les adultes. Ce n'est pas un groupe dans le groupe. Elles ne sont pas solidaires entre elles parce que femmes. Elles peuvent s'opposer entre elles parce qu'elles sont solidaires de leur commission".

Ont-elles une influence sur les méthodes de travail du Conseil ?

Monsieur H. : "On a une réunion tous les ans sur nos méthodes de travail. C'est

pareil les hommes et les femmes, elles ont demandé des informations... j'envisage de confier le soin du bulletin municipal à une femme, parce que je la sens apte".

Monsieur I. : "Elles m'ont obligé à décortiquer beaucoup plus le détail du budget, elles ne se sont pas contentées des grandes masses. Le budget c'est mon affaire. Je le faisais avec la commission des finances, au conseil ça passait comme ça. Avec elles ça passe plus. Maintenant on travaille beaucoup plus le budget ensemble".

Quant à la réaction de la population, là encore Monsieur H. pense que ce n'est pas très différent. "C'est une femme qui a eu le plus grand nombre de voix, mais c'est aussi une femme qui en a eu le moins... du point de vue électoral c'est pareil".

Monsieur I. : "Une femme, si elle fait ses preuves, ça se voit plus qu'un homme. Parce qu'on y fait plus attention. Une femme on la juge. Beaucoup de gens ici étaient contre. Ils ont été acquis sur les résultats. Une femme qui a des responsabilités, on la juge. Comme ici elles sont bien, c'est bon. Des hommes, il y en a qui ne font rien, et personne ne s'en aperçoit".

Enfin, pour terminer, la question suivante : les femmes ont-elles ce que communément on appelle de l'ambition politique ?

Pour Monsieur H. il n'en est pas question, la municipalité est et doit être rigoureusement apolitique : "Le fait de ne pas faire de politique, ça facilite l'insertion de tout le monde, pas plus des femmes que des hommes, ça permet à tout le monde de bien participer... le maire de la commune doit être le maire de tous. Une commune, c'est surtout un problème de gestion".

Monsieur I. : "Je n'ai jamais ressenti d'ambition politique chez elles. Elles ne m'en ont jamais parlé. Sinon je les pousserais parce qu'il y a des niveaux quand même où... ça doit venir de ce qu'elles trouvent leur équilibre ici dans la ville où elles habitent, à laquelle elles sont attachées. Et puis les femmes ne se triment pas à des niveaux qui dépassent leurs limites à un moment donné".

Après un temps de réflexion, Monsieur I. ajoute : "De l'ambition politique, non vraiment je ne crois pas, sauf peut-être un peu chez Madame G."

Quelques remarques

Ces différents cas nous semblent clairs et ne pas appeler grand commentaire. Tout au plus souhaitons-nous faire quelques remarques.

Ces femmes ne travaillent pas. Elles nous parlent d'autres femmes qui ne travaillent pas non plus. Lorsqu'une femme élue a une profession et l'exerce, il semble qu'elle rejoigne un peu le lot commun des conseillers. En tout cas, nos interviewées n'ont pas plus de contacts et d'occasions de travailler avec les conseillères exerçant une profession qu'avec n'importe quel homme du conseil. Brigitte GROS confirme ce fait : "Les femmes actives ne sont guère plus présentes que nombre de conseillers, sauf lorsqu'elles exercent une profession libérale ou quand elles sont dans l'ensei-

gnement." Quant à Monsieur I. qui voulait des femmes pour "représenter" des catégories socio-professionnelles, il est obligé de reconnaître : "Celles qui travaillent on les voit presque pas, elles nous ont déçus... c'est un drôle de problème ça..."

La première qualité d'une femme pour la gestion des affaires publiques n'est donc pas une qualité liée en priorité à la personnalité, mais bien en effet au sexe puisqu'à la division sexuelle du travail : la disponibilité. Entendons-nous bien, certaines de ces femmes sont abondamment occupées par leurs tâches familiales, et doivent même parfois rémunérer des aides familiales pour s'investir dans un travail non salarié ou faiblement indemnisé. D'autres ont objectivement du temps libre. Mais dans les deux cas, nous sommes en présence d'une sorte d'énergie sociale disponible pour des tâches extérieures, de ce que l'une de nos interviewées a appelé des "appétits".

Deuxième remarque, ces femmes appartiennent à la petite bourgeoisie, exception faite de Madame E. qui se réclame d'une origine ouvrière. Limites de notre échantillon ? sans doute. Il aurait fallu, en particulier, travailler aussi sur les municipalités communistes. Mais nous croyons que, même si ce type de femmes n'est pas numériquement dominant, il est peut-être significatif d'une évolution. De plus, il se trouve que c'est celui dont on parle le plus (1).

Cette disponibilité matérielle et psychologique s'était d'ailleurs investie déjà avant d'être canalisée dans les affaires municipales. Le travail bénévole dans les associations a bien joué un rôle de tremplin, bien que ces femmes n'y aient pas songé et ne l'aient pas voulu. C'est là qu'elles se sont fait repérer — si l'on peut dire — en tant que personnes dévouées, mais aussi compétentes lorsque la municipalité avait des exigences de cet ordre. Il faut noter que ces associations étaient le plus souvent liées à la vie concrète de ces femmes avant de l'être à une finalité idéologique explicite : associations familiales, associations de parents d'élèves, associations de co-propriétaires... Quant aux clubs ou associations féminines d'où certaines sont issues, même si leur objectif avoué est la promotion de la femme, comme c'est le cas de l'U.F.C.S., leurs orientations et leurs actions se rattachent également en priorité aux problèmes vécus dans la réalité quotidienne. Le club de Madame G. illustre bien ce propos. Outre des activités diverses proposées aux adhérentes, il a créé une clinique juridique et un service de défense des consommateurs. Ces associations, qui ont pu former ces femmes à une certaine pratique démocratique ainsi qu'à une certaine connaissance des problèmes de leur commune, ne les ont sans doute pas beaucoup rapprochées des questions politiques. Ce qui est certain, c'est que leur action dans ces associations apparaît comme un prolongement direct de leur vie familiale. Ainsi s'est présenté d'ailleurs, pendant un certain temps, le travail d'initiation et de sensibilisation que faisait l'U.F.C.S. dans sa formation civi-

(1) Un article paru dans la revue "Vie Publique" (novembre 1973) traite de femmes élues dans le Département de l'Isère. Ces femmes présentent les mêmes caractéristiques : mères au foyer, petite bourgeoisie, même type de cheminement jusqu'à la municipalité, mêmes réticences à l'égard de la politique. Ce sont des femmes semblables qui ont répondu en majorité à l'enquête de Brigitte Gros.

que (1) : problèmes de logement et d'aménagement du cadre de vie, de transports, de scolarité, de loisirs des enfants et des jeunes, problèmes d'approvisionnement, de pouvoir des consommateurs.

Ces problèmes, nous les retrouvons dans les lignes de force de leur action en tant qu'élues. La majorité d'entre elles s'occupent des "affaires sociales", terme plus ou moins extensif suivant les municipalités. C'est là que nous trouvons le plus de femmes maires-adjoints, Certaines y vont spontanément, d'autres parce qu' "on les y colle".

C'est un peu leur justification, leur légitimité vis à vis des hommes. C'est là qu'elles seront le moins discutées, qu'on les reconnaîtra compétentes et efficaces sans trop de peine : "On m'a fait sentir que, par convenance, les femmes sont faites pour s'occuper de l'Aide Sociale, surtout pas des finances" (2). Un peu partout, on met à l'actif des femmes, crèches, cantines scolaires, haltes garderies, équipements de loisir pour les enfants, les jeunes, et le 3ème âge, création d'espaces verts...

Cependant toutes ces femmes que nous avons rencontrées, comme celles qui sont évoquées dans différents articles que nous avons cités, sont sensibles aux dangers du cantonnement. Elles ont appris à considérer le budget comme l'expression de la politique réelle de la municipalité et cherchent à avoir une influence dans cet acte déterminant. Toutes n'y sont pas parvenues, tant s'en faut, bien que beaucoup semblent avoir surmonté les difficultés proprement techniques d'un budget. La compétence ne suffit pas toujours quoiqu'elles aient pu en penser. En effet nous avons vu combien les femmes attachaient du prix à se former pour exercer au mieux leur fonction d'élue. "Même celles qui ont été présentées par des partis viennent se former chez nous", nous a-t-on dit à l'U.F.C.S. (3), "soit qu'elles ne trouvent pas dans leur parti de formation suffisante, soit qu'elles aiment à en sortir, à se retrouver entre femmes, hors justement des problèmes du parti, soit encore qu'elles viennent à l'U.F.C.S. pour ces deux raisons".

L'U.F.C.S. fait de la formation civique depuis fort longtemps. Sur le plan des connaissances et des techniques, la formation est bien au point. Les documents existent, sont remis à jour régulièrement ; actuellement ils sont conçus pour être travaillés en équipe. Les efforts de l'association se portent davantage sur le développement personnel, sur la préparation psychologique à l'exercice du rôle. "Elles ont souvent des difficultés à vivre dans le conflit, le combat, l'affrontement", nous dit-on à l'U.F.C.S., et certaines femmes qui ont — comme l'on dit — "une forte personnalité" leur font un peu peur. Etre compétente, et même se sentir compétente, n'est sans doute pas suffisant pour certaines femmes, encore faut-il ne pas craindre d'assumer le pouvoir que le rôle et la compétence confèrent et qu'il est nécessaire d'exercer si l'on veut aboutir. Il est difficile de mesurer ce qui reste de

(1) Cf. un petit manuel au titre évocateur, "Madame Jourdain citoyenne sans le savoir", (Ed. Fleurus, 1963), qui fait aujourd'hui un peu sourire les animatrices du mouvement, mais "qui fut utile en son temps".

(2) Enquête menée auprès de femmes élues en Loire Atlantique et en Vendée, par une équipe locale de l'U.F.C.S.

(3) On trouve parmi les adhérentes de l'U.F.C.S. des femmes de toute tendance politique, sauf communiste et extrême gauche.

ce principe "ce n'est pas bien pour une femme de se mettre avant", même quand l'on est convaincue de son caractère mal fondé et néfaste. "Influente parce que compétente", disait-on, et non influente parce qu'influente. Au début, nous raconte-t-on avec beaucoup d'honnêteté à l'U.F.C.S., on conseillait aux femmes de suggérer leurs idées de telle manière que le maire croit qu'elles étaient de lui, suivant une antique recette qui a fait ses preuves, à ce que l'on dit. Chacun peut mesurer le chemin parcouru. Notons aussi que les femmes que nous avons rencontrées ne se vivent plus comme incompetentes parce que femmes. Elles pensent plutôt que l'incompétence est générale et normale au début, et que les hommes devraient se former aussi. L'association créée en Loire Atlantique à l'initiative d'élèves pour la formation de tous les élus en témoigne. Quant aux difficultés de la prise de parole en public ou en réunion, elles résultent d'un manque d'expérience et sont celles que l'on peut rencontrer chez n'importe quelle personne qui débute.

Mais il y a autre chose. Chaque fois que l'on parle de femmes élues (comme de toute femme qui occupe des fonctions importantes non spécifiquement féminines), on parle de sa situation de femme. "Qu'est-ce qui a facilité votre travail ? demandait-on à une femme maire. "D'avoir fait oublier que j'étais une femme" (1).

Tout au long de son étude, Brigitte GROS insiste sur cette question. Toutes les élues dont elle parle tiennent à "rester femme" ; elles étudient, dirigent, décident, négocient, tout en "restant femme". Mais que signifie donc cette affirmation ? Sur ce point Brigitte GROS ne paraît pas très explicite. Spontanément nos interviewées ne nous ont pas tenu ce genre de discours. Mais, interrogées sur ce point, elles semblent, dans une belle unanimité, vouloir dire que rester femme signifie "faire passer sa famille avant toute chose". Elles ne s'engagent qu'avec l'accord de leur mari et qu'après avoir fait une évaluation très serrée des risques qu'elles prennent vis-à-vis des enfants (2).

Elles donnent l'impression d'être prêtes à faire marche arrière si les circonstances familiales semblent, à leurs yeux, requérir leur disponibilité. Certaines doivent ralentir leurs activités parce qu'elles se rendent compte que leur mari en souffre trop ou que le décalage social entre les époux s'accroît au point de mettre en péril l'équilibre conjugal ou familial.

Par rapport à ces deux points de blocage classiques que sont l'incompétence et les soucis familiaux, ces femmes que nous avons rencontrées savent désormais se situer.

(1) Travaux préparatoires à la Conférence de Lomé.

(2) La participation des femmes aux affaires publiques est aussi considérée comme bénéfique pour l'éducation des enfants : "La participation de la femme à la vie publique devrait commencer au niveau de la communauté, dans des organisations bénévoles telles que les clubs de femmes et les associations qui encouragent des programmes sanitaires ou éducatifs et d'autres activités susceptibles d'améliorer la vie de la communauté. La participation de la femme à ces organisations devrait en réalité constituer le premier pas vers sa pleine participation à la vie publique. On a été d'avis que les activités de cette nature avaient un excellent effet sur la vie familiale et sur l'éducation des enfants. Lorsque la mère prenait part à la vie de la communauté, les enfants avaient plus de chances de recevoir une éducation équilibrée". (O.N.U., Cycle d'études de 1965 sur la participation de la femme à la vie publique, Oulan BATOIR, 3 au 17 août 1965).

Leur position n'est pas facile, mais du moins est-elle claire. Elles se trouvent cependant devant d'autres problèmes qu'elles avaient moins bien pressentis. Par exemple, elles ont été le plus souvent sollicitées, puis élues, à partir d'une responsabilité bénévole ou militante qui les a fait connaître. Elles n'ont pas été sollicitées pour amplifier cette action ni même, dans bien des cas, la poursuivre. Entre cette responsabilité volontairement choisie, souvent à partir des réalités concrètes vécues par elles et par d'autres femmes ou d'autres familles, et les actions qu'elles vont être amenées à entreprendre au nom de la municipalité, il n'y a pas nécessairement continuité ni objective ni subjective. Cela ne devrait pas poser de problème, en tout cas pas de problème spécifiquement féminin. Il se pourrait bien que si, justement, parce que ce passage entraîne plus ou moins profondément une rupture de solidarité. A l'U.F.C.S. on nous a cité des cas nombreux de tension entre une élue et son association d'origine. Et même sans aller jusqu'à la tension, il paraît vraisemblable que l'élue ait perdu quelque soutien, soutien dont elle a du mal à retrouver un équivalent dans l'équipe municipale. Là, la solidarité peut être réelle, mais elle est d'abord une règle de bon fonctionnement et une règle morale aussi, semble-t-il. Pourquoi n'y a-t-il pas davantage de solidarité féminine dans ces conseils (1) ? Tout d'abord, il est bien évident que des facteurs objectifs de division existent entre elles : origine sociale, niveau de revenus, opinions politiques. Mais nous pensons qu'en plus de cela elles sont dans une situation un peu étrange, si l'on y réfléchit, qui ne favorise pas leur regroupement. En effet, si certaines sont élues bien que femmes, d'autres, à présent, sont élues parce que femmes. Elles ne sont cependant pas pour la mise en œuvre d'un "programme d'action féminin".

On pourrait presque dire : il est important qu'il y ait des femmes, mais elles sont comme tout le monde. Cet impératif de ne faire aucune particularité est certainement bien intégré par les femmes.

En arrière-fond de ces situations se trouve peut-être une ambiguïté entre participation des femmes et représentation des femmes. Lors de la préparation française à la Conférence de Lomé, une résolution a été votée qui demande "l'obligation d'un pourcentage minimum de femmes dans les listes des candidats aux élections municipales" (2). Fixer de la sorte des taux évoque une idée de représentation. Il ne s'agit pourtant pas de cela. Qui d'ailleurs pourrait prétendre représenter les femmes ?

La volonté de "féminiser" un certain nombre d'instances est beaucoup plus à rapprocher de la volonté d'accorder un nombre de places croissant aux autochtones dans les pays décolonisés ; elle exprime une volonté d'intégrer mieux une partie

(1) S'il est difficile de se retrouver entre femmes d'un même conseil pour travailler ensemble, on pourrait imaginer qu'il y ait des regroupements à un niveau plus large de femmes élues. Mais, à notre connaissance, il n'existe que deux regroupements institutionnalisés d'élues : l'association des conseillères municipales de l'Isère qui existe depuis 1945, et depuis peu une association identique en Haute Savoie.

(2) 15 % dans les villes de moins de 30.000 habitants et 30 % dans les villes de plus de 30.000 habitants.

de la population (1). C'est la raison pour laquelle un large consensus existe, croyons-nous, pour considérer cette "féminisation" comme un bien en soi, indépendamment de tout programme. Il importe que des femmes soient élues parce que cela représente un progrès pour la promotion de la femme, plus que pour ce qu'elles vont faire une fois élues.

Encore faut-il aussi apporter le correctif d'un autre consensus qui semble s'établir. Le Président de la République en a donné une expression nette dans une interview à France Inter (2) :

"Les femmes n'ont pas le goût pour ce que les hommes appellent la politique, qui est un mélange de discussions théoriques et d'intrigues personnelles. Elles ont un sens réel plus aigu que les hommes, ce qui fait que ce qui les intéresse dans la politique c'est la gestion" (3).

Ce n'est peut-être pas encore un consensus. Mais c'est déjà une idée générale. En tout cas les femmes que nous avons rencontrées y correspondent bien. Et cette idée est peut-être déjà suffisamment partagée pour qu'il ne soit plus nécessaire de se poser de question sur le rôle qu'elles vont jouer ou, si l'on préfère, sur le type de gestion qu'elles vont favoriser.

Si tel était le cas, alors cela ne signifierait-il pas qu'il y a là pour les femmes un nouveau beau rôle dans la complémentarité ? Après tout la commune est aussi une cellule sociale de base. Là aussi il y a des habitats à aménager, des enfants à élever...

Aujourd'hui, les conditions objectives sont peut-être réunies pour qu'apparaissent des sortes de "super-ménagères" de la commune. Toutefois, le resteront-elles longtemps ? Il est difficile de remplir avec sérieux le rôle d'élue sans apprendre et comprendre et comme dit un proverbe africain :

"Si tu éduques un homme, tu forges un individu, si tu éduques une femme, tu fais évoluer un peuple".

Chantal GUERIN

Chargée de recherche au D.E.R.D.

(1) Quoique numériquement majoritaires, les "femmes" sont souvent considérées comme des minorités quand elles ne sont pas purement et simplement classées avec les travailleurs immigrés, les jeunes et les handicapés, parmi les marginaux. Cf. cette explication donnée de leur abstentionnisme électoral : "Les femmes, les jeunes, les pauvres, les minoritaires de toutes sortes s'abstiennent davantage que ceux qui, sans participer toujours à l'orientation directe de la société, contrôlent peu ou prou collectivement leurs destinées : hommes, adultes, patrons..." (A. LANCELOT, "L'abstentionnisme électoral en France", A. COLIN).

(2) En Février 1975, cité dans "Le Monde" du 29 Avril.

(3) Ajoutons pour notre part que ce sens du réel n'est pas obligatoirement corollaire d'apolitisme. André HARRIS et Alain de SEDOUY ont constaté ce sens du réel chez les militantes du Parti Communiste : "Nous avons dit la révélation qu'avait été pour nous la qualité des militantes rencontrées "à la base" durant ce voyage. Pas assez nombreuses mais efficaces, elles constituent un capital d'énergies et de réflexions qui nous a paru très insuffisamment mis à profit. Souvent neuves à la politique, plus en contact avec les réalités que les hommes, elles ramènent, dans toutes les réunions auxquelles nous avons participé jusqu'ici, les problèmes à leurs justes proportions tout en échappant au défaut de l'abstraction excessive". ("Voyage à l'intérieur du Parti Communiste", Paris, SEUIL, 1974).

Le premier point à retenir est que la doctrine a toujours été en avance sur l'application. Elle a permis de préparer le terrain, de poser les problèmes, de proposer des solutions. Elle a été le laboratoire où se sont élaborés les principes qui ont ensuite été appliqués dans la pratique. C'est pourquoi il est si important de continuer à nourrir la doctrine, à la faire évoluer, à lui donner toute sa liberté d'action. Elle est le moteur de la réforme, elle est son âme. Sans elle, la réforme ne peut que se limiter à des ajustements superficiels, à des palliatifs temporaires. Elle est la seule à pouvoir saisir la portée véritable des réformes, à en mesurer l'impact sur la société, à en évaluer les conséquences à long terme. Elle est donc le véritable garant de la qualité et de la pérennité de nos réformes. Elle est le lien essentiel entre la théorie et la pratique, entre l'idéal et le réel. Elle est le socle sur lequel se construit toute action sérieuse et durable. Elle est la lumière qui guide nos pas dans les ténèbres de l'incertain, elle est la boussole qui nous permet de rester fidèles à nos principes et à nos valeurs. Elle est le feu sacré qui nous donne la force et le courage de braver les oppositions et de poursuivre notre chemin malgré toutes les difficultés. Elle est le trésor inestimable que nous devons protéger et défendre avec détermination. Elle est le patrimoine commun de tous ceux qui se préoccupent du bien de notre pays, de son avenir, de son avenir commun. Elle est le fondement de toute notre action, elle est le cœur de notre engagement. Elle est la source de toute notre inspiration, elle est le moteur de toute notre énergie. Elle est le feu qui nous brûle et nous purifie, elle est la lumière qui nous éclaire et nous guide. Elle est le souffle de vie qui nous anime et nous fait avancer. Elle est le lien qui nous unit à nos frères et sœurs, elle est le ciment de notre fraternité. Elle est le lien qui nous relie à nos ancêtres, elle est le lien qui nous ouvre à l'avenir. Elle est le lien qui nous fait partie d'une grande histoire, d'une grande civilisation, d'une grande culture. Elle est le lien qui nous fait partie d'une grande nation, d'une grande patrie, d'une grande France. Elle est le lien qui nous fait partie d'une grande humanité, d'une grande famille, d'une grande espérance. Elle est le lien qui nous fait partie d'une grande vie, d'une grande destinée, d'une grande gloire. Elle est le lien qui nous fait partie d'une grande œuvre, d'une grande mission, d'une grande vocation. Elle est le lien qui nous fait partie d'une grande cause, d'une grande lutte, d'une grande victoire. Elle est le lien qui nous fait partie d'une grande histoire, d'une grande civilisation, d'une grande culture, d'une grande nation, d'une grande patrie, d'une grande France, d'une grande humanité, d'une grande famille, d'une grande espérance, d'une grande vie, d'une grande destinée, d'une grande gloire, d'une grande œuvre, d'une grande mission, d'une grande vocation, d'une grande cause, d'une grande lutte, d'une grande victoire.

Chaque doctrine de technique de D.E.R. est une œuvre d'art, elle est le fruit de la réflexion, de la méditation, de la recherche. Elle est le résultat d'un long processus de création, de maturation, de perfectionnement. Elle est le produit d'une collaboration étroite entre les théoriciens et les praticiens, entre les chercheurs et les acteurs. Elle est le fruit d'une culture riche et ouverte, d'une tradition solide et vivante, d'une expérience accumulée et partagée. Elle est le fruit d'une volonté ferme et constante, d'une persévérance indéfectible, d'une confiance inébranlable. Elle est le fruit d'une passion sincère et profonde, d'une conviction profonde et durable, d'une foi inébranlable. Elle est le fruit d'une responsabilité assumée et assumée, d'une prise de conscience claire et lucide, d'une détermination sans faille. Elle est le fruit d'une humilité saine et modeste, d'une ouverture d'esprit, d'une capacité d'écoute et de dialogue. Elle est le fruit d'une rigueur intellectuelle, d'une précision dans l'analyse et dans l'expression, d'une clarté dans la pensée et dans la parole. Elle est le fruit d'une sincérité absolue, d'une transparence totale, d'une franchise sans réserve. Elle est le fruit d'une intégrité morale, d'une honnêteté absolue, d'une probité sans faille. Elle est le fruit d'une éthique solide et vivante, d'une conscience aiguë et éclairée, d'une responsabilité personnelle et collective. Elle est le fruit d'une foi en l'homme, en sa capacité de progrès, de perfectionnement, de dépassement. Elle est le fruit d'une confiance en l'avenir, en la possibilité d'un monde meilleur, d'une espérance saine et réaliste. Elle est le fruit d'une conviction que la justice, la liberté, la paix, le bien commun sont des valeurs universelles et éternelles, qu'elles doivent être défendues et promues avec courage et détermination. Elle est le fruit d'une conviction que la doctrine est un bien commun, qu'elle appartient à tous, qu'elle doit être mise à disposition de tous, qu'elle doit être librement discutée et librement appliquée. Elle est le fruit d'une conviction que la doctrine est un devoir, qu'elle est une obligation, qu'elle est une responsabilité. Elle est le fruit d'une conviction que la doctrine est un engagement, qu'elle est un sacrifice, qu'elle est un don. Elle est le fruit d'une conviction que la doctrine est une œuvre d'amour, qu'elle est une œuvre de charité, qu'elle est une œuvre de fraternité. Elle est le fruit d'une conviction que la doctrine est une œuvre de Dieu, qu'elle est une œuvre de la Providence, qu'elle est une œuvre de la Grâce. Elle est le fruit d'une conviction que la doctrine est une œuvre de la Vérité, qu'elle est une œuvre de la Justice, qu'elle est une œuvre de la Paix, qu'elle est une œuvre de la Liberté, qu'elle est une œuvre de la Bienveillance, qu'elle est une œuvre de la Miséricorde, qu'elle est une œuvre de la Compassion, qu'elle est une œuvre de la Pitié, qu'elle est une œuvre de la Clémence, qu'elle est une œuvre de la Tolérance, qu'elle est une œuvre de la Modération, qu'elle est une œuvre de la Sagesse, qu'elle est une œuvre de la Prudence, qu'elle est une œuvre de la Force, qu'elle est une œuvre de la Courage, qu'elle est une œuvre de la Fermeté, qu'elle est une œuvre de la Résistance, qu'elle est une œuvre de la Victoire.

UN MOUVEMENT FEMININ : L'UNION FEMININE CIVIQUE ET SOCIALE

L'Union Féminine Civique et Sociale (UFCS), Mouvement d'Education Permanente d'adultes et organisation de Consommateurs, a pour but la promotion des femmes dans la société, en leur donnant les moyens de s'y situer et de contribuer elles-mêmes aux changements qu'elles y souhaitent.

Mouvement décentralisé en 220 sections locales essentiellement urbaines, présent dans 65 départements, l'UFCS peut compter sur ses 12.000 adhérentes, et est en contact avec 250.000 sympathisantes à l'occasion de réunions plus ou moins régulières (par des relations directes ou dans des lieux d'animation tels que Centres Sociaux, Maisons de Jeunes, etc...), sans compter le public touché par sa contribution à la presse locale, à des expositions, ou encore à des émissions radiophoniques ou télévisées régulières telles que les émissions régionales "Consommateur-Information".

Les milieux qu'elle touche sont très variés. Ses adhérentes proprement dites appartiennent plutôt aux classes moyennes, mais avec une grande diversité de fait sur le plan local.

Ses activités sont de trois ordres :

- formation,
- action locale,
- action institutionnelle.

*
* * *

La formation est son objectif essentiel. Sa pédagogie se caractérise par :

- le fait de partir des expériences vécues et des intérêts personnels des participantes pour les sensibiliser par une vie de groupe à des préoccupations collectives et favoriser la naissance d'idées ou de solutions nouvelles aux problèmes perçus par elles et autour d'elles ;
- un certain pluralisme impliquant le respect de l'expression de l'autre à l'intérieur et hors de l'UFCS et l'acceptation de confrontation.

Plusieurs types de formation ont été mis en œuvre successivement pour répondre à des besoins différents apparus progressivement, et coexistent actuellement.

1.- La formation des adhérentes de l'UFCS, voire sympathisantes, **engagées ou prêtes à s'engager dans l'action** au niveau local, régional ou national.

Il s'agit d'une formation comportant des approches diversifiées et l'apport d'informations et d'opinions différentes concernant :

- les structures politiques et administratives, notamment au niveau communal,
- les problèmes de consommation pris au sens large du terme, depuis les techniques commerciales et publicitaires jusqu'aux moyens de communication de masse, en passant par le logement et le cadre de vie.

Ainsi, après avoir selon une ancienne expérience assuré la formation de conseillères municipales appartenant à des partis divers de la majorité et de l'opposition et à de petites communes comme à des villes de l'importance de LILLE ou AIX, ROUBAIX ou ASNIERES, SAINT MAUR ou GAP, l'UFCS a recommencé en Octobre 1975 à organiser une formation en vue des élections municipales de 1977. Cette formation est destinée d'une part à des femmes qui déjà envisagent de présenter leur candidature à ces élections ; d'autre part à des groupes locaux ou même à des personnes isolées qui veulent être prêtes à comprendre et faire comprendre autour d'eux les fonctions, les rouages, et les problèmes de la commune (bon nombre de membres de ces groupes, à la suite de l'intérêt qu'ils auront manifesté et de la compétence acquise seront vraisemblablement amenés, de fait, à se présenter aux élections ou seront sollicités par des responsables de listes).

Deux formules sont envisagées :

— **Le cycle de préparation municipale :**

Il comporte un travail régulier, en groupe de préférence, avec l'aide de dossiers pédagogiques et d'un certain nombre de journées de stage.

Les dossiers pédagogiques abordent successivement quatre grands thèmes : Fonctionnement du Conseil Municipal, Gestion Financière, Besoins et Equipements, Mécanismes des élections ; ils représentent environ un trimestre de travail nécessitant des observations concrètes et des recherches au niveau de la réalité locale.

Les journées de stages sont organisées en fonction des possibilités de chaque délégation régionale de l'UFCS (1) et apportent un complément de formation : "comment travailler en groupe", initiation à l'expression orale, exercices de lecture de documents comptables, formation à l'enquête, à l'analyse, à la synthèse..., ainsi que des témoignages concrets.

(1) Les adresses peuvent être fournies à : UFCS - 6, rue Béranger - 75003 PARIS - Tél. : 272.17.26 ou 272.19.18.

Dans certaines régions (Région Parisienne, Rhône-Alpes, notamment) des cycles **intensifs** de plusieurs heures ou jours par semaine pendant plusieurs semaines sont prévus.

Il faut signaler également l'effort de démultiplication de stages de formation de responsables d'organisations de consommateurs, sous forme de cycles, d'au moins vingt heures, qu'a engagé ces dernières années l'UFCS en tant qu'organisation de consommateurs reconnue. De tels stages portent par exemple sur les problèmes de contrats acheteurs-vendeurs (crédit, service après vente, locations de vacances...), la publicité, les moyens d'appréciation du rapport qualité-prix, les moyens d'information et d'action des consommateurs etc... L'UFCS a été co-organisatrice fin 1974 d'un important stage national à l'intention des représentants consommateurs dans les Commissions Départementales d'Urbanisme Commercial qui décident de l'implantation des nouvelles "grandes surfaces" commerciales.

Malheureusement les très modestes crédits apportés par une convention avec le Secrétariat d'Etat à la Formation Professionnelle par l'intermédiaire de la Direction des Prix ont été supprimés en Juin 1975, ce qui diminue les possibilités d'organisation des stages pour 1975-1976.

On mentionnera aussi des cycles de formation du lecteur qui peuvent être conçus selon leur niveau tantôt comme une formation assez approfondie des responsables, tantôt comme un simple éveil à l'esprit critique. On rejoint là un autre type de formation.

2.- La formation d'animatrices de clubs

Cette formation concerne les animatrices de clubs de quartier assez informels, par exemple dans un grand ensemble, de clubs de consommateurs, de clubs de personnes âgées. De la formation des animatrices, qui doit être aussi approfondie que possible, dépend la qualité de la formation d'éveil à la prise de responsabilité qui se réalise dans ces groupes. Il s'agit en effet, par l'animation de ces groupes, de permettre à des personnes isolées au départ — et il en existe tellement dans notre société où les cadres anciens tendent à disparaître — de repenser elles-mêmes leur place dans la société grâce à l'établissement de relations plus nombreuses et plus chaleureuses, et de mieux organiser leur vie individuellement ou collectivement.

Un exemple récent à CAEN. Depuis l'ouverture d'un centre socio-culturel de quartier, l'UFCS de CAEN avait organisé six réunions-débats. Chaque fois, un public intéressé était venu, mais une adhérente du quartier avait pu constater que beaucoup de femmes qui fréquentaient régulièrement les permanences sociales du Centre ne venaient jamais à ces réunions et restaient isolées.

Voyant que les possibilités de travail pour les jeunes pendant les vacances retenaient leur intérêt, cette adhérente a trouvé dans le quartier une dizaine de femmes de conditions sociales et de degrés d'instruction très différents qui ont accepté de se rencontrer pour travailler ensemble cette question. En partant d'une préoccupation commune elles ont découvert la possibilité de partager les informations

dont elles disposaient ou qu'elles ont recherchées (documentation sur les débouchés existants, les conditions d'emploi, la législation concernant ce type de travail).

Ceci fait, ces femmes dont la plupart n'avaient jamais pris la parole en public ont décidé de faire part de leurs découvertes en organisant une réunion-débat qui intéressa de nombreuses femmes du quartier et permit un échange intéressant. Une réunion ultérieure, préparée par le même groupe, fut prévue sur le thème "Economiser - Comment ?" (achats, temps, santé...). Ainsi grâce à un travail d'équipe des femmes non engagées, parfois écrasées par leurs tâches familiales et ménagères, ont découvert la richesse du travail de groupe et, en prenant conscience de leurs possibilités, acquis une certaine confiance en elles.

Dans le même esprit, mais de manière particulièrement organisée et rigoureuse, a été mise en place dans trois villes, LYON, PARIS, LILLE, une expérience de "pré-formation" professionnelle pour les mères de familles qui veulent reprendre un travail professionnel après un temps passé à élever leurs enfants. Ces stages à mi-temps sur neuf semaines ont pour objet à la fois de redonner confiance aux participantes par la remise en route de facultés non ou mal utilisées (réactivation de la mémoire, expression écrite ou orale, exercices de connaissance de soi...) et de leur faire mieux connaître le monde du travail qu'elles veulent réintégrer (informations sur les débouchés directs ou indirects, sur les formations professionnelles ultérieures, sur la législation du travail, stage obligatoire de huit jours en entreprise... ; c'est aussi un élargissement de leurs cadres de référence par une initiation économique et sociale qui permet à chacune de mieux se situer. Ces stages favorisent notamment une clarification des décisions de chaque stagiaire face à la profession en fonction aussi bien de leur environnement familial souvent contraignant que des débouchés possibles, et les préparent à affronter avec solidité les problèmes auxquels elles se heurteront.

*
* *
*

Les autres activités de l'UFCS découlent de la formation en groupe.

Il s'agit tout d'abord de l'**action locale**. La formation, étant liée pour l'UFCS, à la prise de conscience des problèmes vécus concrètement, amène nos adhérentes à prendre en charge effectivement ces problèmes. Parfois ce sera par un engagement individuel dans un organisme autre que l'UFCS. Le plus souvent, ce sera par la mobilisation de l'UFCS, isolément ou avec d'autres associations, pour répondre à une situation locale ou intervenir par des réactions simultanées en vue d'une solution à l'échelon régional ou national.

On peut citer comme exemple l'action typiquement locale d'un club de consommateurs de l'UFCS à l'orée d'une "ville nouvelle" de la Région Parisienne : une plainte pour publicité mensongère contre une grande surface de distribution qui alignait "impossible de trouver moins cher ailleurs". Une enquête minutieuse sur les prix pratiqués dans les alentours a permis cette plainte qui a provoqué ensuite l'inculpation du P.D.G. du groupe de distribution. L'UFCS, Mouvement National, pourra ensuite se porter partie civile (elle est agréée pour cela, suite à la loi ROYER).

Il faut souligner là :

1.- la maturité du club de consommateurs UFCS né au départ de préoccupations assez informelles,

2.- le souci grandissant des consommateurs de voir respecter leurs droits à une information vraie au lieu de se voir agressés par des slogans qui faussent les possibilités réelles de comparaison et les échelles de valeurs.

On peut citer un autre type d'action locale : la vulgarisation du P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) au moyen d'une camionnette sur les marchés, à LAMBERSART dans le NORD, pour pallier la carence des élus et de l'administration en matière d'information du public sur un sujet qui touche si concrètement son avenir. Ce type d'action a été mené parallèlement et sous différentes formes dans de nombreuses villes.

On rejoint là, par la multiplicité d'expériences similaires et simultanées, l'action institutionnelle.

L'action institutionnelle peut se présenter sous forme d'une action ponctuelle coordonnée : par exemple, l'enquête sur les immeubles-tours faite en 1973 par l'UFCS, comportant les réponses de 26 villes dont PARIS. Les critiques précises des habitants révélées par cette enquête ont particulièrement frappé opinion et Pouvoirs Publics. Nous osons espérer qu'elle est à l'origine des recommandations officielles nouvelles vis à vis des immeubles de grande hauteur.

Plus traditionnelles se présentent nos interventions auprès des ministres intéressés, des députés et sénateurs des différents groupes, de la presse, concernant certaines législations en cours d'élaboration ou de modification, tels l'avortement, le divorce, la réglementation des produits cosmétiques, le projet de loi-cadre de la consommation élaboré par les organisations de consommateurs, la part du budget consacrée aux activités d'éducation permanente dans le projet de budget (en coordination avec les associations regroupées dans le CNAJEP), etc...

Les actions menées par l'UFCS résultent de confrontations parfois assez longues dues à notre pluralisme. Le pluralisme limite certainement l'action. Mais celui qui est vécu à l'UFCS nous paraît indispensable pour une formation authentique afin de permettre la construction d'options réellement personnelles, d'éviter les "oeillères" et la sclérose. Etant donné les besoins fondamentaux de la plupart des femmes en formation et information, nous privilégions ce choix parfois difficile, tout en recherchant régulièrement le consensus nécessaire aux actions dont l'utilité est ressentie.

*
* * *

Pour assumer une formation de formateurs aussi décentralisée que possible destinée à permettre une animation sérieuse, pour fournir les bases de connaissances nécessaires à la recherche et à l'action des groupes locaux, enfin pour assumer les liaisons

dans le mouvement, l'UFCS ne dispose que de quelques salariées, la plus grande partie des tâches étant assumées par des bénévoles. Un nombre bien plus important de salariées serait nécessaire pour répondre à la demande de formation continue de qualité que nous estimons normale pour un public qui a droit autant que d'autres à la formation permanente dont on parle tant. En fait, comme la plupart des associations, nous sommes en situation difficile, nous trouvant devant le dilemme suivant : être dans l'impossibilité de fournir l'aide en animatrices demandée par de nombreux groupes encore informels ou déjà organisés, ou demander des participations aux frais permettant certes la formation d'animatrices bénévoles et l'embauche de salariées, mais ces participations étant alors trop élevées pour des femmes encore très dépendantes économiquement ou disposant de peu de ressources.

L'extension de nos actions de formation — qui ne relèvent pas, ou très marginalement, de la loi de 1971, doit être bien davantage soutenue par les Pouvoirs Publics si l'on ne veut pas que tout un potentiel de développement reste en friche, ce qui serait un manque pour la collectivité tout entière.

Chantal DECROIX

Présidente de l'Union Féminine
Civique et Sociale

STAGES DE FORMATION PRELIMINAIRE ET D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE POUR LES FEMMES

POURQUOI CES STAGES ?

Un phénomène nouveau :

Dans les pays très développés, un des aspects récents les plus spécifiques de l'emploi féminin est la discontinuité de la vie professionnelle de très nombreuses femmes. Elles s'arrêtent de travailler généralement pour élever leurs enfants et cherchent à reprendre une activité cinq, dix, quinze ou vingt ans plus tard : le Comité du Travail féminin précise qu'elles sont en France environ 450.000 par an à revenir sur le marché du travail.

Plusieurs facteurs ont contribué à amplifier ce phénomène : l'augmentation des naissances après la guerre et l'introduction des allocations familiales, combinées avec l'élévation générale du niveau de vie, ont incité plus de femmes que par le passé à cesser leur activité professionnelle. D'autres facteurs, en revanche, les poussent à rechercher un emploi après la période d'intensifs soins maternels : le meilleur équipement des foyers et la prolifération dans le commerce de produits peu coûteux que les femmes naguère devaient faire elles-mêmes font qu'elles disposent de plus de temps une fois les enfants scolarisés : le besoin d'un second salaire apparaît vite pour améliorer le standing de vie et permettre aux enfants de faire des études ; le fait ou la menace de se retrouver seules surprend beaucoup de femmes (venvages, divorces, abandon ou menaces d'abandon, parfois aussi un mari en chômage, etc.) ; enfin de puissantes motivations psychologiques trop souvent sous-estimées : profonds sentiments de frustration, de dépendance, de vulnérabilité à l'idée de ne pas subvenir à ses besoins dans un monde où chacun se définit par ses activités ; sentiments réels d'infériorité à constater que le mari et les enfants progressent quand la femme s'engourdit, se rouille, engendrent des états dépressifs beaucoup plus courants qu'on ne l'imagine et une dévalorisation de soi-même qui exacerbent le désir de reprendre une activité pour se réinsérer dans la société, mais rendent cette réinsertion encore plus difficile.

* Ce texte est extrait du Document réalisé en juin 1974 par le CENTRE RETRAVAILLER, "Présentation des buts et réalisation des stages de formation préliminaire et d'orientation professionnelle pour les femmes désireuses de reprendre une activité professionnelle après interruption".

Les centaines, les milliers de lettres (qui sont autant d'appels au secours) que nous avons reçues en font foi : chaque femme exprime son angoisse — tout a changé depuis qu'elle s'est arrêtée de travailler, tout est devenu plus compliqué ; elle-même ne sait plus très bien ce qu'elle vaut, ce dont elle est capable ; sa formation antérieure, si elle en avait une, sa petite expérience professionnelle lui semblent ne plus avoir cours et ne pouvoir lui être d'aucun secours ; elle ne connaît plus le marché de l'emploi d'aujourd'hui ; elle a la certitude que les jeunes, plus nombreux, mieux adaptés à ce temps qui est le leur, mieux formés, auront le pas sur elle. Elle exagère tous ces handicaps parfois.

Il est vrai qu'on ne l'a pas attendue et que le service qu'elle a rendu à la société en élevant ses enfants ne lui vaut aucun avantage : des limites d'âge lui interdisent de nombreuses formations et de nombreuses carrières, et elle ne peut, puisqu'inactive, exciper de la loi sur la formation permanente pour demander à bénéficier des fonds et des actions entreprises au titre de la loi du 16 juillet 1971. De plus, aucune organisation d'orientation professionnelle pour adultes ne lui permet de savoir dans quelle direction elle aurait intérêt à se diriger, même s'il existe des formations (hélas ! trop rares) prévues pour elle. Elle manque d'informations cruellement, sur elle-même et sur le monde de la formation et de l'emploi. Les journaux féminins, tout comme le Centre d'Information Féminin (CIF) constatent tous les jours cet extrême désarroi.

Les leçons des expériences étrangères :

Au cours de missions d'expert pour le Bureau International du Travail ou pour la Communauté Européenne, nous avons pu étudier ce que d'autres pays ont réalisé pour aider à la réinsertion des femmes adultes (pays scandinaves, Grande-Bretagne). En Grande-Bretagne, puis plus récemment en Suède, on a cherché à mesurer, 1 an, 2 ans, 3 ans après les actions de formation et de placement entreprises, quelle avait été leur efficacité;

Les résultats sont assez navrants. Une majorité des femmes concernées a abandonné soit en cours de formation soit après quelques mois d'emploi.

Il s'agit là d'un constat grave auxquels ces pays s'efforcent d'apporter remède. De ce constat nous sommes parties pour proposer, puis faire fonctionner pendant un an ces stages de formation préliminaire et d'orientation professionnelle.

On ne peut en effet se contenter de réclamer des fonds pour faciliter la réinsertion des femmes de plus de trente ans dans le monde du travail sans se préoccuper jamais des résultats à terme. Si ceux-ci sont très insuffisants, les sources de financement tariront bien naturellement : à quoi bon déverser des fonds publics dans un tonneau des Danaïdes ?

Il nous a semblé important de chercher à dégager les raisons pour lesquelles ces efforts avaient partiellement échoué à l'étranger et, à la lumière de cette analyse, de tenter de trouver comment réduire ces risques, comment favoriser les reprises réussies.

Causes des abandons ou des échecs :

D'après l'étude que nous avons pu en faire, elles se regroupent schématiquement sous trois rubriques principales :

1.- Mauvaise orientation : les possibilités de la femme n'avaient pas été inventoriées. Elle avait suivi, souvent avec une passivité certaine, la voie qu'on lui indiquait et avait entrepris la formation qu'on lui offrait. Celle-ci était parfois trop difficile pour elle et elle se décourageait, ou au contraire trop facile et ennuyeuse, car elle était capable de beaucoup mieux. Elle se braquait dans une attitude d'inadaptée et d'incomprise et ne s'intéressait pas à ce qui lui était enseigné ou offert.

2.- Impréparation au monde du travail : après 10 ou 20 ans au foyer, la découverte sans préparation des nécessités de la vie de travail (emploi du temps rigide, moyens de transport à heures fixes) et de l'entreprise (recevoir des ordres, ne pas parler de ses problèmes personnels, être en concurrence avec d'autres, hiérarchiquement dominée par plus jeune que soi souvent, devoir vivre plusieurs heures par jour avec des gens qu'on n'a pas choisis, etc.) provoque souvent une déconvenue à la mesure des illusions ("se réaliser par le travail", "avoir des contacts humains", etc.) et une panique qui se traduit par des conduites d'échec, de fuite, de renoncement.

3.- Motivations mal éclaircies : "Je voudrais retravailler" demeure ambiguë. Nécessité matérielle ou nécessité intérieure ? Ou les deux ? Détermination résolue ou seulement aspirations vagues ? Il ne faut pas se cacher que bien des femmes expriment là un désir vague, rêvé, et inconsciemment se préparent des positions de replis : matériellement un mari qui gagne sa vie et doit l'entretenir ou lui payer une pension ; psychologiquement toutes les justifications de l'échec par la culpabilité entretenue, mise en avant, proclamée "je dois me consacrer davantage à mon foyer".

UNE FORMULE NOUVELLE PROPOSEE ET EXPERIMENTEE AVEC SUCCES

Dans l'intérêt des femmes elles-mêmes, dans l'intérêt aussi de l'Etat et de la Communauté laborieuse du pays, il nous est apparu qu'il convenait de réduire ces causes d'échecs et de diminuer les coûts des formations commencées et non terminées en permettant aux femmes **une courte période d'un mois (1) consacrée à une formation préliminaire et à une orientation.**

Elle consiste en un stage d'un mois à raison de quatre heures par jour, soit le matin, soit l'après-midi, par groupe de vingt personnes ; ses activités combinées poursuivent principalement six buts :

(1) La durée de ce stage est, actuellement, de 5 semaines.

1.- Bilan des aptitudes : plus que les connaissances en effet, importent à ce moment du choix après des années d'inactivité professionnelle, les aptitudes que l'on possède, susceptibles de servir dans tout métier du secteur tertiaire. Les aptitudes que nous cherchons à déceler sont principalement les suivantes :

- Esprit d'observation
- Capacité d'attention (concentration, attention soutenue, attention large).
- Mémoire : visuelle, auditive, mémoire des mots, des idées, des formes, des situations.
- Logique, intelligence des raisonnements et des relations entre les termes ou les situations, appliquée à des contenus verbaux, appliquée à des chiffres, appliquée à des figures.
- Méthode, rationalisation des tâches.
- Expression : fluidité verbale, exactitude du vocabulaire, aisance du ton, maîtrise du discours selon les situations.
- Communication : fidélité et clarté dans la délivrance d'un message, précision, doigté.
- Possibilités d'adaptation à des situations relationnelles variées du type de celles que l'on rencontre dans la vie professionnelle.
- Imagination, ingéniosité, esprit d'initiative.

2.- Déroutage et amélioration des aptitudes : les années passées au foyer ont souvent mis en sommeil certaines de ces facultés. Il serait cruel et injuste de juger une femme après 15 ans passés à la maison, sur des tests comme on en fait passer à des adolescents ou à des travailleurs qui ne cessent dans leur vie quotidienne d'exercer leurs facultés. Il convient auparavant de lui permettre de réveiller ces aptitudes par de nombreux exercices dosés et l'apprentissage de mécanismes mentaux oubliés, en la mettant à même, chaque fois, de comprendre d'où viennent ses difficultés et quelles méthodes simples lui permettent de mieux réussir. Chaque semaine la stagiaire établit elle-même son propre bilan. Elle constate les progrès du groupe qui l'entoure et s'améliore d'autant plus vite qu'elle est confortée par l'application, le dynamisme et la fraternité du groupe. Le rôle de l'animatrice est ici prépondérant, car il ne s'agit pas seulement de faire faire des exercices, mais bien de faire découvrir à chacune les mécanismes et méthodes qu'il faut qu'elle mobilise ou adopte pour retrouver mémoire, attention, raisonnement et aisance. Il nous est apparu souvent qu'il s'agissait d'un enseignement à savoir se servir de ses moyens personnels qui n'est pas donné à l'école et réussit particulièrement avec des adultes. Les progrès peuvent être très rapides. A la fin du stage, la plupart des femmes réussissent aisément les batteries de tests qui les avaient paralysées avant cet entraînement. D'autre part les "anciennes" qui ont retrouvé du travail ne cessent de témoigner auprès de nous de l'utilité de ces exercices qui les ont préparées à toutes sortes de tâches.

3.- Connaissance du monde du travail : l'ignorance totale dans laquelle demeurent la plupart des femmes de certaines données du monde du travail constitue un de leurs principaux handicaps. Elles n'en connaissent ni les règles du jeu, ni le langage, ni la législation, ni même la psychologie. Il faut leur apprendre à savoir s'informer sur un poste, à savoir lire les petites annonces, à savoir rédiger leur curriculum vitae, à savoir se présenter pour un emploi, à savoir quels profils d'aptitudes sont

requis pour tel ou tel métier, à savoir leurs élémentaires droits et devoirs en tant que travailleuses. Des professionnels de divers horizons viennent au cours du stage leur parler de telle ou telle branche et répondre à leurs questions. Elles font dans le cours du stage de nombreux "jeux de rôles" pour apprendre à se présenter, à ne pas paniquer devant un chef du personnel ou un patron, à poser les bonnes questions et donner les bonnes informations afin de ne pas se tromper au moment de l'embauche. De nombreux exercices faits durant le stage sont établis à partir de situations de travail ou utilisent un vocabulaire du monde du travail que la plupart ignorent. Cette préparation est parmi les principaux facteurs de succès pour une insertion satisfaisante dans une profession ultérieure.

4.- Orientation consciente et rationnelle : c'est la partie la plus difficile, la plus délicate du stage, et nous avons conscience d'innover dans ce domaine aussi, ce qui nous a conduit à tâtonner au début. Il nous semblait suffisant, au terme du mois de réactivation des aptitudes, d'envoyer chaque stagiaire, ainsi que le dossier où sont consignées les observations de son animatrice sur ses dispositions et son comportement durant le stage, à une conseillère d'orientation qui avait des rapports étroits avec le stage et était déjà venue participer à la préparation au monde du travail. Or il est apparu que cette formule n'était pas satisfaisante : bien des stagiaires attendaient quelque peu passivement cette consultation comme on attend le diagnostic d'un médecin, et vivaient alors leur stage comme une agréable période préliminaire, mais sans plus. Mises devant un choix, elles refusaient de le faire et réclamaient un avis, quitte, bien souvent, à ne pas le suivre en prétextant qu'on ne l'avait pas comprise lors de la consultation d'orientation. Il nous est apparu de plus en plus nettement que c'est à propos de l'orientation que les conduites d'échec étaient les plus patentes, bien des femmes refusant de suivre le conseil en rejetant la faute sur la conseillère. Mais il était alors trop tard pour reprendre tout un travail auprès de l'ex-stagiaire afin de l'amener à exprimer elle-même ses vœux et ses refus de manière claire. Aussi depuis plusieurs mois pratiquons-nous l'auto-orientation pendant quatre semaines. La première semaine, une longue liste de métiers est communiquée aux femmes qui doivent y choisir tous les métiers qui éventuellement les intéresseraient, très largement, et les noter soigneusement. En fin de troisième semaine, chaque stagiaire, avec l'aide de son animatrice, établit un tableau à quatre colonnes servant à son orientation. Dans la première colonne, elle indique son niveau d'études, sa formation et ses expériences professionnelles antérieures. Dans la deuxième colonne, ses constatations sur ses dons et aptitudes et les difficultés qu'elle rencontre (par exemple : attention bonne, réussit bien tout ce qui comporte des chiffres, mémoire améliorée, blocages à l'expression, relations aisées avec les autres, etc.). Dans la troisième colonne elle doit énumérer ses contraintes familiales ou de santé (station debout pénible, nécessité d'un emploi du temps souple à cause de la présence d'enfants encore jeunes, habite telle banlieue, etc.). Dans la quatrième colonne, elle note ses aspirations et ses goûts. Elle reprend alors sa liste des métiers retenus, et nous lui donnons le maximum d'informations sur les deux ou trois qui semblent convenir à toutes ces conditions. Elle lit alors à ses camarades de stage les caractéristiques du métier qu'elle se propose de faire et recueille leurs avis sur son choix. Ce qui pourrait paraître une épreuve cruelle est en fait réclamé par les stagiaires qui trouvent très utile et pas du tout gênant de recueillir les avis des personnes qui l'ont vu vivre et travailler pendant un mois. Cette méthode nous permet de donner de nombreuses informations à tout le groupe, et de

déceler les personnes qui se dérobent à tout choix sous des prétextes divers. Cela permet d'éclaircir bien des situations et de prévenir bien des déconvenues. Chaque femme a le sentiment d'avoir appris elle-même à se déterminer en connaissance de cause.

5.- Mesure des motivations de la demande de travail : bien souvent ces motivations sont mal démêlées par la postulante elle-même. Sans jamais la soumettre à aucun interrogatoire, par le seul jeu de la confiance qui s'établit dans le groupe et singulièrement vis à vis de l'animatrice, chaque participante est amenée à éclaircir les raisons pour lesquelles elle désire retravailler. Cela ne se fait pas toujours avant la troisième ou quatrième semaine, mais c'est toujours extrêmement bénéfique pour la femme de parvenir à l'exprimer, sans culpabilisation, sans timidité, en toute clarté. Il apparaît souvent que la volonté naturelle de la femme est plus importante pour le succès de sa réinsertion que les motivations qu'elle avance. D'autre part, il arrive que des femmes s'aperçoivent qu'elles n'ont pas réellement envie de changer de vie, d'apprendre, de chercher un emploi, de travailler. Tout en leur faisant bien apparaître qu'il ne faut pas qu'elles sous-estiment la chance qu'elles perdent alors en retournant au foyer, nous les laissons tout à fait libres de prendre une telle décision, étant entendu qu'elles ne doivent pas en avoir honte. De toute façon, celles-là auraient laissé en plan formation ou métier après un court laps de temps. Nous tentons de leur faire tirer le meilleur parti de leur stage dont elles gardent le meilleur souvenir. L'étude attentive des motivations et des conduites des centaines de femmes que nous avons accueillies nous permet d'affirmer que l'on aurait tort de croire que celles qui sont poussées par la nécessité matérielle s'en tirent mieux que les autres, ou encore que les motivations surtout psychologiques sont fragiles. Bien des femmes contraintes de travailler par une situation impérieuse ont d'énormes difficultés psychologiques et doivent être soutenues. D'autres qui ne sont déterminées que par l'ennui de "rester à la maison" et la peur de s'encroûter se révèlent très résistantes, très déterminées, surmontant toutes les difficultés.

6.- Soutien psychologique avant une phase de changement : si nous avons bien prévu nos méthodes et la formule même du stage, nous devons avouer avoir été surprises (mais pas dépassées...) par l'ampleur des dommages psychologiques provoqués par l'isolement moral, social de nombre de ces femmes d'une part, et par la rapidité avec laquelle une atmosphère sympathique, ouverte, amicale, le contact des autres, l'influence bénéfique des animatrices, le travail fait avec entrain peuvent permettre de traiter et d'améliorer grandement ce qui apparaissait le premier jour comme un grave état dépressif. Nous n'avons jamais refusé une stagiaire parce qu'elle se disait "en dépression" ou "en mauvais état nerveux". Bien nous en a pris : très souvent des personnes qui nous apparaissaient profondément perturbées, ayant perdu toute confiance en elles-mêmes, au bout de peu de temps renaissent, sourient, s'organisent, réussissent, se remettent à parler, font des projets et les réalisent, s'ouvrent à autrui. Nous ne pratiquons aucune psychothérapie particulière autre que l'organisation de groupes où nous faisons régner politesse et chaleur humaine, et où on apprend, dans la gaîté retrouvée spontanément par la plupart, à travailler avec rigueur, dans son propre intérêt. Deux de nos animatrices sont conseillères conjugales diplômées, une est psychologue clinicienne, une est juriste : si cela semble très nécessaire, et uniquement à la demande de la personne concernée,

elles donnent une consultation particulière, en dehors des heures de stages. Mais il convient surtout de souligner les transformations à vue qui s'opèrent, sans traitement spécial, chez de nombreuses déprimées. Les médecins qui les suivent nous écrivent leur étonnement. Il convient ici de souligner deux points : d'abord la réalité sociologique de ces états dépressifs de la femme au foyer après 35 ans, dus à un isolement et à une angoisse de n'être pas bien intégrée dans la société dont le meilleur des maris sous-estime l'ampleur ; et leur curabilité rapide par des structures d'accueil conçues pour elles par des femmes qui connaissent leurs problèmes. Ensuite le souhait que nous formons non seulement de pouvoir poursuivre notre action auprès d'autres femmes, mais encore d'avoir la stabilité institutionnelle et les moyens de pouvoir suivre nos stagiaires après leur départ du stage de manière à assurer la durée de cette influence bénéfique.

Centre RETRAVAILLER

Le premier aspect est celui de la formation initiale. Elle est généralement considérée comme étant la base de toute formation ultérieure. Cependant, il est important de noter que la formation initiale ne se limite pas à l'acquisition de connaissances théoriques, mais qu'elle doit également inclure le développement de compétences pratiques et de capacités d'adaptation. Cette formation doit être conçue de manière à permettre aux femmes d'acquieser les outils nécessaires pour affronter les défis du monde professionnel.

Le second aspect est celui de la formation continue. Dans un monde en constante évolution, la formation continue est essentielle pour permettre aux femmes de rester à jour dans leur domaine. Cela implique l'adoption de nouvelles technologies, l'acquisition de nouvelles compétences et le développement de nouvelles connaissances. Les programmes de formation continue doivent être flexibles et adaptés aux besoins individuels de chaque femme.

Le troisième aspect est celui de l'orientation professionnelle. L'orientation professionnelle joue un rôle crucial dans le processus de formation, car elle aide les femmes à identifier leurs intérêts, leurs compétences et leurs valeurs. Elle leur permet de faire des choix éclairés concernant leur carrière et de définir des objectifs réalistes. Les programmes d'orientation professionnelle doivent offrir un soutien personnalisé et des conseils avisés tout au long du processus.

CONCLUSION

En conclusion, la formation professionnelle et l'orientation professionnelle sont des éléments clés pour le succès des femmes dans le monde du travail. Elles leur permettent d'acquieser les compétences nécessaires, de rester à jour dans leur domaine et de faire des choix éclairés concernant leur carrière. Les programmes de formation et d'orientation doivent être conçus de manière à répondre aux besoins spécifiques des femmes et à leur offrir un soutien personnalisé. En investissant dans la formation et l'orientation professionnelle, nous pouvons aider les femmes à réaliser leur potentiel et à contribuer pleinement à la société.

Il est également important de noter que la formation et l'orientation professionnelle ne sont pas des processus linéaires, mais qu'elles peuvent être itératives et continues. Les femmes peuvent bénéficier de nouvelles formations et d'orientations tout au long de leur parcours professionnel. Les programmes doivent donc être conçus de manière à permettre aux femmes de revenir facilement à ces programmes lorsqu'elles en ont besoin.

Enfin, il est essentiel de créer un environnement de soutien pour les femmes. Cela implique de promouvoir l'égalité des sexes, de lutter contre les discriminations et de fournir un accès équitable aux opportunités de formation et d'orientation. Les gouvernements, les entreprises et les organisations doivent travailler ensemble pour créer un environnement propice au développement professionnel des femmes.

L'ANNEE DE LA FEMME DANS QUELQUES REVUES DE MOUVEMENTS ET ASSOCIATIONS DU SECTEUR SOCIO-EDUCATIF

Les collections de 32 revues de mouvements et d'associations pour l'année 1975 (1), année internationale de la femme, ont été consultées. Il n'a été question de l'année internationale ou de problèmes de la femme que dans 6 des revues examinées (2).

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le secteur socio-éducatif ne s'est pas polarisé, dans ses publications, sur la femme et l'année de la femme. Les associations et mouvements ne semblent pas l'avoir considérée comme une occasion de mener une réflexion spécifique sur la condition féminine dans leur secteur.

Un certain nombre de mouvements mènent un combat pour la femme avec des méthodes et des visions différentes du problème. Mais qu'a représenté pour eux l'année de la femme, décidée par l'O.N.U. ?

D'une façon générale, elle a été reçue avec le plus grand scepticisme, elle a été largement passée sous silence ; lorsqu'on en a parlé, ce fut avec une certaine réserve, même de la part des organisations et mouvements signataires de la plate-forme d'union qui ont participé aux diverses manifestations officielles de l'année de la femme (3).

(1) Nous nous sommes limités ici à l'année 1975. Bien entendu, des articles sur les femmes ont été publiés dans ces revues au cours des années précédentes.

(2) **Animateurs-Informations**, n° 32, Janvier 1975.

– **Bulletin Exprès** - Conseil Français des Mouvements de Jeunesse, N° 52, Avril-Mai 1975.

– **Dossiers pour Notre Temps**, N° 114, Mai-Juin 1975, Dossier N° 587.

– **L'École des Parents**, Janvier-Février-Mars 1975.

– **Le Groupe Familial**, N° 68, Juillet 1975, ("Les femmes aujourd'hui et demain").

– **IN-FOR-DOC**, N° 313 et N° 317 ("Pour comprendre la condition féminine").

– **Pourquoi**, N° 103, Janvier 1975 et N° 106, Mai 1975 ("Spécial Femmes").

(3) Ont signé cette plate-forme, les organisations suivantes :

- Union Féminine Civique et Sociale
- Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté
- Union des Femmes Françaises
- Conseil National des Associations Familiales Laïques
- Confédération Générale du Travail
- Association des Femmes Démocrates
- Fédération Française des Travailleurs Sociaux
- Association Nationale des Femmes Chefs de Famille
- Club Louise Michel
- Mouvement Jeunes Femmes
- Choisir
- Confédération Syndicale des Familles
- Ecole des Parents et des Educateurs

On peut très grossièrement classer les mouvements qui s'intéressent aux femmes en deux grands courants se divisant sur l'analyse de la situation de la femme et sur les moyens de lutte pour parvenir à plus d'indépendance ou à une totale libération.

Ce sont les mouvements déjà anciens, plus familiaux que féministes, plus syndicalistes que sexistes, qui ont répondu aux manifestations communes à l'initiative des pouvoirs officiels. Pour eux, ce fut un moment favorable pour porter au premier plan un certain nombre de revendications, une tribune à occuper, sa dimension internationale devant être utilisée pour la comparaison entre attitudes différentes à l'égard des femmes. Ils ont, en général, souligné le malaise créé en France par la distorsion entre les droits formellement reconnus aux femmes et la situation réelle.

Pour les mouvements "féministes", l'année internationale de la femme ne peut être considérée que comme un alibi, comme une bonne action d'une société masculine qui ne prend pas beaucoup de risques. Ces mouvements ont refusé de se laisser enfermer dans une année gadget, un programme, un cadre, une date. Ils se sont demandé si, après l'année de la femme, il n'y aurait pas l'année de la voiture et l'année du chien.

Mais, même dans les revues des mouvements qui n'ont pas rejeté systématiquement et violemment l'année de la femme, on sent un doute. Ils se demandent si ce n'est pas un piège, si tout cela ne se maintient pas "au niveau de la parlotte", si ce n'est pas le jeu qu'on s'est fixé pour 1975 en attendant de parler d'autre chose. Ils doutent que ce soit simplement par des manifestations et des discours que tout le capital-négatif accumulé par les femmes, tout ce conditionnement séculaire soit neutralisé.

Dans les divers articles que nous avons répertoriés, on peut relever 3 tendances : historique, sociographique, de réflexion générale à tendance psychologique ou politique.

Ce sont les articles historiques et sociographiques qui sont les plus nombreux, comme si le projet sous-jacent était d'informer plus que de mobiliser et de susciter une réflexion en profondeur. On a l'impression que les problèmes sont posés d'une façon abstraite, par des historiens ou des sociologues non concernés de l'intérieur par la condition féminine. D'autant plus que l'on remarque une grande lacune : les associations n'ont pas saisi cette occasion pour mener une analyse de la situation spécifique des femmes en leur sein (1). Les articles à tendance historique considèrent la place de la femme dans les diverses civilisations (grecque, romaine, germanique), dans les grands mouvements d'idées (surtout à partir de Marx) ; ils retracent les grandes étapes du militantisme féminin et de ses conquêtes (Olympe de Gouges étant l'héroïne la plus souvent citée).

(1) Une exception peut éventuellement être faite pour l'article de Michel SERVAN dont il sera question plus loin.

Une large place est également faite à l'aspect juridique, aux législations dans les divers droits européens, dans le droit français particulièrement coercitif à l'égard des femmes (surtout le code civil napoléonien), et aux diverses lois qui ont permis une amélioration de la condition féminine. Les études sociographiques portent principalement sur le travail féminin en général ou dans différents secteurs de l'économie et sur la formation professionnelle des femmes. Les textes de réflexion traitent du problème de la contraception, de l'avortement, de l'éducation et de la vie sexuelle, des conditions de vie et de l'organisation sociale de la vie des femmes.

Les 2 numéros spéciaux de **Pourquoi** et du **Groupe Familial** nous paraissent particulièrement intéressants à examiner, car ils se complètent en abordant le problème des femmes sous deux angles différents, plutôt historique et sociologique d'une part, plutôt psychologique d'autre part, et leur lecture permet de se faire une idée des diverses façons dont on peut aujourd'hui poser le problème de la femme

Le N° 106, "Spécial Femmes", de **Pourquoi** analyse comment, dans deux secteurs parmi d'autres, la femme a longtemps été tenue à l'écart : dans le gymnase et sur les stades (cf. article de Jean-Roger Fontaine), dans la musique (Femmes compositrices et femmes musiciennes", par François Chevassu). Il analyse l'image de la femme dans les mass média, dans les Aventures d'Astérix le Gaulois (ou "Minime, passe-moi le Celte", par François Chevassu), dans la publicité des magazines féminins ("Sous le regard du mâle", par Guy Gauthier), à la radio ("Les femmes et la radio", par Geneviève Verrier).

Nous voudrions nous inspirer de l'article, très complet, de Josette Michy, pour faire le point sur "les mouvements féminins et les mouvements féministes".

Ce sont les mouvements féminins qui sont les plus anciens. Ils sont assez fortement structurés.

— Le plus important, numériquement, c'est l'Union des Femmes Françaises (U.F.F.), issue en 1945 des comités féminins de la Résistance, qui regroupe aujourd'hui près de 80.000 adhérentes. Il est proche du P.C.F., mais ne se veut inféodé à aucun parti. C'est un mouvement d'union et d'action centré sur les problèmes pratiques et qui intervient auprès des pouvoirs publics locaux.

— Plus axée sur l'éducation et la formation permanente, l'Union Féminine Civique et Sociale (U.F.C.S.), née en 1928, regroupe 8.000 adhérentes et touche 200.000 femmes. Elle a pour but d'éduquer les femmes pour qu'elles participent à la vie de la cité et intervient auprès des pouvoirs publics pour certaines revendications.

— Le mouvement "Jeunes Femmes", né en 1945, a été reconnu mouvement d'éducation permanente en 1968. D'origine protestante, il a perdu tout caractère confessionnel. Il est apolitique et pour la libre confrontation d'opinions alimentant la réflexion collective. "Il touche environ 6.000 femmes, en majorité au foyer, avec beaucoup de rurales et d'épouses de cadres moyens ou supérieurs et commence à s'introduire dans les entreprises".

— Les Soroptimistes sont un mouvement apolitique à tendance élitiste. En font

partie des femmes qui ont une profession et qui y ont acquis un certain niveau.

Les femmes disposent aussi de mouvements politisés, peu nombreux. Deux des mouvements signataires de la plate-forme d'Union de l'Année Internationale de la Femme revendiquent une étiquette politique.

— Le Club Louise Michel, né en 1963, au moment des colloques socialistes, se définit comme "une structure d'accueil pour la promotion féminine au sein de la mouvance socialiste". C'est surtout un club d'éducation civique et politique. Les deux tiers de ses membres ne sont inscrits à aucun parti, mais le club est associé aux radicaux de gauche et au P.S.

— L'Association des femmes démocrates, liée aux réformateurs et au centre démocrate, a été fondée en 1967 au moment des législatives pour informer et former les femmes sur les problèmes civiques.

Les mouvements féministes d'apparition plus récente, sont à la fois spontanés, revendicatifs et souvent inorganisés. Certains mouvements échappent d'ailleurs à toute classification.

— L'un de ces mouvements difficiles à cerner, c'est le "Planning Familial", mouvement d'éducation populaire mixte créé en 1956, mais qui revêt un caractère féministe par son combat pour la libération sexuelle de la femme. Le Planning, qui regroupe 40.000 adhérents, dont une majorité de femmes, vise en effet à réduire les inégalités sur les problèmes de la répression sexuelle. "Il s'oppose à l'assimilation de la fécondité et de la sexualité et dénonce une inexistence de la responsabilité sociale face à l'élevage et à l'éducation des enfants, ainsi qu'une image du couple et de la famille où subsistent la hiérarchie et la spécificité des fonctions et des rôles".

— "CHOISIR" a été créé en Juin 1971, après le manifeste des 343 en faveur de l'avortement et, fait notable pour un mouvement féministe, dispose d'un minimum d'organisation. Il a organisé la défense gratuite des inculpés pour faits d'avortement. C'est un mouvement apolitique qui estime que la lutte se situe à deux niveaux : un niveau global qui nécessite de militer dans une organisation politique et un niveau spécifiquement féministe qui nécessite un mouvement féminin de masse. "CHOISIR" est peu à peu devenu un mouvement de femmes insérées dans la vie professionnelle (surtout dans le tertiaire) dont l'âge moyen est de 25-35 ans.

— Le MLAC, Mouvement de Libération pour l'Avortement et la Contraception, se veut efficace sur le plan concret de l'avortement, qu'il considère comme un problème non seulement individuel, mais collectif et opère par actions spectaculaires. On peut y distinguer différentes tendances politiques : une tendance de gauche ne se reconnaissant dans aucun parti, une tendance à appartenance plus trotskyste, l'autre à appartenance plus maoïste et enfin les militants engagés à titre individuel au PS, au PC et au PSU.

— Les féministes reconnaissent en général que les femmes éprouvent de la méfiance envers les partis. Pourtant, depuis Mai 1974, existe en France le Parti féministe

qui veut présenter des femmes aux élections. Toutefois, au-delà de la transformation de la condition féminine, c'est celle des structures actuelles de la société qu'il vise, car c'est la société patriarcale fondée sur l'exploitation professionnelle, domestique et affective de la femme qui est tenue pour responsable.

— "La Ligue du droit des femmes", créée en Mars 1974 à l'initiative de certaines militantes du MLF et de Simone de Beauvoir, édite les "Nouvelles Féministes". Elle est passée du spontanéisme à une action plus structurée, s'est donné pour but l'instauration d'une législation antisexiste, comme il existe depuis 1972 une législation antiraciste.

— Le MLF, Mouvement de Libération des Femmes, est le plus célèbre des mouvements féministes. Ce sont des jeunes femmes en général, souvent marginales et hostiles à toute "organisation". Elles réclament "le droit à la différence et la suppression de l'exploitation mâle". Le MLF est né de la prise de conscience simultanée de la nécessité de la lutte gauchiste contre le pouvoir et de la liberté sexuelle. C'est un mouvement aujourd'hui difficile à cerner. On peut toutefois dire que le mouvement s'est politisé et radicalisé et qu'il existe trois grandes tendances : les intellectuelles, pratiquant la psychanalyse avec "Politique et Psychanalyse", qui sont contre la masculinité (et non contre les hommes) et veulent des pouvoir-faire (leur point d'ancrage est la Librairie des Femmes) ; la tendance "Lutte de classes", qui lie la lutte des femmes et la lutte des classes, regroupe les "Pétroleuses" (tendance Ligue communiste révolutionnaire) et le Cercle Elisabeth Dimitriev (tendance PSU). Les "Féministes révolutionnaires" ont un caractère anarchiste très marqué. Ce groupe "fonctionne au niveau du désir". Ce sont les seules peut-être qui considèrent tout rapport avec les hommes comme impossible, il ne leur reste que la revendication du lesbianisme "irrécupérable par la société patriarcale et capitaliste". Une quatrième tendance existe, il s'agit de "Femmes en Lutte", qui cependant ne se situe pas à l'intérieur du MLF, mais en est assez proche.

— Deux mouvements abordent le problème de la créativité féminine :

La "Spirale", mouvement apolitique qui veut lutter contre le conditionnement absolu de la pensée et de l'intelligence féminines, inventer un langage "féminin", débloquent la créativité spécifique des femmes jusque-là étouffée.

"Musidora" : ce sont environ 150 femmes qui ont décidé de faire des films de femmes.

Ainsi, on ne peut, semble-t-il, rattacher aux mouvements d'éducation populaire que les mouvements féminins, les mouvements féministes refusant l'institutionnalisation, défendant des points de vue plus extrêmes et utilisant des moyens d'action plus violents.

Dans son article, "Militante et femme", Michel Servan essaye d'analyser et de présenter quelques réflexions-témoignages sur les problèmes spécifiques des femmes, en tant que militantes politiques, syndicalistes, ou en tant que travailleuses du secteur socio-éducatif. Toutes ces interlocutrices ont été unanimes ; pour être acceptée, une femme doit faire plus, comme si le simple fait d'être femme portait discredit à ce qu'elle dit ou à ce qu'elle fait. On écoute les femmes avec beaucoup

d'attention, mais aussi avec un esprit critique différent, comme si ce que disaient les femmes était moins évident. Par exemple, une femme étudiera un problème d'une façon féminine tandis qu'un homme l'étudiera, voilà tout.

Même lorsqu'elles arrivent à participer à la vie publique, elles ne peuvent le faire comme les hommes. Ainsi, une femme "est présentée" ; elle n'aurait pas l'idée, comme certains hommes, de "se présenter", de faire acte de candidature individuellement et sans l'appui d'une étiquette.

Si un certain nombre de femmes se lancent dans l'action et le militantisme pour sortir du train-train quotidien, beaucoup d'entre elles croient à des tâches et des fonctions politiques spécifiquement féminines. Elles peuvent être des militantes "à la carte", devenir militantes à la suite de problèmes quotidiens graves (avortement, manque de place dans les crèches). Les femmes s'estiment parfaitement compétentes pour les problèmes éducatifs. Elles monopolisent mêmes certaines associations, par exemple les associations de parents d'élèves, les associations familiales, et elles se sentent parfaitement à l'aise dans les associations de défense des consommateurs, de protection de l'environnement.

Les militantes syndicales sont souvent des femmes seules. C'est qu'en général, les maris n'approuvent pas le militantisme de leur femme. "Lorsque les maris sont eux-mêmes des militants, la compréhension est meilleure, mais les difficultés matérielles sont multipliées. Dans la majorité des cas, l'hostilité de l'homme ne tient pas aux divergences de convictions : il a l'impression que sa femme d'une certaine façon, lui échappe. Militante ou animatrice, elle propose et même parfois dispose, sans lui demander son avis. Elle connaît des satisfactions, quelquefois un épanouissement vrai, qui tiennent à des activités auxquelles il n'a pas part. Elle n'est plus sa "moitié", l'expression populaire est très significative". La militante qui a des enfants se sent, de plus, toujours plus ou moins culpabilisée.

Ainsi, les femmes dans leur militantisme ou leur profession d'animatrice, rencontrent des difficultés supplémentaires. Mais elles acceptent de faire face à tout ce "capital-négatif" qu'elles traînent derrière elles.

Cet article nous semble bien poser le problème des femmes dans le secteur socio-éducatif, puisque celui-ci emploie à la fois des bénévoles et des animatrices professionnelles. Il nous paraît d'autant plus intéressant que c'est un secteur qui semble en voie de féminisation. Mais Michel Servan se situe encore à un niveau de généralité : les femmes comme militantes. Nous aurions aimé trouver davantage d'analyses de ce type, plus ancrées encore dans la réalité d'un mouvement ou d'une association.

Dans son article "Les femmes au travail", Michel Tricot retrace un historique du travail des femmes, car la femme a toujours travaillé, il y a toujours eu une répartition des tâches, mais qui n'impliquait pas de différence de valorisation entre les tâches. Il aborde, à l'aide d'un certain nombre de statistiques, les principaux problèmes liés aujourd'hui au travail des femmes : le travail de la femme rurale, les problèmes associés à la maternité, à la motivation au travail, aux besoins d'argent, à la différence de salaire et de qualification entre hommes et femmes, à la dévalo-

risation des professions féminines, à l'inégalité devant l'éducation, à l'absentéisme et au travail à temps partiel. Ainsi, cet article est bien représentatif des thèmes qui sont généralement abordés quand on traite du travail féminin. Plutôt que de résumer les différents points, nous allons présenter ce qui nous est apparu comme particulièrement important.

38 % des actifs en France sont des femmes, depuis trois quarts de siècle. Pourtant, il y a chaque année sensiblement plus de femmes qui se présentent sur le marché du travail. En 1962, une femme seulement sur quatre travaillait, alors que c'était le cas de deux sur cinq en 1968. C'est l'exode rural qui a entraîné une augmentation spectaculaire du taux de femmes salariées. "Le taux des femmes actives est d'autant plus élevé que le niveau d'instruction ou la formation professionnelle sont meilleurs. En outre, le mari a son mot à dire, ou du moins dit son mot, qui change avec le milieu socio-culturel et il faut bien admettre qu'un fond de méfiance persiste, dans l'esprit de nombreux ouvriers à l'encontre du travail féminin".

Autrefois, il n'y avait pas de préjugé contre le travail féminin à la terre. C'est le travail à l'usine qui est devenu infâmant. Les travaux à la ferme n'imposaient pas d'horaires stricts et il a longtemps été considéré comme mieux compatible avec l'éducation des enfants. Aujourd'hui, c'est le contraire : la fermière s'estime plus "esclave" que l'ouvrière et "ce statisticien semblait lui donner raison, qui estimait qu'une femme travaillant avec trois enfants est occupée 77 heures par semaine, mais de 80 à 87 heures s'il s'agit de l'épouse d'un cultivateur".

Les jeunes mères quittent leur emploi non par goût, mais par contrainte, forcées par le manque de structures d'accueil pour les enfants en âge pré-scolaire. Mais celles qui travaillent, surtout les ouvrières, se sentent coupables d'abandonner leurs enfants. En réalité, contrairement à ce que certains croient, le travail de la mère est profitable aux enfants, car ils se socialisent plus facilement. Ils ont dans l'ensemble de meilleurs résultats scolaires. L'enfant, sorti de son milieu familial, "voit son champ d'investigations notablement s'élargir ; à la maison, il ne reçoit plus du monde extérieur une vision unique, celle que lui apportait son père, mais aussi l'image complémentaire, dans certains cas très différente, que véhicule maintenant la mère. Entre ces deux images, il ne choisit pas, mais il opère une sorte de synthèse, à l'une et à l'autre il emprunte les éléments qui lui permettront de forger son image à lui. Ainsi donc, en travaillant, les mères participent à l'enrichissement intellectuel de leurs jeunes enfants. Elle sont bien peu nombreuses à s'en douter".

On le sait "à travail égal, salaire égal", ce n'est pas une réalité. Il y a discrimination au niveau des salaires en général, mais aussi par secteur : les secteurs où la main d'œuvre est principalement féminine pratiquent des salaires inférieurs, la grille d'indice des emplois dits féminins ou spécialement attribués à des femmes est plus basse. Dans sa situation professionnelle la femme est toujours considérée comme seconde et inhabile à décider.

"Mal payées parce que trop faiblement qualifiées, trop faiblement qualifiées parce que femmes ... Comment en sortir ? " On pourrait croire que la démocratisation (!) de l'enseignement et la formation permanente rétablit un certain équilibre. Mais

que l'on ne s'y trompe pas. Ils ne font qu'accroître les différences.

Ainsi, une fille rate-t-elle sa scolarité, ce n'est pas grave, elle s'occupera de son mari et de sa progéniture. "On a l'impression que parfois les personnes qui ont en charge l'orientation scolaire participent au mouvement et les résultats sont éloquentes : 68,5 % des garçons sont dirigés vers l'enseignement professionnel court, mais 81,2 % des filles". Et la formation permanente aggrave même ces inégalités, car il n'est pas nécessaire, selon les employeurs, de former une main d'œuvre instable. Autant faire profiter les hommes des prestations que la loi a rendues obligatoires. Ainsi, à la discrimination du sexe s'ajoute celle de l'âge. "L'écart se creuse tandis que la place dans la hiérarchie de l'entreprise devient plus importante ce qui évidemment, constitue un facteur supplémentaire de discrimination salariale".

Ainsi, cet article en donne la preuve, à quelque niveau que l'on se place, on trouve beaucoup de cercles vicieux dans la situation de la femme au travail.

C'est dans une perspective très différente qu'a travaillé Le Groupe Familial dans son Numéro Spécial, "Les femmes aujourd'hui et demain". Ce numéro, publié à la suite des conférences organisées en Sorbonne par l'Ecole des Parents et des Educateurs, est composé des quatre conférences (1), d'un résumé d'enquêtes sur les stéréotypes masculins et féminins, du rapport établi par l'Ecole des Parents pour les Journées Internationales de Paris sur la famille, l'habitat, la natalité, et d'un certain nombre d'encarts informatifs sur les problèmes de la femme.

Après avoir présenté rapidement les hypothèses de Louis Roussel sur la baisse de la fécondité, nous examinerons les stéréotypes qui structurent notre image de la femme et notre vécu quotidien et nous nous attarderons sur l'article de Luce Irigaray qui peut représenter, avec d'autres, une nouvelle manière d'analyser le problème de la femme.

Pour rendre compte d'un double phénomène à propos de la fécondité — il y a moins de ménages sans enfants et les familles sont plus réduites — Louis Roussel avance à titre d'hypothèse l'idée que "la limitation des naissances tiendrait plutôt à la manière dont les parents désormais, perçoivent et aiment leurs enfants".

Les relations entre parents et enfants sont maintenant fondées sur la seule affectivité et les enfants semblent de plus en plus constituer un capital affectif dont les parents s'efforcent de tirer un maximum de gratifications. L'éducation traditionnellement était rigoureuse et sereine ; elle est devenue à la fois permissive et angoissée. Il semblerait que le nouveau modèle de relation aux enfants soit émotif, possessif, narcissique et limité à deux enfants.

La diffusion de ce modèle et l'instauration d'une telle dépendance affective doivent trouver leur source dans les modifications de la société globale et le manque d'affec-

(1) — "Masculin-Féminin : qu'est-ce qu'appartenir à un sexe ? ", par le Dr Jacques Cain.
 — "L'autre femme : au-delà de l'image de la féminité", par Luce Irigaray.
 — "La fécondité : sa relation à l'image de l'enfant dans la famille", par Louis Roussel.
 — "Les femmes et les crises", par Evelyne Sullerot.

tivité dans les rapports sociaux qui conduisent les adultes à avoir une image pathétique de l'enfant, "d'un enfant devenu l'une des dernières réalités où ils espèrent encore trouver leur justification et leur bonheur".

Cet article doit être resitué dans sa relativité, mais apporte un point de vue intéressant sur un problème qui hante les démographes et concerne toutes les femmes dans leur vie quotidienne.

Le Groupe Familial a tenté de faire le point sur un certain nombre d'enquêtes semblables d'ailleurs à d'autres non relatées ici, se rapportant aux stéréotypes masculins et féminins. Ces diverses enquêtes ont montré notamment que, dès la première enfance, les mères ne se comportent pas de la même façon envers les filles et les garçons, que l'univers des albums pour enfants est un univers masculin où la femme est souvent absente ou dévalorisée. Les thèmes associés aux garçons sont l'autonomie, le courage, la réussite, l'amitié, la compétence. Les thèmes féminins sont l'imagination (mais qui bute contre le manque d'instruction), la peur, les bonnes manières.

Les professions d'hommes sont beaucoup plus nombreuses que les professions exercées par les femmes. Elles donnent aux hommes le pouvoir, le prestige, l'autorité, tandis que le travail féminin est sous-qualifié et sous-payé.

A l'école, dans les manuels de lecture, la femme ne travaille généralement pas. Si elle le fait, c'est parce qu'elle y est obligée. L'image du père est prégnante, il détient le vrai, le beau, le bien, tandis que l'image de la mère est plus floue.

Père et mère sont représentés séparément : la vie de couple est exclue du monde de l'école.

La mère est présentée soit comme "autoritaire mais douce, s'effaçant devant le père (assez rarement), soit sacrifiée, remplaçant le père pour élever ses enfants, soit, et c'est le cas le plus fréquent, libérée de toutes contingences matérielles, l'idéal féminin, avec des relations faites uniquement de tendresse".

Dans la littérature, la figure maternelle tend à disparaître. Peut-être parce que le rôle de la mère est aujourd'hui considéré comme aliénant.

L'attitude des parents face à l'avenir de leur fils ou de leur fille est très différente : on se préoccupe de la future profession du fils et de l'avenir de la sexualité des filles. Et si elles semblent avoir une vocation, mais que leurs études les entraîneraient trop loin de chez elles, on craint pour leur virginité. Alors, on les empêche de faire ces études là.

Les diverses enquêtes montrent que les femmes n'ont pas de loisirs et qu'à ce propos, la ségrégation des sexes est encore accentuée.

Ainsi, l'image que nous retirons de la femme d'où que ce soit, est une image dévalorisée. Ainsi, la pratique sociale des femmes est une pratique sociale amoindrie. Cela ressort très nettement des enquêtes qui ont été citées ici, mais aussi de très nombreux travaux dont on peut lire les résultats ailleurs.

Avec la conférence de Luce Irigaray, nous abordons d'une tout autre manière le problème de la femme. Il s'agit d'une remise en cause des théories freudiennes sur la sexualité féminine, mais surtout c'est un discours de femme sur la sexualité féminine. C'est pourquoi, cet article peut illustrer un nouveau féminisme fait de confrontations entre psychanalyse et théories politiques, d'appropriation de la parole et de l'écriture à propos des femmes par des femmes (1).

Pour ne pas déformer trop la pensée de l'auteur, nous choisirons de faire de larges citations.

La féminité c'est l'image de la femme dans le système de représentation et dans le discours masculins. Elle n'y intervient pas en tant que sujet. La féminité, c'est une image produite par les hommes pour réduire les femmes dans leurs systèmes de valeurs, mais ce n'est pas une image produite par la femme pour se représenter elle-même.

Et ce que Freud décrit de la sexualité de la femme est prescrit par les nécessités de la sexualité de l'homme. Pour Freud, une femme normale, c'est une femme qui se soumet au devenir de la sexualité masculine. Pour lui, c'est "la nature" qui détermine le devenir sexuel de la femme. "Dès lors, qu'y pouvons-nous?", s'exclame Freud, qu'y pouvons-nous si les femmes "n'ont pas de sexe" et si elles sont moins favorisées que les hommes.

La femme a toujours été objet de transactions, mais jamais sujet. Elle ne peut même pas se situer, se définir, s'identifier comme femme, puisque son rôle féminin lui est donné de l'extérieur, ne correspond pas à son échelle de valeur à elle, puisqu'elle est soumise à un système de représentation masculin.

La femme n'est que POUR les autres. Elle est piégée dans l'idéologie d'une soi-disant générosité : servir les autres, mari, enfants, famille, patrie.

Et les rapports entre femmes ne peuvent être que déplorables : objets-marchandises, elles sont obligatoirement en position de rivalité sur le marché sexuel. Et elles se méprisent entre elles, comme elles se méprisent elles-mêmes, comme une moindre valeur. "Quant à ce qu'il advient de la non-participation des femmes à la société, à la culture, on commence à le soupçonner" et à "remettre à la mode dans cette société les valeurs de service. C'est leur demander ce qu'on leur a toujours demandé. Mieux vaudrait sans doute essayer d'analyser la situation d'exploitation spécifique des femmes, leur neutralisation en tant qu'autres". Ceci passe aussi par l'analyse des modes d'appropriation ; "la femme, du fait de sa réclusion dans la maison, le lieu de la propriété privée, n'était plus que la mère, et son entrée dans les circuits de production, mais, plus encore (?) la généralisation de la contraception et de l'avortement la rendent à ce rôle impossible : être femme". Ils permettent de modifier le statut social de la femme et les rapports entre l'homme et la femme.

Les femmes ont été réduites à l'aphasie, car le langage social est un langage masculin qui ne laisse pas de place à un langage de femme valable. Il ne leur reste que des

(1) D'autres que des théoriciennes se sont appropriées cette écriture.

gestes et des cris, le plus souvent réprimés et paralysés par le discours du bon sens.

Et dans ce discours masculin, le privilège du regard et de "la forme, de l'individuation de la forme, est particulièrement étranger à l'érotisme féminin. La femme, en effet, jouit plus du toucher que du regard, et son entrée dans une économie scopique dominante signifie encore pour elle le renvoi à la passivité. Elle sera le bel objet à regarder. Si son corps se trouve ainsi érotisé, son sexe représente l'horreur du rien à voir. Un "trou" pour le désir scotophilique".

Ce sexe qui ne donne rien à voir n'a pas non plus de forme propre. C'est pourquoi, la femme est investie de valeur de mystère dans une culture de l'énumération. "Elle n'est ni une, ni deux". "On ne peut en toute rigueur, la déterminer comme une personne, et pas davantage comme deux. Elle résiste à toute définition adéquate". La femme, dans cet imaginaire sexuel, n'est que support plus ou moins complaisant des fantasmes de l'homme.

Pour lever la paralysie du rapport entre homme et femme, il faut s'attarder sur le refoulé de l'imaginaire féminin. "Car la femme n'a pas un sexe, elle en a au moins deux, mais non-identifiables en un. Elle en a d'ailleurs bien davantage. Sa sexualité, toujours au moins double, est encore plurielle... La femme est infiniment, indéfiniment, autre en elle-même. Se trouver, pour une femme, ne pourrait donc signifier que la possibilité de ne sacrifier aucun de ces plaisirs à un autre, de ne s'identifier à aucun en particulier, de n'être jamais simplement une". Mais un long détour pour l'analyse des systèmes d'oppression qui s'exercent sur elle est nécessaire. Et si cet objet de transaction sortait du commerce établi. S'il revendiquait un droit à la parole, un droit à la parole qui dirait son plaisir. Si les femmes parlaient.

La possibilité de la femme comme autre, d'une autre femme, différente du rôle qu'elle joue dans la féminité, exige donc "l'interprétation de notre imaginaire culturel, masculin, patriarcal, qui n'a laissé aux femmes que le mutisme, la passivité, et le mimétisme, c'est-à-dire, le faire et le parler comme un homme".

Certains auront peut-être l'impression que ces paragraphes constituent une analyse un peu abstraite du problème de la femme. Mais que l'on ne s'y trompe pas : l'analyse passe aussi par la remise en cause des théories, eussent-elles été révolutionnaires en leur temps, qui façonnent les idées reçues à propos des femmes.

Ainsi, au-delà des insertions sociales particulières — vie familiale, vie professionnelle, vie militante — ce qui est analysé ci-dessus c'est bien, à travers l'imaginaire de notre culture, la vie de toutes les femmes.

Une lecture rapide des revues de mouvements et associations donne l'impression première que le secteur socio-éducatif ne s'est pas beaucoup intéressé au problème de la femme. Mais lorsqu'on a pris connaissance avec attention des divers articles et des deux numéros spéciaux, lorsqu'on peut les comparer avec l'ensemble de ce qui a été écrit en 1975 à propos des femmes, on s'aperçoit qu'ils permettent de se faire une idée à la fois de l'étendue du problème et de la façon dont il est généralement abordé.

Ici, comme dans une grande partie de ce qui a été dit ou écrit à propos des femmes, il a surtout été question de militantisme, de revendications et de conquêtes sociales, de travail, d'éducation et de formation permanente, d'image dans les mass-média, de conditions de vie, de fécondité, de contraception.

On a l'impression que certains problèmes primordiaux ont volontairement ou involontairement été laissés dans l'ombre : d'un point de vue spécifique aux mouvements et associations, l'analyse de la condition particulière de la femme dans le socio-éducatif, analyse faite de témoignages, d'observations, de statistiques et de réflexions ; d'un point de vue général, des problèmes étroitement liés les uns aux autres, comme ceux de la sexualité interdite, du rapport femme-homme, de la famille monogamique et patriarcale, bref les fondements mêmes de la société dans laquelle nous vivons.

Dans le secteur socio-éducatif, l'analyse spécifique de la situation des femmes risquerait sans doute de dévoiler un certain nombre des contradictions qui traversent les diverses institutions ; à un niveau plus global, l'analyse de la condition féminine risque de remettre en cause le patriarcat.

C'est peut-être pourquoi, lorsqu'on aborde le problème des femmes, même sous des aspects qui apparemment ne sont pas subversifs — difficultés de reconnaissance, pour les militantes et les animatrices, travail féminin, formation permanente ou contraception — les passions peuvent parfois se déchaîner.

Jeanne GELIN

Chargée de recherche au D.E.R.D.

ANIMATION ET VIE LOCALE

Où en sont les GRANDS ENSEMBLES ?

Depuis que l'essor massif de la construction de logements qui a marqué en France les années 1950 a engendré des ensembles collectifs souvent périphériques de plusieurs centaines et même de plusieurs milliers de logements, le problème de l'animation et des équipements collectifs de ces grands ensembles reste un souci pour les responsables de la vie locale et pour les animateurs. Les pouvoirs publics se sont préoccupés du problème :

- Une circulaire Construction de 1960 rend obligatoires dans les immeubles collectifs aidés par l'Etat les mètres carrés sociaux.
- En 1961, une circulaire interministérielle Construction-Santé Publique et Population définit l'équipement sanitaire et social nécessaire dans les "nouveaux ensembles" et les "quartiers anciens rénovés".
- La première loi programme d'équipement sportif et socio-éducatif de 1961 définit des normes qui seront précisées en avril 1964.
- En 1970 une circulaire du Premier Ministre définit les équipements publics à réaliser dans les ZAC (Zones d'Aménagement Concerté).
- En 1971 le Ministère de l'Équipement et du Logement édite une circulaire "relative à l'action sociale et culturelle dans les ensembles d'habitation, aux locaux collectifs résidentiels, aux modalités d'intervention des organismes constructeurs et gestionnaires de logements".

Après la circulaire Guichard du 21 mars 1973 "relative aux formes d'urbanisation dites "grands ensembles" et à la lutte contre la ségrégation sociale par l'habitat", on a parlé de la fin des grands ensembles. Cela n'est pas du tout évident car les ensembles sont limités à 1000 ou 2000 logements selon que l'agglomération a moins ou plus de 50 000 habitants. Cette taille reste considérable. D'autre part, cette directive n'empêchera pas la réalisation d'ensembles plus importants par tranches successives par un même organisme promoteur sur de grands espaces de terrains achetés par un tiers. Rappelons que plus de la moitié des nouveaux logements qui se construisent au rythme annuel de 500 000 depuis 1972 est réalisée en immeubles collectifs et très souvent groupés. N'oublions pas enfin que le nombre des grands ensembles réalisés dans le cadre de la politique de construction industrialisée après 1951, puis celle des ZUP après 1958 et de celle des ZAC après 1967 dépasse certainement le millier.

Il ne s'agit pas de laisser de côté le patrimoine ancien, ni les zones pavillonnaires, mais il faut compter en France avec les grands ensembles collectifs créés depuis la dernière guerre.

Les C.A.S.C.

Pour améliorer des grands ensembles reconnus comme physiquement et socialement défectueux, le groupe interministériel "Habitat et Vie Sociale" (1) expérimente avec l'appui de la DATAR (2) une formule de "Contrats d'aménagement social concerté" qui comporte plusieurs aspects intéressants. D'abord il s'agit d'opérations concertées dans lesquelles les municipalités, les organismes d'aménagement et de logement, les services départementaux, les associations représentatives des habitants sont réunis pour définir les objectifs et les moyens à adopter.

Ensuite, ces opérations prennent en compte aussi bien l'amélioration des logements (insonorisation, redistribution des surfaces, etc.) que celle des locaux communs (entrées, caves) et des espaces extérieurs (circulation, parkings, aires de jeu, espaces verts) ou le développement des équipements socio-culturels (locaux collectifs résidentiels, centres sociaux, locaux-clubs et maisons de jeunes).

Enfin les décisions ne portent pas seulement sur des investissements, mais aussi sur le fonctionnement (décentralisation de la gestion, amélioration de l'entretien, développement de l'animation).

Un premier sondage a révélé une trentaine d'ensembles de Province nécessitant un important effort d'amélioration. En Région Parisienne le nombre devrait être assez élevé également.

Compte tenu des conditions locales à réunir pour qu'une opération concertée puisse s'instaurer, neuf terrains d'expérimentation ont été retenus par le Groupe Habitat et Vie Sociale : 2 à Lille, 3 à Nantes, et les autres à Lorient, Lyon, Marseille et Rouen.

L'opération la plus avancée est celle du quartier de Belfort à Lille (1.200 HLM). Dans ce secteur l'Association de locataires collaborait déjà avec l'Office public d'HLM qui a installé une antenne de gestion dans le groupe et met en place un Comité de Résidents élu par les locataires. Le Comité de quartier travaillait avec les associations locales et avec la Municipalité de Lille grâce au renfort d'un animateur du GEDAL (3). Le programme actuellement envisagé coûtera environ 20 millions de francs en investissements et 500 à 700.000 francs de fonctionnement annuel. Il devrait bénéficier de l'effort gouvernemental spécial prévu fin 1975 pour le soutien à l'Economie. Le financement d'opérations ultérieures risque d'être plus aléatoire.

(1) Le groupe "Habitat et Vie Sociale" a été créé en 1973 à l'initiative du Ministère de l'Équipement, du Ministère de la Santé et du Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports.

(2) Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale.

(3) Groupement d'Étude et de Développement de l'Animation Lilloise : regroupe la Ville de Lille, la Caisse d'Allocations Familiales, les organismes de logement social, les Directeurs de l'Action Sanitaire et Sociale, de la Jeunesse et des Sports, de l'Équipement et divers organismes sociaux, sportifs et socio-culturels. Le GEDAL assure le financement, la mise en place, la coordination et le contrôle d'un personnel d'animation de quartiers.

SOCIOLOGUES ET GRAND ENSEMBLE

Deux chercheurs du Laboratoire de Sociologie de l'Université de Nice ont participé à la démarche de programmation d'un Centre socio-culturel dans le grand ensemble de Cannes Ranguin.

Comme le quartier de Cannes La Bocca, le quartier de Ranguin appartient à la partie Ouest de Cannes peuplée en forte proportion de ménages ouvriers. Avec 2 000 logements, pour la plupart en immeubles collectifs et en location, Cannes Ranguin compte actuellement 7 000 habitants et pourrait doubler dans l'avenir.

Les sociologues avaient pour mission de préciser le programme d'un centre socio-culturel conçu au départ selon une formule assez semblable à celle du CEC de Yerres (1) et destiné au moins pour certaines de ses activités, à desservir au-delà de l'environnement proche l'ensemble du quartier de la Bocca, soit en tout 40.000 habitants.

Il est apparu très vite que pour la population de Cannes Ranguin les besoins de services collectifs qui s'expriment spontanément portent d'abord sur les transports, les commerces, la mairie annexe, le bureau de poste, la Sécurité Sociale, la crèche et la halte garderie. Le seul besoin de type culturel clairement exprimé porte sur le CES. Si on propose une liste en demandant les préférences, la salle de spectacles vient aussitôt après le CES.

Comment interpréter ces demandes ? Elles sont fortement influencées par le sentiment d'éloignement voire d'exclusion éprouvé par la population de Cannes Ranguin et qui amène à rechercher une certaine autarcie. Le quartier a sa Maison de Jeunes dont l'action est plutôt centrée sur les 6 à 12 ans. Le Club de prévention a redémarré après des difficultés comme bien d'autres... Les associations de locataires se réactivent lorsque des problèmes aigus apparaissent. L'association de parents d'élèves manifeste une vitalité plus constante, mais c'est probablement parce que le problème du CES n'est pas encore résolu.

Une consultation sur un projet d'équipement suppose qu'il reste crédible, ce qui devient difficile avec l'allongement indéfini des délais et la dispersion des centres de décision. En définitive l'urgence de certains besoins (CES par exemple) et les occasions de solutions faciles comme l'utilisation de locaux commerciaux qui n'ont pas trouvé preneur risquent d'amener le démantèlement progressif du projet.

Plus profondément on est amené à s'interroger sur l'enjeu réel d'une telle réalisation. Les deux sociologues de Nice, J.W. Lapierre et F. Albizu Labbe soulignent d'abord que dans tout processus de décision la maîtrise de l'information constitue un atout déterminant. Ensuite on peut attendre des équipements socio-culturels et de leurs animateurs qu'ils fournissent un dérivatif désamorçant les conflits de la Société. Enfin il n'est pas impossible que les équipements intégrés contribuent à renforcer la ségrégation sociale en manifestant les différences entre public et non public traditionnels. La parade serait-elle dans une formule d'équipements éclatés que divers publics pourraient s'approprier ou dans l'action d'un coordonnateur indépendant de tout pouvoir culturel ? Nous restons sur cette interrogation.

(1) Centre Educatif et Culturel de YERRES (Essonne), le plus ancien (1969) et le plus connu des quelques équipements intégrés existant en France. Il comprend un CES, une Maison de Jeunes, un Centre Social, un Centre d'Animation Culturelle, une Salle de Sports, une Bibliothèque et des Activités de Formation permanente.

CLASSES SOCIALES et GRANDS ENSEMBLES

La population des grands ensembles a-t-elle une spécificité telle que la distinction en classes sociales s'estompe ou même disparaisse ? Selon l'école de pensée à laquelle ils se rattachent, les sociologues accordent plus ou moins d'importance à cette question.

Dans un article de la *Revue Française de Sociologie* (n° 1, 1970), J.C. CHAMBOREDON et M. LEMAIRE avaient montré que, dans les grands ensembles, la proximité spatiale n'engendre pas automatiquement la proximité sociale entre les habitants et avaient recherché comment les oppositions et divisions sociales traditionnelles se manifestent dans ce milieu particulier.

Sous le titre "Les luttes des résidents dans les grands ensembles", dans la revue *Sociologie du Travail* (n° 4, oct.-déc. 1975) Dominique MEHL présente les conclusions d'une étude sur les grands ensembles de SARCELLES (Val d'Oise) et du VAL D'YERRES (Essonne).

Le dosage des différentes catégories sociales dans la population des grands ensembles est à mettre en relation avec le caractère plus revendicatif ou plus intégrateur des actions collectives qui s'y développent. D. MEHL dégage trois types de "mouvements urbains" : un syndicalisme de la consommation collective, des mouvements participationnistes et des mouvements de contestation idéologique.

Ces "Mouvements urbains" ont un impact sur l'évolution des villes et amènent les décideurs publics et privés à rechercher un meilleur équilibre social dans le peuplement. Ainsi s'amorce peut-être, sinon la fin, du moins une mutation des grands ensembles. Les actions collectives dans les grands ensembles ont aussi un impact sur la politique municipale et il y a non-convergence des actions populaires et des actions municipales pluriclassistes influencées par les positions des cadres et ceci quelle que soit la couleur de la Municipalité.

Vis à vis des promoteurs, l'action de groupes d'habitants comme les Conseils de Résidents de la SCIC (1) s'inscrit dans la ligne intégratrice voulue par le promoteur tout en prenant de temps en temps un caractère contestataire.

L'appareil d'animation mis en place dans les grands ensembles est lui aussi marqué socialement dans la mesure où il propage la culture dite "cultivée" ou la culture de Guy LUX (2) et il peut se comporter en révélateur et en renforçateur des clivages culturels et sociaux.

Rémi DUJARDIN

(1) Société Centrale Immobilière de la Caisse des Dépôts : depuis sa création en 1954, a réalisé plus de 200.000 logements dont une bonne part en région parisienne.

(2) Selon une typologie présentée dans "Pratiques Culturelles des Français", Secrétariat d'Etat à la Culture - Service des Etudes et de la Recherche, 1974.

FORMATION ET ANIMATION

BILAN D'UNE 1^{ère} ANNEE DE FORMATION A L'UNIVERSITE PARIS-NORD

Nous avons publié dans le N° 4 (Décembre 1973) des *Cahiers de l'Animation* une information sur la mise en place du Département Animation devant assurer la préparation d'une Maîtrise des Sciences et Techniques de Communication (Option Animation) à l'Institut des Sciences et Techniques de la Communication de l'Université Paris-Nord (Villetaneuse).

La première promotion d'étudiants a commencé le cursus de deux ans conduisant à la Maîtrise en Octobre 1974 et se trouve donc actuellement en 2^{ème} année.

Qui sont ces étudiants ?

Ils sont 22 (14 femmes et 8 hommes), âgés de 21 à 28 ans et tous titulaires d'au moins un diplôme de 1^{er} cycle sanctionnant deux années d'études supérieures. Nombreux sont ceux, parmi ces étudiants, qui possèdent un D.U.T. (Diplôme Universitaire de Technologie) ; d'autres sont titulaires d'un D.U.E.L., d'une Licence ou d'une Maîtrise de Lettres ; certains ont suivi d'autres formations (Anglais, Psychologie, Sciences, etc...).

Presque la moitié de ces étudiants ont exercé une activité professionnelle, mais très peu dans le secteur (ou dans un secteur proche) de l'Animation. Par contre certains ont eu des activités bénévoles dans ce domaine.

Le régime des études à l'I.S.T.E.C.O. (présence obligatoire à 35 heures de cours par semaine et pendant une durée sensiblement plus longue que la durée normale de l'année universitaire) ne permet à aucun de ces étudiants d'exercer une profession parallèlement à leurs études. Seule une minorité bénéficie de bourses ou d'allocations d'études, ce qui pose donc des problèmes d'ordre financier à la plupart d'entre eux.

Quelle a été leur formation au cours de cette 1^{ère} année ?

Elle a consisté en cours théoriques, travaux individuels ou collectifs des étudiants et stages.

Les cours théoriques ont porté, entre autres sujets, sur les fonctions de l'animateur, son rôle critique, économie et gestion, techniques de base, langage, image et communication, etc... Les stages ont donné lieu préalablement à un travail préparatoire ainsi qu'à une mise en commun à la suite du stage.

Les responsables de cette formation s'efforcent de créer des équipes d'étudiants engagés dans des actions réelles d'animation. Ainsi certains des étudiants travaillent sur un projet d'animation dans la ville d'Epinay-sur-Seine, toute proche de Villetaneuse. Au cours de la 2^{ème} année seront approfondies connaissances de bases et techniques d'animation, en particulier par des contacts directs avec le milieu rural et le milieu urbain.

Un des problèmes les plus importants qui s'est posé au cours de cette 1^{ère} année a été l'absence d'une équipe réelle de formateurs ou même d'informations mutuelles suffisantes sur les prestations des différents intervenants.

A partir de la rentrée 1975, une partie importante de la formation en 1^{ère} année de Maîtrise sera sans doute commune aux étudiants du Département Animation et à ceux du Département Formation.

Débouchés

Etudiants et enseignants semblent convaincus que la formation donnée dans le Département Animation est une formation suffisamment large et ouverte pour permettre aux futurs titulaires de la Maîtrise de s'adapter à des situations professionnelles très diverses.

Tous restent, cependant, conscients de l'enjeu que représenteront les premiers emplois de la première promotion de l'I.S.T.E.C.O. En effet, a priori, il n'existe pas actuellement beaucoup de débouchés dans ce(s) secteur(s) pour des personnes de niveau Maîtrise. Si personne n'en nie l'intérêt, concrètement (financièrement par exemple) il est à craindre que ce type de qualifications ait du mal à être reconnu. Monsieur J.B. PAYET, Directeur du Département Animation, fait état de nombreuses possibilités dans les pays en voie de développement et pense qu'avec la multiplication des initiatives locales et régionales, des tâches de coordination qui nécessitent une formation de haut niveau peuvent être confiées aux étudiants sortant de l'I.S.T.E.C.O. (1)

Claudine KRISHNAN

UN STAGE DE L'INSTITUT NATIONAL D'EDUCATION POPULAIRE SUR LA CONDITION FEMININE EN EUROPE.

Une trentaine de jeunes gens venus de toute l'Europe de l'Ouest ont participé en Juillet-Aout 1975 à une rencontre organisée par l'I.N.E.P., sur la Condition Féminine en Europe. Le thème central en était "Les femmes et le travail", mais il devait déboucher sur des perspectives plus larges telles que l'intégration des femmes dans la vie de la Cité. Les questions plus difficiles à définir, qui sont liées aux rapports hommes-femmes, ne devaient pas être ignorées non plus.

(1) Le Conseil de Perfectionnement qui rassemble des représentants de la profession ne semble pas en mesure de garantir des débouchés aux étudiants. Les conventions passées entre l'Université et certaines Associations ont pour objet principal les interventions de formateurs de ces Associations dans la formation de l'I.S.T.E.C.O. ainsi que l'organisation des stages "sur le terrain" que doivent suivre les étudiants au cours de leur formation.

Sur chacun de ces points les stagiaires ont eu des échanges avec diverses organisations :

- La C.G.T. et la C.F.D.T. sur la situation des femmes qui travaillent.
- Le Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre Chargé de la Condition Féminine, représenté par la Déléguée pour la Région Parisienne. Elle a présenté son action débutante : création de Groupes féminins de réflexion pour organiser des actions concrètes, en particulier dans les villes nouvelles.
- L'Union Féminine Civique et Sociale a exposé sa philosophie et ses actions pour "éveiller" les femmes à la vie civique et sociale.
- L'Union Française des Centres de Conseil Conjugal fut sollicitée à propos des problèmes de relations dans le couple.

Enfin une importante documentation conçue par le Secrétariat Permanent pour l'Année Internationale de la Femme était à la disposition des stagiaires ainsi qu'une bibliographie et une filmographie élaborées par le service de documentation de l'I.N.E.P.

J.M. MIGNON

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES**QUELQUES CENTRES D'INFORMATION SUR ET POUR LES FEMMES**

Il y a bien longtemps que des femmes se sont regroupées pour informer et aider d'autres. Je ne parlerai ici ni de l'Union des Femmes Françaises (U.F.F. 15, rue Martel - 75010 Paris) née pendant la dernière guerre dans la clandestinité, ni de l'Union Féminine Civique et Sociale (U.F.C.S. 6, rue Béranger - 75003 Paris) qui existe depuis 50 ans, mais de quelques organismes publics ou privés dont on a parlé au cours de cette Année Internationale de la Femme.

Le Secrétariat d'Etat à la Condition Féminine (64, rue de Varennes - 75007 Paris) a publié en juillet 1975 le bilan de sa première année de fonctionnement. Il a pour rôle "la promotion de toutes mesures destinées à améliorer la condition féminine, à favoriser l'accès des femmes aux différents niveaux de responsabilité dans la Société française et à éliminer les discriminations dont elles peuvent faire l'objet". L'information est diffusée par un réseau de 21 Déléguées régionales, par l'émission d'Eliane Victor sur T.F.1. "Une minute pour les femmes", par des contacts personnels et par le C.I.F.

Le Centre d'Information Féminin (C.I.F. B.P. 400 - 75327 Paris Cedex 07), Association 1901, existe depuis le 7 Janvier 1972. Il a pour objectif d'informer les femmes dans tous les domaines (vie familiale et professionnelle, droits juridiques et sociaux, problèmes des enfants, santé logement, loisirs, culture) et d'établir des rapports de tendance aux ministères intéressés. A Paris l'information est faite par téléphone ou par courrier. Le C.I.F. se charge de tout le courrier "information" du Secrétariat d'Etat à la Condition Féminine. Plusieurs centres régionaux, départementaux, communaux sont ouverts dans toute la France.

Le Comité du Travail Féminin (127, rue de Grenelle - 75007 Paris), organisé en 1971 par le Ministre du Travail, a pris la suite du Comité d'Etudes et de Liaison des Problèmes du Travail Féminin, mis en place en 1965. Le Comité a deux interlocuteurs principaux : le Ministère du Travail (y compris A.F.P.A. et A.N.P.E.) et le Secrétariat d'Etat à la Condition Féminine. Il situe les problèmes du travail des femmes dans le contexte économique et social actuel, il émet des avis et des conseils sur des propositions de lois et sur des projets d'action déterminés, il détermine son propre programme d'études et d'activités, il intervient auprès de certains organismes publics ou privés, il joue un rôle d'information et de documentation. Le

Comité a publié un certain nombre de rapports et de notes sur le travail des femmes, la formation professionnelle des femmes, la condition féminine, et diffuse un bulletin bimestriel, "Informations - Comité du travail féminin".

La Librairie des Femmes (rue des Saints-Pères - 75006 Paris), ouverte depuis un an, est un "lieu de contact permanent avec un grand nombre de femmes et où se trouvent tous les textes de femmes édités aujourd'hui en France" par les Editions des Femmes et les autres éditeurs. C'est le groupe "Politique et Psychanalyse" du Mouvement de Libération des Femmes qui a créé les Editions des Femmes dont le fonctionnement est assuré collectivement par des femmes. Cette maison d'édition publie, outre un journal "Le Quotidien des femmes" à périodicité encore indéterminée, des romans, documents, essais théoriques sur des luttes de femmes, luttes individuelles ou collectives, en France ou à l'étranger.

Le G.L.I.F.E. (Groupe de Liaison et d'Information Femmes et Enfants - 7, rue des Prouvaires - 75001 Paris) est un centre de femmes créé il y a un an et ouvert non seulement "aux femmes regroupées à l'intérieur de mouvements féministes ou autres, mais à toutes les femmes qui se sentent concernées par son activité et qui ont envie de lutter pour changer leur condition". Ce centre, association loi 1901, outre une librairie (ouvrages féministes et livres, disques, jeux éducatifs pour enfants) offre aux femmes des renseignements administratifs, sociaux, juridiques (permanence et rendez-vous), une bibliothèque, des ateliers (dont un atelier vidéo : VIDEA - 20, rue Morèse - 75014 Paris), une cafétéria... Il publie un bulletin mensuel d'information sur l'actualité féminine et féministe, "Femmes-Informations".

Deux manifestations culturelles parmi d'autres à propos des femmes.

— Les Bibliothèques de la Ville de Paris ont organisé à la Bibliothèque Marguerite Durand (Mairie du 5ème arrondissement) une exposition intitulée "Deux siècles de féminisme français", du 25 Octobre au 25 Novembre 1975, avec quatre soirées-débats consacrées aux problèmes de la femme (Rapports mères-enfants, Pourquoi des féministes en 1975, Indépendance économique et formation des femmes, Le travail des femmes dans la France contemporaine).

— L'Union des Femmes Françaises a organisé un Colloque les 22 et 23 Novembre 1975, consacré aux "Femmes dans la Résistance", les communications faites au cours de ce Colloque ont été centrées sur trois thèmes : Présence des femmes dans toutes les activités de la Résistance ; Activités spécifiques des femmes dans la Résistance ; La Résistance, étape importante dans l'évolution de la condition féminine.

Arlette BOULOGNE

ANALYSES D'OUVRAGES

CARISSE (Colette), DUMAZEDIER (Joffre).— Les femmes innovatrices : problèmes post-industriels d'une Amérique francophone : le Québec.- Paris, Le Seuil, 1975. (Sociologie).

Encouragés et aidés par le Conseil des Arts du Canada, C. CARISSE, J. DUMAZEDIER et leurs collaborateurs ont choisi d'interroger 150 Canadiennes francophones parmi les 2000 qui, sur la base de la notoriété, pouvaient être considérées comme "innovatrices".

Pour les auteurs, les minorités agissantes concrétisent les idées de changement. Leur importance pour l'ensemble de la population est sans rapport avec leur nombre. Le nombre est encore restreint de celles qui furent les premières à accéder à des positions nouvelles interdites, en droit ou en fait, à leurs aînées, les premières à avoir dirigé une entreprise, fondé un syndicat, être nommées juges, à avoir osé être metteurs en scène, etc... C'est pourquoi ces chercheurs ont interrogé 150 innovatrices pour rechercher des informations sur leurs comportements lorsque ceux-ci présentent une rupture concrète avec les modèles idéaux du passé.

L'hypothèse générale des chercheurs est que le processus de développement post-industriel implique un nouveau modèle de la condition féminine qui redéfinisse de façon cohérente les comportements idéaux du sujet féminin dans les différents secteurs de la vie. Ce modèle est différent du modèle idéal proposé par la société industrielle qui, lui-même, a succédé au modèle traditionnel, tout en se trouvant en rapport dialectique avec les deux autres. C'est ainsi que sont présentés, à partir d'une analyse de la littérature, les contenus des différents modèles idéaux qui s'offrent au choix des Québécoises d'aujourd'hui.

Par rapport aux comportements innovateurs comparés aux comportements de la moyenne des femmes, les auteurs formulent de nouvelles hypothèses :

- a) au niveau de l'évolution des comportements modaux, l'influence du nouveau modèle associé au processus de développement post-industriel se fait déjà sentir, mais la persistance des modèles antérieurs est la plus forte dans l'ensemble de la population ;
- b) le progrès du nouveau modèle est davantage lié aux différents degrés du développement post-industriel (USA, Ontario, Québec) qu'aux différences culturelles entre sociétés francophones et anglophones ;

c) les minorités qui se réfèrent aux nouveaux modèles ont un rôle particulier d'innovation. Les premières femmes qui transforment les idées nouvelles en comportements ne peuvent se contenter de formuler des idées revendicatives face aux situations concrètes, elles doivent inventer des stratégies pour faire céder l'emprise généralisée des normes dominantes ;

d) leur capacité d'innover risque d'être inégale selon les secteurs d'activités, de manquer ainsi de cohérence dans la recherche d'une nouvelle condition féminine ;

e) plus elles sont engagées par leur travail dans les problèmes du développement de post-industrialisation de la société, plus elles ont des chances de se rapprocher du modèle nouveau de la condition féminine.

Les résultats amènent les auteurs à nuancer leurs conclusions quant à la naissance d'un nouveau modèle de la condition féminine proche du modèle idéal associé aux sociétés en voie de développement post-industriel.

Dans les stratégies des innovatrices, les devoirs à l'égard du mari, des enfants et du foyer ne sont plus des absolus. Ils sont assumés de façon différente selon les moments du cycle de vie et les options des unes et des autres. Au niveau des représentations de la condition féminine, les innovatrices elles-mêmes se sont montrées souvent culpabilisées ou mal à l'aise. Les femmes dont l'activité novatrice se situe à un stade plus avancé de modernité, n'ont pas pour autant face au travail (très valorisé) et à la famille, des comportements et des valeurs différents de ceux des femmes qui, à un stade moins avancé, s'emploient à combler les retards du Québec dans les différents secteurs d'activités.

Dans la dernière partie les auteurs se livrent à une analyse de contenu des messages informatifs pour rechercher l'évolution de l'image de la femme dans les communications de masse de 1954 à 1967, dans la presse francophone et dans la presse anglophone. De leurs analyses les auteurs concluent que les media reflètent à la fois la norme dominante et les mouvements sociaux dressés contre cette norme.

On lira avec intérêt l'ensemble de ce travail qui relativise les chances de transformation radicale et rapide de la condition féminine. D'après Colette CARISSE et Joffre DUMAZEDIER, l'évolution actuelle n'annonce pas le remplacement des modèles antérieurs de la condition féminine par un nouveau modèle. Ils concluent à une **pluralité accrue** d'éthiques féminines et à une coexistence plus ou moins pacifique de modèles différents qui semblent s'annoncer aujourd'hui pour la société de demain.

G. POUJOL

GIANINI BELOTTI (Elena).— Du côté des petites filles.- Paris, Les Editions des Femmes, 1975.

Ce livre, fondé sur l'observation d'enfants, de parents, d'enseignants italiens, analyse les conditionnements qui structurent la différence sociale des sexes et les répercussions successives qui façonnent le rôle féminin à chaque étape de la vie de la petite fille, de sa conception à l'école primaire et secondaire en passant par la vie de la petite enfance à la maison ou à la crèche.

Au fil des pages relevons quelques petites questions à propos de pratiques qui paraissent si banales, si normales, si "naturelles" que personne ne songe à s'en étonner.

Pourquoi les mères désirent-elles plutôt avoir un garçon et se sentent-elles coupables si elles ont une fille ? Pourquoi allaite-t-on au sein proportionnellement plus de garçons que de filles, pourquoi chacune de leurs têtées est-elle plus longue et pourquoi sont-ils sevrés plus tard ?

Pourquoi laisse-t-on plus facilement les petits garçons sucer leur pouce, pourquoi réprime-t-on la voracité et les jeux sexuels des filles, pourquoi l'éducation de la propreté leur est-elle plus sévère ?

Pourquoi les mères n'acceptent-elles pas que leurs filles prétendent à l'autonomie alors qu'elles le tolèrent pour leurs fils ?

Pourquoi considérerait-on comme aberrantes les pratiques inverses des pratiques habituelles : proposer aux garçons des poupées et des jeux tournant autour des problèmes domestiques, respecter le jeu et l'oisiveté des filles en sollicitant les frères pour les tâches domestiques, présenter dans la littérature enfantine des filles hardies et des garçons passifs, confier les classes "maternelles" à des hommes et non toujours à des puéricultrices. Pourquoi, en classe, demande-t-on toujours aux filles de ranger, aux filles d'aider et de servir les garçons. (Il s'agit là d'un véritable racisme : imaginez qu'on demande aux enfants noirs de servir les enfants blancs). Pourquoi considère-t-on comme absurde qu'un garçon veuille jouer à un jeu de fille et inversement ?

Pourquoi les dessins et les récits des filles finissent-ils par traduire le conformisme et la non-expression de soi ?

Ainsi l'éducation de la fille consiste surtout, par un assaut quotidien et permanent, à contenir une énergie impérieuse : elle est contrainte d'organiser des mécanismes d'auto-défense, ce qui se manifeste par des traits de caractère qui ne sont pas, comme on le pense, l'apanage du sexe féminin, mais simplement le produit de la répression opérée à ses dépens. Tout concourt à ce qu'elle trouve des modèles d'adultes parfaitement adaptés aux valeurs stéréotypées de notre culture, elle doit accepter de se soumettre à la vocation de préposée aux services domestiques puisque son refus mettrait en péril la caste masculine et la structure sociale toute entière.

En échange de la maîtrise d'elles-mêmes on offre aux petites filles des compensa-

tions attrayantes en apparence, mais qui se ramènent à de véritables limitations de soi en tant qu'individu. Tout concourt à étouffer l'énergie, la créativité, la vitalité des petites filles.

L'auteur conclut que c'est en respectant, en favorisant le choix de chacun indépendamment de son sexe et en offrant aux enfants des modèles plus variés, permettant davantage de s'exprimer, qu'ils pourront se réaliser plus complètement sans être contraints de sacrifier des aspects d'eux-mêmes qui ont une valeur précieuse.

J. GELIN

NOTES DE LECTURE

- Les Européennes.— *30 jours d'Europe*, n° 198, janvier 1975, 36 p.
- Année Internationale de la Femme.— *Le Courrier de l'UNESCO*, XXVII^e a., mars 1975, 32 p.
- Vers la libération de la femme.— *Le Courrier de l'UNESCO*, XXVII^e a., août-septembre 1975, 69 p.

Nous avons voulu élargir notre compréhension du problème de la condition féminine par la lecture de revues internationales : *30 jours d'Europe*, revue centrée sur les problèmes de la communauté européenne et *Le Courrier de l'UNESCO*.

L'intérêt de ces publications est double. D'une part, émanant d'organismes officiels, ces revues publient un certain nombre d'allocutions de personnalités exerçant des responsabilités dans différents pays, ce qui permet d'appréhender le discours officiel à propos des femmes. D'autre part, et surtout, elles permettent de comparer la situation des femmes françaises à la situation des femmes dans d'autres pays.

Les trois numéros spéciaux que nous avons consultés abordent l'ensemble des problèmes de la femme :

- La condition féminine dans divers pays : en Haute-Volta, en Algérie, dans 12 pays socialistes, au Liban, à Sri Lanka, en Sierra Leone, en Côte d'Ivoire, en Argentine, en Afghanistan (*Le Courrier de l'UNESCO*, Août-Septembre 1975) ; "Un bilan de 30 ans sur la femme dans le monde" (*Le Courrier de l'UNESCO*, Mars 1975).
- Le travail et la formation des femmes : "A travail égal, salaire égal" ; "Les femmes, l'analphabétisme" ; "La scolarisation et l'université" (*Le Courrier de l'UNESCO*, Mars 1975), "Les handicaps des Européennes qui travaillent" (*30 jours d'Europe*, N° 198).
- Le mythe de la suprématie masculine et la façon dont il est transmis : "Machismo" ; "Les garçons viennent au monde, les filles au tiers monde" ; "Quand les livres de classe perpétuent les stéréotypes et les préjugés" (*Le Courrier de l'UNESCO*, Mars et Août-Septembre 1975).

Nous voudrions donner deux axes à notre lecture : retenir quelques situations étrangères très différentes de la situation française, compléter notre connaissance des associations féminines et des mouvements féministes par un aperçu de ces mouvements et associations en Europe, aux Etats-Unis et dans le monde, en présentant aussi quelques actions exemplaires suscitées ou soutenues par eux.

Lors d'un colloque international réuni à Moscou, les représentantes des organisations féminines officielles de douze pays socialistes (1) ont affirmé que seule la participation active des femmes

(1) "La situation de la femme dans douze pays socialistes" in *Le Courrier de l'UNESCO*, Août-Septembre 1975.

au travail productif peut assurer leur complète et véritable égalité avec les hommes. Les déléguées ont précisé que leurs gouvernements s'efforçaient de créer les conditions favorables permettant aux femmes d'exercer une profession tout en prenant soin de leurs enfants. Ainsi, en Hongrie, outre un congé de maternité de 20 semaines, les mères ont droit à un congé supplémentaire qui peut durer 30 mois pendant lesquels elles touchent un tiers de leur salaire. Dans ces pays les femmes représentent à peu près la moitié des travailleurs et en Union Soviétique, par exemple, elles occupent 32 % des postes de direction en tant que cadres supérieurs, gérants et chefs de service dans les entreprises industrielles. Le fossé entre métiers "masculins" et "féminins" s'est comblé. En URSS, l'industrie lourde est maintenant à prédominance féminine alors que l'industrie légère, secteur traditionnellement féminin, vient immédiatement après. Il y a 65 à 70 % de femmes dans l'industrie de la construction mécanique et de la radio, et 77 % sur les chaînes automatisées.

Ces renseignements émanent de représentantes d'organisations officielles puisque dans ces pays l'équivalent des mouvements féministes ne peut exister ; ils sont donnés sans aucune perspective critique, portent sur des statistiques d'ensemble qui, on le sait, ne sont pas toujours très fidèles et ne font aucune place à l'analyse de la réalité quotidienne du travail des femmes.

Toutefois s'il règne une relative égalité devant l'emploi dans les pays socialistes, c'est en Amérique du Nord que la situation de la femme face à l'éducation est la meilleure. Les statistiques générales (1) font apparaître qu'aux environs de 1970, le meilleur score appartenait à l'Amérique du Nord avec 2 % seulement d'analphabètes, 99 % de filles scolarisées dans le primaire, 95 % dans le secondaire, 19 % dans le supérieur (en Europe et URSS réunies, respectivement 90, 83, 11 %).

Les traditions des différents pays font que le problème de la femme s'y pose très différemment, et pas toujours à notre avantage. C'est du moins l'impression que l'on retire de la lecture du "Carnet de notes d'une jeune birmane" (2). D'après KHIN HYO THAN, la culture birmane n'a jamais impliqué de dévalorisation de la femme. Son statut n'a pas changé aux cours des siècles, mais elle n'a jamais été dominée par les hommes. Ainsi, les petites filles ont toujours eu les mêmes jeux que les garçons, le choix du conjoint est toujours revenu aux jeunes, à la fille comme au garçon, jamais aux parents. Certes les relations entre jeunes sont empreintes d'une grande "réserve", mais cette réserve caractérise aussi bien l'attitude des garçons que celle des filles. Le mariage n'a jamais eu de signification sacramentelle, il n'y a jamais eu d'acte officiel ni de cérémonie religieuse ; les droits et les responsabilités des époux sont égaux et réciproques, le mariage est maintenu par leur accord mutuel ; la femme garde son nom sans lui substituer ou lui adjoindre celui de son mari. Les relations entre hommes et femmes sont traditionnellement établies sur un plan d'égalité. Les règles de préséance, par exemple, s'appliquent à l'âge et non au sexe. Il est de coutume que l'homme et la femme travaillent de manière complémentaire et les Birmans n'hésitent pas à partager les tâches familiales, à faire la cuisine, ou laver la vaisselle. Il n'est pas rare de voir un Birman bercer son bébé pendant que sa femme lit son journal.

Les femmes se sont rapidement adaptées aux emplois nés de l'industrialisation. Elles ont pris le chemin des ateliers, des usines, des bureaux. Elles sont devenues professeurs, médecins, ingénieurs, avocats, juges, parachutistes. Les traditions égalitaires permettent aux femmes l'accès au travail à tous les niveaux et à tous les emplois : il n'y a pas par exemple de rubrique "emplois féminins" dans les journaux (et parallèlement on trouve beaucoup d'hommes sténo-dactylos).

Depuis les temps anciens où les femmes pouvaient être reines ou chefs héréditaires d'un groupe de villages, les Birmanes se sont toujours intéressées à la politique. Depuis l'indépendance elles sont députés et ministres. Ainsi dans cette société aux traditions bouddhistes qui influencent aussi les non bouddhistes, il n'y a pas de mouvement de libération des femmes, car femmes et hommes se sont toujours sentis des égaux.

(1) "La femme, l'analphabétisme et la scolarisation", in *Courrier de l'UNESCO*, Mars 1975.

(2) *Le Courrier de l'UNESCO*, Mars 1975.

Si les femmes birmanes n'ont jamais tenu des rôles dévalorisés, les femmes européennes ont été exploitées dans la mesure où elles n'ont pas assumé des responsabilités semblables à celles des hommes. Une partie de leurs revendications tournent donc autour d'une sorte de droit à la responsabilité.

D'après ce que dit Thelma AWORI, Secrétaire Générale de l'Association ougandaise des organisations féminines, dans "Une Africaine parle" (1), on a l'impression que la dynamique de l'exploitation de la femme africaine est inverse de celle de la femme européenne. En effet, en Afrique, il semble qu'il y ait exploitation de la femme du fait de sa sur-responsabilité et de l'irresponsabilité de l'homme. La situation semble avoir plutôt empiré avec les changements rapides de la société. Traditionnellement les biens, la terre, les enfants, la femme, pouvaient être considérés comme la propriété du père et de son groupe agnatique. A l'homme la propriété, à la femme la responsabilité de maintenir en état et de faire prospérer ces "possessions" : ménage, cuisine, soins des enfants, mais aussi production. La femme pouvait du moins compter sur l'appui moral du mari. Aujourd'hui toute la charge matérielle, mais aussi morale est retombée sur les femmes, car les hommes courent toujours à la recherche de travail ou d'instruction, la scolarisation fait émigrer les enfants vers les villes. La femme reste seule pour garder le bétail, travailler la terre, moissonner et faire les travaux de la maison.

Ainsi presque toutes les femmes africaines contribuent, pour une part importante, au revenu de la famille. La tradition de la polygamie a d'ailleurs amené la femme africaine à savoir se suffire à elle-même. Mais aujourd'hui les femmes les plus jeunes refusent l'irresponsabilité de l'homme. On a l'impression que pour se libérer la femme africaine aide l'homme à assumer ses responsabilités, qu'elle doit "se débarrasser de l'homme-enfant qu'elle porte sur le dos, l'aider à découvrir son propre rôle dans une relation où les responsabilités sont égales". Pour Thelma Awori, "l'exploitation que subissent actuellement les Africaines, résultat des changements apportés à leur rôle dans un système social lui-même en changement, ne pourra trouver de solution si l'on n'accorde pas aussi un regard au rôle social des hommes".

Nous voudrions maintenant décrire une expérience tentée en Norvège (2) pour essayer de mettre en pratique de nouvelles valeurs où chacun, homme et femme, partagerait à la fois les responsabilités professionnelles et familiales.

En effet le Conseil de la famille a recherché un système qui permettrait de rendre sa force à la famille tout en respectant l'égalité de l'homme et de la femme. La réponse théorique était facile : s'ils devaient avoir des chances égales hors du foyer, il leur fallait partager les responsabilités domestiques et les soins des enfants. Ils devaient chacun travailler à mi-temps.

Le Conseil de la famille et l'institut de Sociologie de l'Université d'Oslo lancèrent donc l'expérience "Partage conjugal des tâches" en essayant de susciter l'intérêt général et d'obtenir le concours des employeurs et des organisations professionnelles, en cherchant à découvrir ce qui motivait à adopter cette nouvelle forme de vie et, dans ce cas, à voir ce qui se passait réellement.

Ce fut difficile. Sur les 25 familles disposées à prendre part à l'expérience, 16 purent travailler à mi-temps. Dans la plupart des cas, maris et femmes exerçaient des professions libérales. La première motivation ne fut pas le souci de l'égalité des sexes, mais la conviction que les enfants attendaient plus de sollicitude de la part de leur père.

Les familles qui ont tenté cette expérience ont constaté chez leurs amis soit une légère curiosité teintée d'envie, soit une légère hostilité de ceux qui redoutaient une modification de leur vie de famille.

(1) Le Courrier de l'UNESCO, Mars 1975.

(2) "L'homme au foyer, cet inconnu", par Elsa Rastard Braaten, in Le Courrier de l'UNESCO, Août - Septembre 1975.

Les hommes ont dû accepter des tâches légèrement inférieures à leurs qualifications, mais le nouveau mode de vie leur laisse plus de temps pour les activités communautaires. Les femmes ont senti une légère désapprobation, elles furent parfois taxées d'égoïsme, mais dans l'ensemble, l'entourage admira le courage de ceux qui tentèrent l'expérience.

Les couples "à mi-temps", pour leur part, pensent qu'ils ont de meilleurs rapports conjugaux et des enfants plus heureux.

Le deuxième axe de notre lecture a concerné les mouvements féminins et leurs actions concrètes dans différents pays. Ainsi dans le numéro de janvier 1975 de *30 jours d'Europe*, l'article "Les Européennes partent en guerre" de Christiane Legrand retrace l'historique de l'action des mouvements féministes de la communauté européenne. La première grande bataille des mouvements féministes a été livrée au début du 20ème siècle pour l'obtention du droit de vote.

L'Union Politique et Sociale des Femmes (WSPU) en Grande Bretagne pensa que pour se faire entendre, les suffragettes devaient se faire remarquer. Elles furent célèbres. Elles menèrent un combat très dur et très sévèrement réprimé. Mais elles obtinrent le droit de vote en 1918 pour les femmes de plus de trente ans, en 1928 pour toutes les femmes. Les Allemandes l'obtinrent en 1919, les Françaises durent attendre 1945.

Pendant d'un demi-siècle le féminisme fut endormi. A son réveil, le contexte politique avait changé. Il ne s'agissait plus de revendications politiques, mais d'émancipation juridique, économique et sexuelle. Selon le contexte général chaque pays a un front de lutte prioritaire. Ainsi en Irlande ou en Italie les femmes luttent encore pour le droit à la contraception, en Allemagne, au Luxembourg et en Belgique, elles revendiquent la liberté de l'avortement, en Allemagne et en Grande-Bretagne elles se battent pour l'égalité des salaires et des avantages sociaux, au Danemark elles en sont à une révision du rôle de l'homme et de la femme dans la famille.

Un schisme assez profond existe partout entre les réformistes et les révolutionnaires. La scission est particulièrement grande en Italie et en France ; en Allemagne les mouvements sont très éclatés, tandis qu'au Danemark, en Grande-Bretagne et en Belgique il y a plus d'unité et de souci de coordination. Dans la majorité des pays européens – mais ce sont les Danoises les plus avancées dans ce domaine – les mouvements féministes revendiquent l'égalité des salaires et dénoncent la discrimination qui frappe les femmes exerçant une activité professionnelle.

Aux USA les mouvements féministes sont très forts et se sont livrés parfois à des actions spectaculaires. Dans son article, "La nouvelle vague féministe aux USA" (1), Isa KAPP, fait remonter les origines des mouvements féministes aux USA au début du 19ème siècle, quand dans le mouvement abolitionniste les femmes s'aperçurent qu'elles ne pouvaient lutter contre l'esclavage au même titre que les hommes. Après l'obtention du droit de vote en 1920, le féminisme américain sommeilla lui aussi pendant 40 ans.

Le mouvement de libération des femmes reprit vie vers les années 60. C'est un agrégat d'organisations, de programmes et de manifestes. Il revendique en tous domaines des droits égaux et organise des manifestations et des campagnes énergiques. De nombreuses publications féministes ont été lancées, la plus importante étant MS (prononcer MIZ) mot nouveau substitué à Madame ou Mademoiselle pour éviter de classer les femmes selon leur statut matrimonial.

Le mouvement de libération des femmes exerce une influence politique considérable. Il a réussi à intimider le législateur et à faire changer des lois. Ce nouveau féminisme qui jaillit en 1963 avait commencé à fermenter après la seconde guerre mondiale, quand après avoir travaillé dans les usines d'armement les femmes retournèrent à leurs fourneaux. En 1952, la traduction du "Deuxième sexe", de Simone de Beauvoir, émut les milieux intellectuels. Mais la prise de conscience de toutes les insatisfactions fut provoquée par la lecture en 1963 de "The Feminine Mystique" ("La femme mystifiée") de Betty FRIEDAN. On peut faire remonter à la parution de

(1) Le Courrier de l'UNESCO, Août-Septembre 1975.

ce livre, l'origine du mouvement de libération des femmes tel qu'il existe actuellement aux Etats-Unis.

Betty FRIEDAN lança l'Organisation Nationale des Femmes (NOW), active et efficace sur le plan des réformes pratiques, mais des groupes nouveaux se fondèrent, plus radicalement critiques à propos de noyau familial, du mariage et de la suprématie masculine.

Le mouvement de libération des femmes est sans cesse plus populaire et il semble qu'aux USA, un choix véritable soit possible entre différents modèles de vie pour une femme. Avec le mouvement de libération des femmes, nous sommes dans le domaine du spontané. Mais dans la plupart des pays, comme en France, des associations très structurées luttent aussi pour l'émancipation de la femme. Ce sont elles que *Le Courrier de l'UNESCO* d'Août-Septembre 1975 présente sous le titre "Les organisations non gouvernementales pour l'émancipation des femmes".

Les revendications féminines ont généralement pris naissance chez les intellectuelles, puis ont trouvé un terrain de croissance parmi celles qui sont quotidiennement confrontées aux difficultés économiques et sociales. C'est après la première guerre mondiale que les associations et mouvements féminins nationaux nouèrent des liens internationaux, en cela encouragés par la création de la Société des Nations. Les associations internationales ainsi créées ont des relations d'information et de consultation avec l'ONU et l'UNESCO.

Citons les principales :

- L'Association mondiale des Guides et Eclaireuses
- L'Alliance internationale des femmes
- L'Union mondiale des femmes rurales
- L'Union mondiale des organisations et femmes catholiques
- Le Conseil international des femmes juives
- L'Alliance mondiale des Unions Chrétiennes féminines.

Ce sont des associations bénévoles, indépendantes des gouvernements, financées par les cotisations, dons ou legs, ou par des subventions extraordinaires. Elles affirment leur volonté de contribuer à la compréhension internationale ; elles ont généralement consacré leurs activités à l'éducation, à la formation professionnelle, aux tâches familiales, à l'activité économique, civique et politique, à l'amélioration des conditions de vie des plus déshérités.

Après ce très rapide tour d'horizon des mouvements de femmes, nous avons retenu quelques actions ou quelques événements qui nous paraissent rendre compte d'une certaine évolution ou présenter certaines modalités d'action.

Ainsi aux Etats-Unis, une entreprise a été condamnée à payer 65 millions de dollars pour discrimination sexiste (1). En effet le titre 7 du Civil Rights Act voté en 1964 par le Congrès des Etats-Unis interdit la discrimination en raison de la race, de la couleur, de la religion, du sexe ou de l'origine, en quelques privilèges ou conditions d'emploi que ce soit. C'est au nom de ce titre 7 qu'une société américaine d'aluminium et une société financière pour ne citer qu'elles ont été condamnées à de fortes amendes, l'une pour avoir maintenu une classification discriminatoire des emplois "masculins" et "féminins" en les rebaptisant lourds et légers, l'autre pour avoir refusé toute promotion aux femmes en raison de leur sexe.

Actuellement on pense généralement que la discrimination se traduit par des pratiques en apparence anodines. Par exemple si dans une entreprise tous ou la plupart des postes de direction sont tenus par des hommes, ou si tous les emplois de secrétaires sont tenus par des femmes, cela constitue une preuve sérieuse que la discrimination en fonction du sexe est consciemment ou inconsciemment pratiquée.

(1) "65 000 000 \$ pour discrimination sexiste", par Lynn Payer, in *Le Courrier de l'Unesco*, août-sept. 75.

Si une femme estime avoir été victime de discrimination elle peut porter plainte. Si au moment de l'inspection de l'entreprise, on découvre que la proportion de femmes dans une catégorie particulière diffère nettement de la proportion de femmes employées dans l'entreprise, la discrimination sexiste est établie à moins que l'entreprise ne prouve le contraire. Si par exemple dans une compagnie de téléphone les standardistes sont toutes des femmes et tous les réparateurs d'appareils des hommes, on conclut à la discrimination.

Si l'entreprise veut éviter d'être condamnée elle doit établir une déclaration d'engagement qui montre comment elle compte éliminer la discrimination et comment elle a l'intention de réparer les préjudices causés antérieurement, par exemple par une plus forte embauche de femmes dans les métiers mécaniques ou par l'établissement de programmes de formation professionnelle. Peu à peu les mouvements ont compris comment les femmes pouvaient faire jouer le titre 7 en leur faveur et les aident à présenter leurs revendications. Grâce à cette législation fédérale, les femmes peuvent accéder à des professions nouvelles avec tout ce qu'elles comportent d'avantages au point de vue de la promotion et du salaire. Des exemples d'actions très efficaces menées par des organisations très structurées peuvent être donnés à partir des pratiques japonaises (1).

L'Union des femmes, le Shu-Fu-Ren, très structurée, comptant parmi ses membres des spécialistes chevronnés dans tous les domaines, des femmes assurant aussi des responsabilités politiques, fait preuve d'un esprit très pragmatique et arrive à un très bon niveau d'efficacité sur le plan pratique.

Le Shu-Fu-Ren reçoit quotidiennement de très nombreuses lettres et de nombreux appels téléphoniques. Il les trie et crée dans les cas jugés intéressants un comité d'urgence pour enquêter et mener le combat. Le Comité n'est dissous qu'après avoir obtenu satisfaction.

Les femmes sont ainsi arrivées à faire baisser le prix des postes de télévision en couleur, elles sont très efficaces dans la lutte contre la pollution et pour la défense des consommateurs.

L'Union possède son propre laboratoire et analyse tous les nouveaux produits synthétiques ou alimentaires.

D'ailleurs l'Union possède sa propre chaîne de magasins qui couvre l'ensemble du pays : ce sont des "boutiques honnêtes", sélectionnées, contrôlées et aidées par l'Union. On y trouve de tout avec la certitude de n'être trompé ni sur les prix, ni sur la qualité. Et les autres magasins et supermarchés ne se risquent pas à boycotter ces boutiques. Ils ont trop peur du Shu-Fu-Ren et de ses manifestations avec des cuillères (de gigantesques cuillères en bois, plates), leur symbole.

L'énergie des japonaises s'est canalisée dans les mouvements de lutte contre la pollution et de protection des consommateurs à la suite d'un événement tragique – Le Mal de Minamata, empoisonnement par le mercure organique.

L'action fut difficile, car au Japon les ouvriers et les syndicats sont inconditionnellement liés au patronat. Il est donc remarquable que dans ce pays où les employés ne critiquent pas leurs employeurs, ce soit les femmes qui aient osé porter accusation aux firmes responsables de pollution. Avant 1972 leur action se bornait à réclamer des indemnités pour les victimes. Depuis 1972 elles tentent d'arrêter la pollution à la source.

La lecture de revues internationales de grande diffusion, qui émanent d'organismes officiels ayant suscité et soutenu l'Année Internationale de la Femme permet donc d'élargir notre vision de la condition féminine, de mesurer toute la relativité et la spécificité des modes de vie des femmes françaises, et d'approfondir notre connaissance des mouvements et associations de femmes dont la lutte est étroitement liée aux particularités socio-culturelles de chaque société.

J. GELIN

(1) "Quand la Japonaise brandit la cuillère de la révolte", par Michiko Inukai et "Croisade des Japonaises contre la pollution", par Matsui Yagori, in *Le Courrier de l'UNESCO*, août-sept. 75.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY
540 EAST 57TH STREET
CHICAGO, ILL. 60637

Le... (faint text)

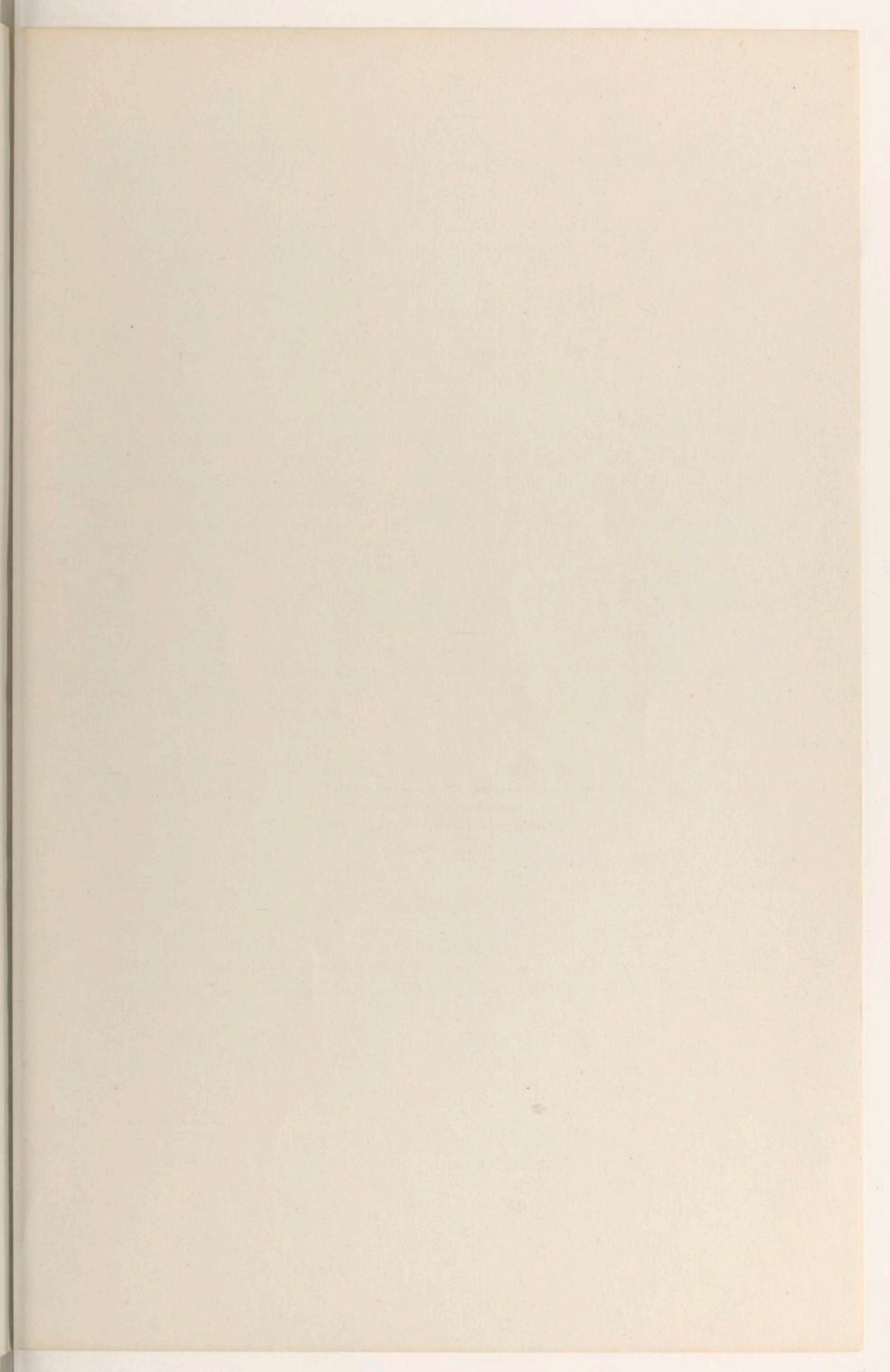
Dépôt légal 4^e trimestre 1975
Imprimerie COPEDITH
7, rue des Ardennes - 75019 PARIS
CPP N^o 604 AD

Le... (faint text)

Le... (faint text)

Le... (faint text)

Le... (faint text)



THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY
540 EAST 57TH STREET
CHICAGO, ILL. 60637

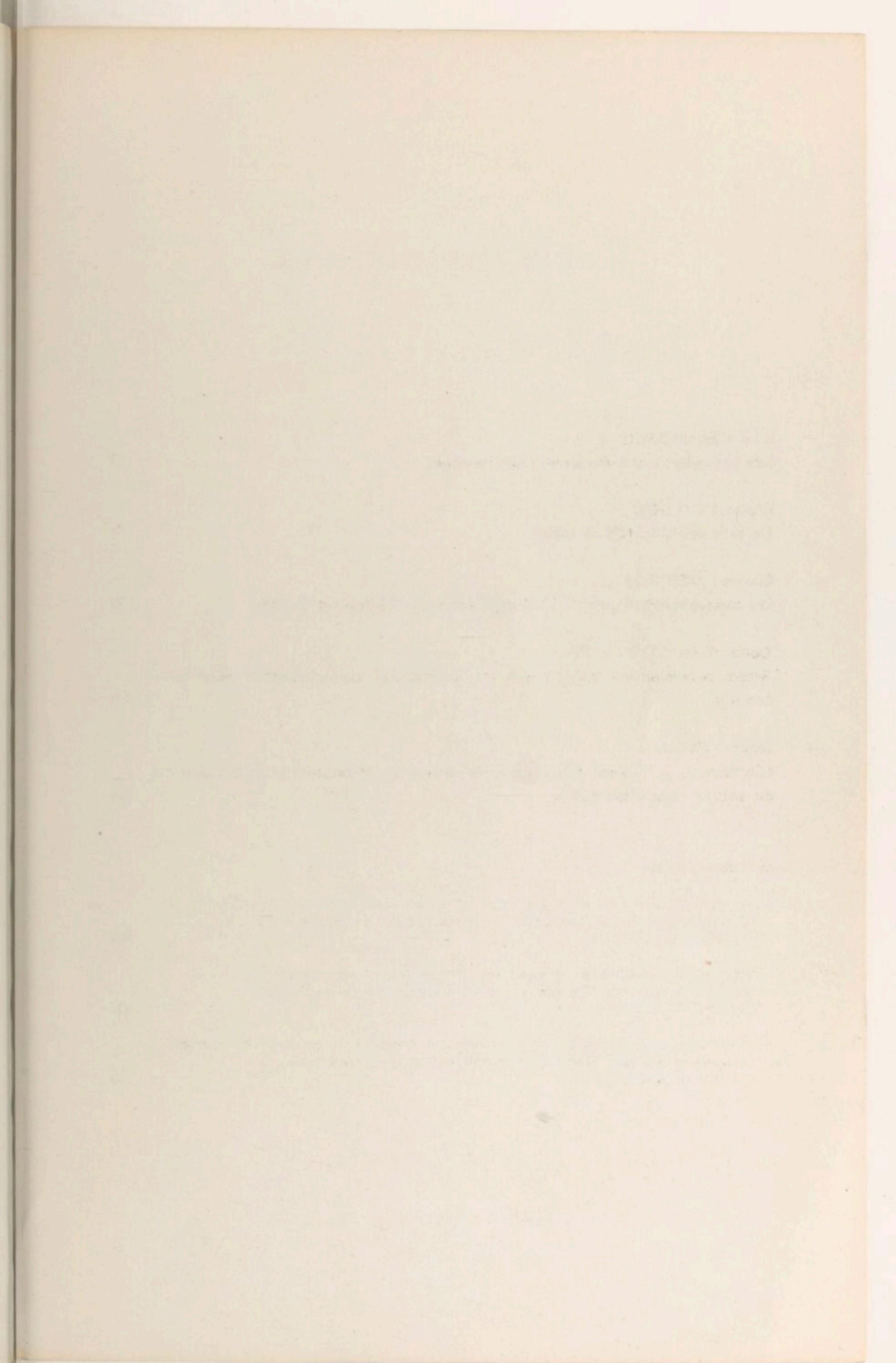


Table des matières

Geneviève POUJOL : Les pratiques socio-culturelles des femmes	3
Chantal GUERIN : De la bénévole à l'élue locale	17
Chantal DECROIX : Un mouvement féminin : l'Union Féminine Civique et Sociale	39
Centre RETRAVAILLER : Stages de formation préliminaire et d'orientation professionnelle pour les femmes	45
Jeanne GELIN : L'Année de la Femme dans quelques revues de mouvements et associations du secteur socio-éducatif	53
INFORMATIONS	
– Animation et Vie locale (Où en sont les Grands Ensembles ? – Les C.A.S.C. – Sociologues et Grands Ensembles – Classes sociales et Grands Ensembles), par Rémi DUJARDIN	65
– Formation et Animation (Bilan d'une 1 ^{ère} année de formation à l'Université Paris-Nord, Stage de l'I.N.E.P. sur la Condition féminine en Europe), par Chantal GUERIN	69
– Notes bibliographiques (Quelques centres d'information sur et pour les femmes, Analyses d'ouvrages, Notes de lecture, Données bibliographiques), par Arlette BOULOGNE	73